

Introduction

Ce travail de Master 1 a été mis en place autour d'une problématique définie en début d'année quant à la redéfinition culturelle des ensembles architecturés du Néolithique final en Provence. Mon envie de travail sur l'architecture et les différentes notions autour de l'habitat, ainsi que mon passage concomitant comme fouilleur sur le site de Ponteau m'ont permis de fréquenter Xavier Margarit. Celui-ci se questionne depuis longtemps sur certaines formes architecturales de son site et leurs périodicités. C'est donc naturellement que nous avons choisi l'architecture en pierre pour répondre à un ensemble de questions sur l'habitat du Néolithique final.

Le sujet a pour objectif de vérifier si dans les sites de Provence nous retrouvons des analogies structurelles entre plusieurs murs, entre plusieurs types d'aménagements et si une chronologie de ceux-ci est possible. Le cadre chronoculturel a été affiné récemment et différents faciès culturels ont été mis en place. Le travail de Jessie Cauliez a mis en évidence quatre horizons distincts, séparant différentes phases culturelles pour le Néolithique final, la fin du Néolithique moyen et le début de l'Âge du Bronze, dans un cadre plus large que la Provence. Cette région a la particularité de s'imprégnier de toutes les influences extérieures, ce qui est fortement perceptible dans la céramique. Cette période entre la fin du IV^{ème} millénaire et le début du II^{ème} millénaire av. n. è. est marquée par des changements économiques, mais aussi idéologiques. Elle correspond à une forte croissance du taux démographique, avec la colonisation d'espaces encore très peu fréquentés avant cela. C'est également le moment de l'apparition de la culture Campaniforme dans la plus grande partie de l'Europe ; elle modifie en grande partie l'identité des cultures locales présentes avant elle. L'un des enjeux est donc de voir si cette architecture provient d'une transformation locale des sociétés néolithiques, ou si cette notion architecturale leur a été apportée (déplacement de personnes ou d'idées).

Les dernières études sur l'architecture ne profitent pas de cette ségrégation géographique et chronologique ; une nouvelle étude plus précise, incluant un large spectre de sites spécialisés autour de l'architecture en pierre, a donc été menée. Ceux-ci sont présents sur la totalité des types topographiques, quasiment sur l'intégralité du territoire et dans toutes les phases de la classification récente de Jessie Cauliez.

Lors de notre lecture et analyse de ses précédents travaux portant sur l'architecture et des différentes descriptions de murs en pierre, nous avons remarqué des confusions dans le

vocabulaire. Celui-ci a donc été réétudié pour nous permettre d'élaborer une nouvelle méthodologie.

Dans ce mémoire il est donc question d'étudier 26 sites architecturés du Néolithique final et du début de l'Âge du Bronze ancien. Ceux-ci nous ont été donnés par Agnès Caraglio, qui réalise actuellement une Thèse de Doctorat sur les dynamiques de peuplement au Néolithique final. Chaque mur a donc été décrit, illustré et analysé grâce au corpus qu'elle nous a donné. L'étude de chaque entité murale a été ensuite fichée, et ce sont les statistiques de celle-ci qui seront présentées ici.

Partie 1 :

Mise en contexte et problématique

1. Mise en contexte et problématique

1.1. La Provence : un cadre géographique large et changeant

Le cadre géographique choisi pour l'étude présentée ici est celui de la région Provence-Alpes-Côte-D'Azur. Celle-ci est constituée des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var, des Hautes Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes Maritimes. La toponymie de cette région suffit pour mentionner un cadre géographique où se mêlent des reliefs et des climats fortement changeant dans tout ce territoire. Son relief nous interpelle sur les bouleversements qui, lors du Tertiaire, ont modelé les Alpes et les Pyrénées. Cette région se résume donc à une alternance de chaînons calcaire préalpins (Lubéron, Ventoux, Lure, Alpilles...) qui sont très importants dans notre étude, mais aussi à des massifs cristallins (Maures, Esterel, Mercantour). Des zones moins accidentées sont présentes, mêlant des plateaux arides (Valensole, Saint-Christol Canjuers), des plaines alluviales (Crau, Camargue, Comtat), mais aussi des bassins intérieurs (Embrunais, Gapençais) et de profondes vallées (Durance, Verdon, Ubaye, Var...) (Collectif 1987, p. 7).

Les limites de notre étude sont celles définies par les frontières de la région. Il ne sera pas question ici d'étudier l'architecture du Languedoc, du Rhône ou bien d'Italie. La partie ouest est donc délimitée par le réseau hydraulique Petit Rhône puis, plus au nord, par le Rhône ; la frontière nord est placée entre le Mont Ventoux et les Baronnies pour le Vaucluse et par la Montagne de Lure pour la transition Drôme – Alpes de Haute-Provence. Cette frontière géographique passe également au nord des Préalpes du Dévoluy, au nord du Parc national des Ecrins et du Champsaur, mais aussi au sud du massif de l'Oisans pour le nord des Hautes-Alpes. La limite pour les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes est la frontière avec l'Italie. Il n'y a pas de profonde séparation physique : elle est constituée par des cols et des pas (Col de l'Échelle, Col di Turres, Col Saint Veran, Col de Chabrières, Col de Larche, Pas de Colle Longue, Col de Fenestre, Mont Bertranc, Mont Clapier...) qui passent au milieu de massifs montagneux qui rythment les Alpes. La limite sud de cette entité est la Méditerranée.

Notre étude sera donc faite dans cette vaste région où sont comptabilisés, pour le Néolithique final et la transition Néolithique final/Bronze ancien, 26 sites à architecture de pierre. Même si les études restent assez marginales dans les régions montagneuses, ces

habitats informent tous les types topographiques et tous les départements. Seul celui des Alpes-Maritimes sera délaissé, faute de site architecturé.

1.2. Un cadre chrono-culturel fraîchement révisé

Notre étude s'appuie sur des cultures et des faciès culturels de Provence occidentale qui ont été fraîchement révisés. Ceux-ci sont décrits dans une thèse (Cauliez 2009) où ces faciès culturels ont été individualisés d'après une nouvelle méthodologie basée sur des statistiques sur les formes et décors de la céramique. Cette étude se base sur les précédents travaux réalisés dans la région sur le Néolithique en général (Courtin 1969), et sur les classifications chronologiques et culturelles du Néolithique final (D'Anna 1995a et 1995b ; Lemercier 2007). Ceux-ci se basaient sur une Provence partagée pour la première phase entre les cultures de Fraischamp et du Couronnien. Pour la seconde phase, la culture couronnienne persistait, tandis qu'émergeait à la suite du Fraischamp, le Rhône-Ouvèze et le groupe du Nord-Vaucluse. Le Couronnien semblait en opposition avec les deux autres groupes culturels à cause de sa céramique qui exclut le décor sur la plupart de ses formes, alors que les autres groupes ont des céramiques qui sont en général plus intensément décorées.

Notre étude se fonde également sur une vision affinée de la céramique Campaniforme avec le travail de Guilaine, ainsi qu'une thèse pour l'ensemble de la Provence (Lemercier 2002) qui permet d'apporter quelques césures au sein de cette chronologie. Dans le travail de Cauliez, les principales limites apportées à sa nouvelle conception chronologique, déterminées par la mise en place de faciès céramiques, sont celles qu'avaient instaurés Lemercier, en restituant à nouveau les quatre phases du Campaniforme en terme de production de céramique. Les deux premiers stades semblent s'entrecroiser sur la même période chronologique et sont réunis dans le travail de Cauliez sous le terme de Campaniforme ancien. Puis est intercalé un stade appelé Campaniforme récent, avant l'insertion de l'ensemble Campaniforme à céramique à décor barbelé qui intervient dans la mise en place du Bronze ancien, et que Cauliez insère dans sa transition des deux périodes.

La chronologie de notre étude se base donc sur les travaux les plus récents, ceux de Jessie Cauliez (2009, 2010 et 2011) qui divisent le Néolithique final et le début du Bronze ancien en quatre Horizons pour la Provence, le couloir Rhodanien et la Drôme. L'Horizon 1 est défini de 3400 à 2900-2850 av. n. è. et comporte les groupes de Fraischamp, de Ferrières, du groupe d'Allan et le Style phase 1 de la Fare. Les faciès épi-Ferrières des Vautes, de la Roquette et des Bruyères semblent conclure cette période dans les régions limitrophes au Rhône ; le reste de la Provence n'est pas informé pour cette période. L'Horizon 2, entre 2900/2850 et 2600/2550 av. n. è., possède des informations moins « indigentes ». Il se côtoie

durant cette période différents faciès culturels : le Style Fontbouisse étape 1, le Style Mourre du Tendre, le Style du Luberon et des Monts du Vaucluse, le Style Limon-Raspail, le Style Crottes I, le Style Charavines et les Styles Couronnien étape 1 et 2. L'Horizon 3 est celui où les individus du Campaniforme ancien s'installent sur le territoire et correspond à des dates entre 2600/2550 et 2400/2350 av. n. è. Il se rapporte également à différents faciès culturels plus purement locaux : le Style Fontbouisse étape 2 et étape 3, le Style la Fare. Le Style la Citadelle, le Pilon du Roy qui est un style de transition entre le Couronnien et le Plan Saint-Jean est à cheval entre la fin de l'Horizon 2 et l'Horizon 3. Le Style Crottes II dispose des mêmes références temporelles sur une autre zone géographique. L'Horizon 4 se caractérise par l'introduction du phénomène Campaniforme récent rhodano-provençal et du Campaniforme barbelé/Bronze ancien. Ils sont accompagnés de cultures qui correspondent encore pour Cauliez à une étape Néolithique finale : le Style Pendimoun, le Style Plan Saint-Jean étape 1 et 2 et le Style Roynac le Serre I.

On remarque donc que ces dernières recherches vont dans le sens d'un éclatement en de multiples faciès culturels, alors que les premières études allaient dans le sens d'un regroupement d'entités sur plusieurs critères. Ces entités se différencient au niveau de leurs influences micro-régionales. Ces cultures qui sont donc maintenant bien comprises sur le plan de la céramique, ont été documentées sur toute la période qui nous intéresse, et n'attendent qu'à être renseignées dans d'autres domaines comme le lithique ou l'architecture. Ces travaux permettraient de voir si l'on retrouve les mêmes césures chronologiques, culturelles et géographiques que ce que Cauliez définissait, ou bien que ces césures ne correspondent qu'à des faciès céramiques.

1.3. Des recherches multiples sur l'architecture du Néolithique final : bref historique de la question

Des observations sur l'architecture sont intentées depuis 1960, année de la découverte du mur de l'habitation numéro 1 du Collet-Redon (Durrenmath et al. 2010, p. 245), premier mur du Néolithique final découvert en Provence. La technicité de ce mur sera dès lors considérée comme Couronnienne ; le Couronnien ayant été défini comme une culture propre par Escalon de Fonton en 1956. Ce premier mur engage dès le début des controverses, car il n'est semble-t-il pour ce dernier auteur, pas en pierres sèches mais lié de marne jaune.

Cependant, les travaux qui suivent, considèrent tous les autres murs découverts comme construits en pierres sèches. Les premières analyses portant sur plusieurs sites naissent après la fouille d'un corpus étoffé qui incluait toujours des structures de délimitation. Naturellement, au cœur des années 1980, c'est la question des enceintes de ces sites d'habitat qui occupe toutes les pensées. Lors des publications (Camps-Fabrèr et al. 1984 et 1985), il s'agissait de comparer les célèbres architectures du Languedoc comme celles du site de Boussargues aux sites provençaux en cours de fouilles de Miouvin, des Lauzières, du Camp de Laure, de La Barre du pommier et de La Citadelle. Ces sites qui occupent trois aires géographiques sensiblement différentes, ont été comparés du point de vue de leur implantation géologique, de leur topographie, mais aussi de leur technique de construction. Une réflexion chronologique, géographique et concernant les processus d'acquisition des matériaux a pu être engagée par ces chercheurs. Une multitude de comparaisons avec la région voisine démontrent les fortes mixités architecturales de l'architecture en pierres sèches, très tôt découvertes et publiées (Gascó 1976). L'article de 1985 essayait de prendre plus en compte l'intérêt de l'étude des techniques de construction, sans se focaliser sur la problématique des enceintes. Par ailleurs en 1987, se met en place une table-ronde à Lattes et à Aix-en-Provence sur la problématique des structures de délimitations et des implantations particulières : « Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le sud de la France et ses régions voisines. » (D'Anna et Gutherz 1989).

Au cours des années 1990, peu de travaux sur ces architectures ont été réalisés ; ils étaient plutôt destinés à renseigner l'unité architecturale du seul groupe Couronnien, avec son architecture importante en pierre. Durant ces quelques années, la définition du Néolithique final s'affinait (D'Anna 1995a et 1995b), l'architecture du Couronnien y était incluse et participait à cette définition : leurs habitats sont constitués d'une enceinte et d'une habitation

extérieure, mais certaines comme le Pilon du Roy ne comportent pas d'enceinte. Les maisons présentent des soubassements de pierres et l'élévation des murs est en torchis. Certaines cabanes ont de faibles surfaces dallées. Les murs semblent tous construits en double parement et remplissage interne. Ces habitats sont quelques fois très étendus, sur des topographies diverses et privilégident les substratums de calcaires coquilliers tertiaires (D'Anna 1995a, p. 310-311).

Les recherches se sont accrues au début des années 2000 avec pour ambition de mieux définir le Couronnien dans sa chronologie et sa géographie. Pour cela des études lithiques, céramiques, fauniques et de complexes architecturaux ont été menées. Ces recherches ont été réalisées dans le cadre du PCR : « Le Couronnien en Basse-Provence occidentale. Etat des Connaissances et nouvelles perspectives de recherches » qui s'est déroulé de 1999 à 2004. Celui-ci a renouvelé les recherches sur la Provence dans différents domaines qui ont permis l'ouverture et la réouverture de fouilles (Ponterau, le Collet-Redon, etc...), et la réalisation de travaux universitaires de maîtrises et de thèses. Durant ces quelques années, le travail sur l'architecture a été mené par Gilabert, souvent en collaboration avec Durrenmath et Margarit. La première étude a été dirigée comme un parallèle thématique avec l'article de Camps-Fabrer (Camps-Fabrer et al. 1985) et consistait à renseigner les techniques architecturales (Gilabert 2001), en développant bien sûr le concept de Couronnien avec son architecture à part, par rapport aux autres cultures présentes en même temps. Il renseigne les mêmes sites, mais ajoute les fouilles récentes de Ponterau, et celles moins récentes de la Brémonde, les Fabrys et Saint-Joseph Fontainieu. Il remet à plat la question du Collet-Redon à Martigues avec Durrenmath (Durrenmath et Cauliez 2003, 2004) durant ces mêmes années. Les questions qu'il soulève en 2002 (Gilabert 2002) nous intéressent au plus haut point, puisqu'elles traitent des indices de mixités architecturales des modes d'élévation. Pour celles-ci, il discute des modes d'appareillages et individualise les parements doubles à remplissage interne, des parements simples et des parements appareillés. Il parle ainsi de murs à simple parement pour la structure ST15 de Ponterau, et pour les murs MR3 et MR8 du Collet-Redon (Gilabert 2002, p. 88); la différenciation de ces mixités dans l'architecture en pierre est faiblement illustrée, mais cela pose les jalons de notre étude. Il considère d'ailleurs à ce sujet le parement double appareillé comme un outil utilisé par les Couronniens pour rénover leurs bâtiments (Gilabert 2002, p. 89). Les notions d'approches chronoculturelles de ces habitats sont réalisées avec l'aide de Lemercier (Lemercier et Gilabert 2004) qui propose de réfléchir sur toutes les composantes de l'habitat, qu'elles soient en pierre et terre, ou uniquement en terre architecturées et poteaux porteurs.

Les mêmes questions seront soulevées jusqu'à aujourd'hui, sans grandes innovations. On peut noter des synthèses architecturales sur un site (Margarit et al. 2009), des réinterprétations de sites anciennement et nouvellement fouillés (Durrenmath et al. 2010), et la continuité de l'élaboration d'une approche chrono-culturelle (Lemercier et Gilabert 2009). Mais il a été également mis en place des comparaisons micro-régionales avec les sites très architecturés du Collet-Redon et de Ponteau (Gilabert et al. 2004), tous les deux localisés à Martigues au sud de l'étang de Berre. Parallèlement à ces recherches, se mettent en place depuis 1987 des congrès diachroniques internationaux sur la Pierre Sèche. Ceux-ci, même s'ils s'occupent surtout d'études architecturales de tous types pour des réalisations modernes, et surtout sur les problématiques de mises en culture, ils étudient aussi les architectures de populations antérieures, par exemple une partie des architectures néolithiques (Tufnell 2010). Toutes ces études nous permettent d'orienter notre pensée selon différents axes.

1.4. Une définition apportée aux constructions en pierres sèches

C'est lors des actes de ces Congrès internationaux sur la pierre sèche que l'on a trouvé les meilleures définitions de ce phénomène, du moins celles qui correspondent le plus à nos pensées pour expliquer la technicité de la pierre sèche. Alomar travaille sur ce domaine depuis 1981, et présente lors de ces congrès une analyse technologique et générique de la construction en pierre sèche (Alomar 2010). Voici la définition : « la technique de la pierre sèche est : un système de construction qui utilise uniquement des pierres facilement maniables par un ou deux individus. La technologie de la pierre sèche couvre aussi plus largement tout un mode de construction qui est autosuffisant socialement, qui a une typologie économiquement et humainement universelle, qui est persistante depuis le Néolithique, voire avant » (traduction personnelle de l'espagnol). Nous remarquons donc que cette technologie semble avoir plusieurs constantes, sauf quelques cas particuliers, que l'auteur a décelées lors d'investigations ethnologiques.

C'est lors de ces travaux qu'il a également mis en place six caractéristiques récurrentes et essentielles aux constructions en pierres sèches. Celles-ci sont donc essentiellement microlithiques et individuelles (Alomar 2010, p. 18). Techniquement, un seul individu suffit à construire ce genre d'habitation, mais il est possible que deux individus entrent en jeu. Ce nombre permet une division du travail avec une spécialisation de chacun permettant d'optimiser la collaboration. Un nombre plus élevé d'individus, ne serait-ce qu'un troisième, n'améliore pas la vitesse d'exécution et instaure une certaine incommodité. Mais pour les grandes constructions, la multiplicité d'équipes de deux est possible. Troisièmement, le matériel utilisé pour ces constructions est local. Celui-ci est au plus loin à cent mètres de la construction, permettant à un homme de travailler seul toute la journée. A cela nous pouvons donner une objection en vue de notre corpus, le site des Fabrys à Bonnieux étant placé à 4 ou 5 kilomètres du gisement de matières premières, positionné en plaine. Quatrièmement, ce matériel est autonome. C'est le matériel le plus abondant dans les environs proches. Il n'est pas choisi de manière arbitraire, nous le voyons dans les constructions déterminées comme habitations mixtes : utilisant la pierre et un autre matériel qui est en égale importance dans les ressources locales. Cinquièmement, ce mode de construction est lié à une notion de rapidité. L'auteur fait le rapprochement au fait que ce mode de construction est lié à la précarité (Alomar 2010, p. 19), comme une utilisation en symbiose avec le nomadisme ou semi-nomadisme dans le cadre de tholos ou d'abris pour les hommes et les troupeaux. On peut

aussi apporter des objections à cette constante pour notre corpus. La majorité des constructions en pierres sèches du Néolithique final semble avoir été utilisée assez longuement, et pas forcément sur des sites qui paraissent saisonniers, mis à part ceux positionnés dans les Hautes-Alpes. Sa sixième constante est que les hommes n'utilisent pas d'autres outils que leurs propres mains. Les seuls outils utilisés étant des ustensiles précaires pour sortir plus facilement des blocs de leur lit naturel. Mais aucun outil pour le transport ni la pose de la pierre ne paraît être utilisé dans ce type de construction.

Cet article présente donc bien une définition qui convient à notre champ d'étude, même si la pierre sèche n'est pas attestée à cent pourcent sur l'ensemble de nos sites, des liants comme de la terre pouvant être utilisées et ne laisser aucune trace. Les six caractéristiques définies posent les jalons pour comprendre le sens apporté aux constructions et à leur rendu final. Il ne faut pas non plus oublier, que l'ensemble de notre corpus de murs correspond à ceux en pierres sèches mixtes, qui utilisent la pierre pour les soubassements et d'autres matériaux pour les élévations.

1.5. Mise en place de la problématique

Depuis que Cauliez a mise en place un développement culturel à faciès multiples en Provence, on ne peut plus attribuer l'architecture en pierre sèche domestique uniquement à la seule culture couronnienne. Cette désignation fonctionnait dans le cadre de la définition de D'Anna qui individualisait des sites Couronniens « stricts » et des gisements où la plus grande partie du mobilier se rattachait à cette culture, mais dont certains éléments faisaient parties intégrantes d'éléments extérieurs (D'Anna 1995b, p. 270-271). Il avait fait le choix fort et contraire à ce que fera Cauliez plus tard (2009), de garder l'attribution couronnienne pour ces sites : « ..., plutôt que de créer une culture hybride particulière, il paraît préférable de rattacher ces sites à la culture couronnienne, dont le mobilier est très largement dominant, en faisant appel à des notions de contemporanéité, de contacts et d'échanges avec des groupes voisins pour expliquer la présence d'éléments non conformes à la définition stricte ou à la norme » (D'Anna, 1995b, p. 271).

Certains auteurs avaient déjà repoussé les constantes qui précisaien l'identité du groupe Couronnien qu'avait proposé D'Anna pour leurs habitats (D'Anna 1995a, p. 310-311). Pour ceux-ci, les enceintes provençales sont par exemple construites dans deux périodes bien circonscrites : 3200-2800 av. n. è. et à partir de 2150-2100 av. n. è. (Lemercier et Gilabert 2009, p. 262). La pierre sèche ne semble pas être utilisée exclusivement, il apparaîtrait qu'une utilisation de pierres liées à la terre soit possible, et plus encore d'habitations de bois, de pierre et de torchis. Ce sont des constructions qui sont qualifiées de mixtes et qui représentent bien le Couronnien pour ces auteurs, (Lemercier et Gilabert 2009, p. 263). Toutes leurs descriptions se basent sur le nouveau modèle chronologique présenté en 2007 (Lemercier 2007, p. 494, fig. 9) et les différenciations sont donc faites selon des habitations considérées comme faisant partie du groupe Fraischamp, du groupe Couronnien, ou bien des groupes Campaniforme et Rhône-Ouvèze.

Depuis les nouveaux travaux de Cauliez, nous avons donc une explosion des faciès culturels qui nous permettent une plus grande compréhension des sites. Ces gisements sont maintenant beaucoup mieux connus au niveau culturel mais aussi au niveau chronologique. Une nouvelle classification a été proposée et est beaucoup mieux cernée géographiquement. Nous nous baserons donc sur cette chronologie et sur ces faciès culturels pour notre étude architecturale.

Il semble possible de proposer une problématique en rapport avec le travail de Jessie Cauliez et les différentes recherches en architecture. Plutôt qu'une problématique restreinte, nous soumettons un ensemble de questions qui essayera d'amener des réponses. Quels faciès culturels utilisent une architecture de pierres sèches et quelles en sont les conditions topographiques ? Les structures architecturées ont-elles une utilisation circonscrite dans le temps ou sont-elles réutilisées ? L'on s'interroge également sur le phasage par Horizon : est-il possible de le distinguer par types de constructions et par techniques architecturales ?

Partie 2 :

Une chronologie et des cultures difficiles à appréhender ?
Vers une chronologie à consonances pluriculturelles...

2. Une chronologie et des cultures difficiles à appréhender ? Vers une chronologie à consonances pluriculturelles...

La chronologie du Néolithique final de la Provence était et est encore dure à assimiler et à expliquer. Les ensembles culturels associés à cette période ont été définis assez tôt sur des critères matériels. Les marges, que ce soit le début ou la fin du Néolithique final, n'ont pas été bien définies, des incertitudes résidant dans les chronologies. Maintenant, les derniers travaux semblent aller dans le sens, où en Provence il n'y aurait pas de Néolithique récent, mais un Néolithique moyen qui perdurerait jusqu'à la mise en place du groupe Fraischamp et d'autres faciès locaux. Pour la fin de la période Néolithique final, les avis sont partagés. Il semble qu'une phase de transition soit mise en place entre le Néolithique final et le Bronze ancien, découpée entre groupes encore Néolithique et groupes assimilés au Campaniforme barbelé.

Mais pour arriver à cela, il a fallu 100 ans de construction de discours scientifiques. Ici ne seront résumés que quelques grands cas de ces dernières années.

2.1. Les premières synthèses du Néolithique provençal

2.1.1. La mise en place du Couronnien

Escalon de Fonton dès 1963 avait posé les bases du Néolithique en Provence (Escalon de Fonton 1963). Il définit en quelques pages le Cardial, le Lagozien, le Chasséen et ce qui nous intéresse plus particulièrement le Couronnien. Cette dernière culture est la première à être définie pour le Néolithique final, et ce, dès 1956, et est basée sur le site éponyme du Collet-Redon à la Couronne. A cette époque elle est considérée comme appartenant à un Chalcolithique ancien ; elle se trouve partout en Provence dans des villages formés sur des plateaux. Sa céramique est sans ornement et à fond rond, les silex sont gros et épais et contiennent de nombreuses retouches. La chasse et la pêche semblent diminuer. Les murs sont en pierre et mortier de terre avec des toits en torchis. Pour lui également, le Campaniforme ancien est contemporain du Couronnien final. Voilà résumée la pensée de ce grand chercheur qui a posé les jalons de cette culture en Provence.

2.1.2. Des cultures néolithiques bien mises en place et rapidement

Peu de temps après cela, Courtin publie sa thèse (Courtin 1969). Celle-ci permet de mettre en place fortement dans les esprits les différentes cultures du Néolithique. Il décrit le Cardial, le Chasséen, le Lagozien ou Néolithique de type Trets, le Couronnien, le

Chalcolithique et le Campaniforme. Il décrit chacune de ces cultures selon le même schéma descriptif en dix points : l'historique, les habitats, les sépultures, le matériel lithique, la céramique, l'industrie osseuse, la parure, l'économie, la chronologie et son aire de répartition. Dans ce contexte, le Couronnien est donc décrit selon ces 10 critères. Avant la mise en place de cette culture, Courtin n'interprète pas la fin du Chasséen méridional. Il constate juste que l'unité lithique et céramique disparaît et une explosion des influences culturelles est reflétée par l'éclatement des styles céramiques. Tous ces groupes ont le même mode de vie, la même industrie lithique mais n'utilisent pas la même poterie (Courtin 1969, p. 144). Le Couronnien fait donc partie de ces cultures et se définit selon des habitats formés de gros villages non fortifiés qui sont établis sur des petits plateaux, des basses terrasses et des replats rocheux. Il place ce groupe chronologiquement sous le Campaniforme et contemporain du Fontbouisse pour la phase ultime du Couronnien (Courtin 1969, p. 145). Au niveau de l'outillage, le débitage lamellaire Chasséen est abandonné pour laisser place à une utilisation plus large de l'éclat, mais certaines lames font encore plus de 20 cm (Courtin 1969, p. 147) (fig. 1). Les formes céramiques ne rappellent pas le Chasséen, elles sont banales (Courtin 1974, p. 158), et tous les vases ont des fonds ronds. Beaucoup de ces céramiques n'ont pas de moyens de préhension, aucune forme n'est carénée, et le décor est inexistant (Courtin 1969, p. 149-150). L'outil osseux le plus représenté est une sorte de tranchet interprété par Escalon de Fonton comme un instrument de vannier. La majorité de l'industrie est faite sur des esquilles d'os longs de ruminants, et souvent juste taillées en biseau. L'absence de sépulture ne permet pas de connaître la parure, même si celle-ci semble en coquillages marins. L'économie semble mixte, entre l'agriculture et l'élevage donnant un statut sédentaire à ces individus (Courtin 1969, p. 151). La répartition de ce groupe semble s'arrêter à l'ouest par le Rhône, au nord par le massif du Luberon et à l'est par le massif occidental de la Sainte-Baume.

Le groupe Campaniforme est aussi bien informé par cet auteur, qui voit en lui une civilisation surtout marquée culturellement par sa céramique (fig. 2). Elle est très différente des autres cultures par la pureté de ses formes, par le fini de ses surfaces et par la diversité de ses décors (Courtin 1969, p. 325). Il voit en ce groupe une civilisation vraiment régionale. Il est né sous la pression d'influences extérieures (centro-européenne, méridionales et avec la Sardaigne) et en amalgamant les techniques nouvelles ajoutées à celles du Néolithique récent (Courtin 1969, p. 344). Il se démarque donc des hypothèses qui suivront plus tard sur cette civilisation.

Pour lui le Couronnien serait donc le premier faciès à être individualisé en Provence occidentale. Il se différencierait du Chasséen par une multitude de cultures qui proviendrait

d'influences maritimes. La phase évoluée de cette culture serait influencée fortement par les groupes languedociens, le Ferrière et le Fontbouisse qui permettraient d'individualiser en Provence un style Campaniforme régional qui présente quelques analogies avec le groupe pyrénéen mais s'en distingue. Les contacts vers le nord et le nord-est ne commencerait pas avant l'extrême fin du II^{ème} millénaire où les civilisations de l'Age du Bronze prendraient le relais des influences méditerranéennes qui étaient jusque-là prépondérantes (Courtin 1969, p. 382).

2.2. L'élaboration d'un phasage chronoculturel pour le Néolithique final

Le développement de nombreuses fouilles et de beaucoup d'articles de synthèses sur ces sites ont mené à des chronologies culturelles. C'est D'Anna qui le premier a élaboré une chronologie sous forme de tableau qui permettait de voir les liens entre les différentes cultures de Provence, et également leurs liens avec les cultures languedociennes (D'Anna 1995a, 1995b, 1999).

2.2.1. L'élaboration d'un ensemble de références pour le Couronnien

Le groupe Couronnien, on l'a dit auparavant, a eu ses caractéristiques décrites plusieurs fois par Escalon de Fonton selon plusieurs critères matériels. La céramique est maintenant bien connue et illustrée de manière synthétique (Escalon de Fonton 1982, p. 39) (fig. 3). Elle est donc fine, bien cuite, solide et de bonne facture. Le dégraissant de calcite et de calcaire amorphe est pilé finement, même si de gros grains sont quelquefois visibles sur les grands récipients. La pâte est souvent grise ou noire, mais il existe des teintes beige clair-orangé et le traitement des surfaces est fonction de la taille des vases. En effet, les petits et moyens sont très soignés et sont bien lissés et lustrés. Par contre leur surface n'est jamais régulière et elle possède des creux (D'Anna 1995a, p. 309). Les formes de la céramique de la Couronne sont dérivées de la sphère ou du cylindre (fig. 4) ; quelques vases sont tronconiques ou à profil galbé et il existe quelques formes carénées (D'Anna 1995b, p. 267). Les préhensions sont par contre très peu diversifiées, ce sont souvent des mamelons circulaires ou allongés horizontalement. La céramique ne possède pas de décor, sauf quelques exceptions comme des petits cordons en relief, des pastillages au repoussé et des impressions rondes.

Du point de vue lithique, peu de pièces ont été découvertes sur le site éponyme et il a donc été longtemps difficile de décrire cette industrie pour ce groupe. Il semble que le débitage soit tout de même orienté vers la production d'éclats et de grandes lames épaisses. Ces dernières sont souvent retouchées de manière semi-abruptes ou obliques. L'intégralité de l'outillage est sur éclat (D'Anna 1999, p. 152) et l'industrie autre que l'outillage est dominé par les pointes foliacées bifaces à retouche couvrante ou à face plane à retouche partielle. L'industrie osseuse a été très tôt perçue comme originale. Il semble qu'ils préféraient utiliser des tibias de moutons ou de chèvres faiblement transformés avec des procédés de fabrication rapides et économiques. Les objets perforant dominant cette série.

L'habitat est particulier. « L'habitat Couronnien présente des constantes qui contribuent à préciser l'identité du groupe » (D'Anna 1999, p. 152). Ces sites semblent posséder des enceintes en pierre construites en double parement et remplissage interne dans une configuration nord-sud avec une habitation placée à l'extérieur du côté est. Celles-ci étaient en torchis tandis que la pierre était limitée aux assises de murs, aux calages de poteaux, à des dallages et à des limites de foyers. L'habitat est de plein air et sur toutes les topographies (D'Anna 1999, p. 152-153).

Ce groupe est donc bien défini par D'Anna. Il ne s'étend que sur la Basse Provence occidentale, sur la même aire de répartition que les dolmens à chambre allongée. Sa céramique possède un statut particulier par son aspect relativement peu décoré. Son habitat avec des enceintes en pierre et des habitations en torchis l'ont longtemps caractérisé.

2.2.2. La différenciation du Rhône-Ouvèze

C'est en 1987, lors de la fouille de la Plaine-des-Blancs à Courthézon dans le Vaucluse que Muller et D'Anna ont mis au jour une culture originale et différente du Couronnien. Ce site a permis l'élaboration d'un nouveau courant stylistique en comparaison avec d'autres ensembles proches physiquement. Cet ensemble de sites a également la caractéristique de compter des gisements d'habitats qui préfèrent les zones peu élevées et proches de secteurs mal drainés (Muller et al. 1987, p. 481). Ils sont principalement en pied de pente pour les petits établissements et implantés sur des terrasses pour les grands. Les structures présentes sur ces sites sont en terre, en bois et également en pierre. On y retrouve des fossés, des palissades, des fosses, quelquefois des sépultures isolées, et des cabanes qui font références à l'architecture Fontbouisse (D'Anna 1995a, p. 313).

Sur ceux-ci, la Plaine-des-Blancs, Claparouse, le Mourre-du-Tendre et la Butte Saint-Laurent, un ensemble céramique a été découvert et permet une individualisation en faciès culturel. Géographiquement ce groupe ainsi défini est placé dans la vallée du Rhône et dans la Basse-Durance. Il semble être étendu jusqu'au Rhône à l'ouest, jusqu'aux Alpilles et la région de Cavaillon-Orgon pour l'Ouest (Muller et al. 1987, p. 481). Les composantes de cette céramique originale (fig. 5) font d'elle un élément de bonne facture, bien cuite, avec un dégraissant abondant de calcaire, sable et calcite. Les surfaces de celles-ci sont lustrées et soignées sur les petits et moyens vases, tandis que les grands montrent moins de soin. Le corpus de formes est très varié (D'Anna 1995a, p. 312-313). Les préhensions sont relativement diversifiées et les décors sont une composante de l'individualisation de ce groupe (D'Anna 1995b, p. 274). Ceux-ci sont très disparates : sillons incisés, fines cannelures

en guirlandes, cordons en arceau reliant les préhensions, pastillage au repoussé en ligne ou en triangle sous le bord, mamelons prismatiques pincés verticaux sur carène, rares impressions rondes pour simplement les présenter succinctement.

En résumé ce groupe semble être manifestement tributaire des influences languedociennes (Muller et al. 1987, p. 481). Les vases à doubles cordons et ouverture rétrécie, les préhensions à ensellement médian, les incisions en guirlande, les pastillages au repoussé et les cordons caractérisent les influences Ferrières, tandis que celles de Fontbousisse sont représentées par les formes carénées et les décors en métopes (Muller et al. 1987, p. 480). Ces céramiques, qui sont soumises à cette double influence dans cette aire géographique et chronologique, se manifestent par des formes carénées et des grands vases à ouverture rétrécie et à cordons souvent en arceaux. Les petits vases sont encore plus d'inspiration languedocienne. L'attribution au groupe stylistique du Rhône-Ouvèze proposée en 1987 semble avoir été attestée en 1995.

2.2.3. La découverte tardive d'un groupe stylistique particulier : le Fraischamp

C'est en 1990 que ce groupe a été différencié par les travaux de Sauzade, Carry et Chambert (Sauzade 1990). Le site éponyme la Clairière – Vallon de Fraischamp à la Roque-sur-Pernes a été fouillé de 1979 à 1986 sur une surface de 100 m² dans une petite dépression en pente. Seul un mur et deux fosses ont été retrouvés pour cette période.

Les formes de la céramique trouvée ici ne sont pas complètes, elles sont très fragmentées. Elles sont de très bonnes qualités en général avec un traitement des surfaces interne et externe soigné. Il s'agit non seulement ici de lisser celles-ci, mais presque de les polir ; ceci leur donne un aspect brillant (D'Anna 1995a, p. 311). Les vases sont donc à fond rond sauf un vase à fond plat de forme tronconique. Les formes sont simples et dérivées de la sphère (fig. 6), le décollage de la lèvre vers l'extérieur leur donne parfois un profil en S. En plus de cela, il existe des formes composites, mais sans carène vive (Sauzade et al. 1990, p. 160-164). Les préhensions sont peu diversifiées. Il s'agit de boutons à base ronde ou ovale, disposés de façon unique, ou bien par 4 aménagés deux par deux. Les préhensions allongées sont placées horizontalement ou verticalement, parfois percées, et dans ce dernier cas, elles ont en plus un cordon en relief entre-elles (Sauzade et al. 1990, p. 165 ; D'Anna 1999, p. 149). Une des particularités du corpus céramique de ce site est ses décors nombreux et variés ; ils sont en creux ou en reliefs. Les creux sont fait par incision sur pâte crue ou gravés sur pâte cuite : ils sont caractérisés par des lignes parallèles, des chevrons et des lignes en épis

(Sauzade et al. 1990, p. 165). Les décors en relief sont plus divers, ils sont composés de : cordons lisses sous le bord reliant les éléments de préhension, des cordons doubles ou multiples sur les vases de grande taille, des cordons ondés ou en arceaux et des cordons courts verticaux (D'Anna 1995b, p. 271). Ses décors de types physiques différents peuvent se retrouver sur les mêmes vases, ceux rythmés en chevrons limités par des lignes, ou bien ceux formés par des compositions en épis sont par exemple caractéristique.

Toutes ces composantes céramiques particulières marquent de nombreuses influences. Celles-ci pour la Provence seraient celles de la Basse-Provence occidentale, mais il est également perçu des affinités avec le nord du Vaucluse. Des emprunts manifestes aux décors du Ferrières sont faits sur une grande part de la céramique de ce site éponyme. L'assimilation de ses formes provençales, avec des décors d'influence Ferrières font de cette céramique une originalité. Celle-ci permet de définir un groupe stylistique appelé Fraischamp, avec une aire d'extension assez minimale, composée de ce site, de la grotte Saint-Gervais à Bonnieux, de La Grande Grotte de Vidauque et de la Baume des Enfers à Cheval-Blanc (Sauzade et al 1990, p. 176-177). D'Anna propose en 1995 d'ajouter à ces sites celui de la grotte Goulard à Ménerbes dans le Luberon (D'Anna 1995b, p. 273), qui possède un ensemble mobilier proche.

Ce groupe peut aussi être caractérisé sur d'autres critères originaux, par exemple la parure. Elle est constituée par de nombreuses canines de canidés, de nombreux coquillages (*cardium*, *dentale*, *cérithe*, perles discoïdes en test) et des pendeloques coniques à pointe en calcaire (D'Anna 1995a, p. 312).

Par contre les industries osseuses et lithiques ne caractérisent que très peu ce groupe. L'outillage lithique semble issu uniquement de silex locaux, et orienté vers la production d'éclat. Seules les grandes lames n'ont pas été aménagées à partir de rognons de silex à cortex verdâtre qui sont présents sur place dans les bancs de molasse burdigaliennes (Sauzade 1990, p. 166). L'industrie lithique est donc composée de : lames, flèches tranchantes (rares), flèches foliacées symétriques ou non, larges et de grande taille, flèches losangiques (rares), grattoirs réguliers sur éclats, becs simples ou multiples, pointes épaisses (D'Anna 1995a, p. 312). Les outils osseux ne semblent pas non plus se différencier des autres industries ni des gisements Néolithique final/Chalcolithique. Les outils sont fabriqués à partir de tibias de bœufs, d'ovins et de caprins, et quelquefois de lapins. Le mode opératoire est simple ; il consiste à fracturer l'os qui est souvent raclé puis poli derrière, mais pas toujours (Sauzade et al. 1990, p. 169). Comme le Couronnien, cette industrie comporte des poinçons sur métapode fendu

longitudinalement, des poinçons sur métapode et tibia aménagés en biseau, des poinçons sur fragments de diaphyse, des bipointes et des outils à tranchant distal biface sur métapode ou cubitus de bœuf (D'Anna 1995a, p. 312).

2.2.4. D'autres cultures à part de ces ensembles qui sont bien différenciées ?

Sauzade avait mis en évidence des groupes céramiques différenciés en Provence. Pour lui, il existerait au moins quatre groupes stylistiques céramiques contemporains en Provence occidentale. Deux sont à faibles influences languedociennes (le Couronnien et le groupe du Nord-Vaucluse) et deux ont de larges influences Ferrières : le groupe du Fraischamp et le groupe des Alpilles. Il pourrait également avoir un cinquième groupe selon lui déterminé sur l'analyse d'un seul décor (Sauzade et al. 1990, p. 176). Le groupe, qui est le plus souvent différencié, est celui du Nord-Vaucluse. Il a été déterminé dans les hypogées du nord du Vaucluse qui présentent des séries particulières qui ne semblent pas se rapprocher des autres séries céramiques des autres groupes (D'Anna 1995a, p. 313). Plusieurs phases de dépôts et une longue utilisation de ces monuments ont été prouvées. Le mobilier contenu dans ces hypogées est difficile à comparer aux séries découvertes sur des sites d'habitats car il n'est composé pour la céramique que de vases de petites tailles (bols, gobelets, coupes). Ce groupe serait composé de séries particulières déterminées sur les sites de Grillon, du site de plein-air des Vignes de Saint-André à Gigondas et le niveau de base de Roaix. D'autres sites se différencient par un mobilier à affinité Rhône-Ouvèze : le niveau supérieur de Roaix, l'hypogée des Echaffins à Cairanne et l'hypogée des Boileau à Sarrians. Ces influences sont montrées dans les formes : gobelets carénés à col évasé, bols carénés à col évasé, coupes à carène basse ; dans les préhensions : mamelons prismatiques ; et dans les décors : cordons reliant les préhensions, pastillage (D'Anna 1995a, p. 314).

L'autre unité stylistique présentée est celle du Campaniforme ; leurs céramiques ont été découvertes dès le XIX^{ème} siècle avec les fouilles de l'hypogée de Fontvieille par exemple, mais la première synthèse (Courtin 1969) de ce groupe provençal n'a été tentée qu'à partir de fouilles récentes comme celle de la Couronne. Comme pour les autres groupes, celui-ci a été individualisé à partir de la céramique. C'est Guilaine (1984) qui le premier a bien individualisé le Campaniforme en quatre groupes (fig. 7), schéma que l'on utilise encore aujourd'hui. Cette sériation tient compte à la fois des techniques décoratives et des supports morphologiques (Guilaine 1984, p. 175). Le premier Horizon défini est celui du cordé-

international avec des lignes limitatives à la cordelette. Le style cordé n'apparaît pratiquement que sur des gobelets classiques. Il est réalisé par impression d'une cordelette pour former des lignes horizontales et parallèles. Le style international est lui un gobelet décoré de bandes limitées par des lignes circulaires au peigne. Le décor comprend une alternance de bandes ouvragées et de bandes réservées (Guilaine 1984, p. 176). Le second Horizon voit l'apparition sur les gobelets à décor international de motifs triangulaires décorés au peigne ou de quelques estampages. Pour l'Horizon 3, c'est la période du décor incisé ou estampé. La décoration au peigne se maintient mais se raréfie. Les formes sont par contre beaucoup plus diversifiées : gobelets, jattes, coupes, écuelles, bouteilles, tasses à anse. L'Horizon 4 est lui constitué de décors barbelés, estampages, sillons et croisillons. Toute cette évolution est pour lui contenue entre 2250/2200 et 1650 av. n. è. (Guilaine 1984, p. 182).

Les assemblages autres que la céramique restent plus proches des autres groupes (D'Anna 1999, p. 155). Des pointes de flèches à ailerons et pédoncules caractérisent l'industrie lithique, tandis que pour la parure, les boutons à perforation en V, les « brassards d'archer » et les pendeloques arciformes à perforation médiane sont considérés comme propre au Campaniforme. Mais ce qui fait la spécificité du groupe est l'utilisation du métal, surtout du cuivre : poignards, pointes de Palmela, perles biconiques et alènes bipointes à section carrée. Il existe également quelques parures en or. L'attribution du métal n'est pas forcément allouée à ce groupe pour son introduction dans la région. On rencontre ces individus avec ces particularités matérielles aussi bien sur les sites d'habitats qu'en sépultures. Sur les habitats, le nombre de céramiques Campaniforme est dérisoire par rapport au taux de céramique des cultures locales. Par conséquent, ils ne sont pas considérés comme sites Campaniforme, mais comme sites à campaniformes (D'Anna 1999, p. 155). Pour lui, ce groupe a aussi ses habitats propres en positions topographiques difficiles : Fortin du Saut, Les Calades à Orgon, le Col Sainte-Anne ; ils s'installent souvent dans des grottes alors que ce mode d'implantation est délaissé par les autres groupes. Ce dernier révise cette chronologie et propose une aire de répartition de ce phénomène entre 2800 et 2300 av. n. è. Ce groupe se met donc en place dans une phase avancée du Néolithique final, quand les groupes locaux sont bien différenciés et développés. Il semble s'arrêter en même temps qu'eux. Il est considéré que le Campaniforme est intrusif par rapport aux groupes locaux en Provence. Est-ce un groupe culturel ou un phénomène commercial ? (D'Anna 1999, p. 156).

2.2.5. La réalisation d'un tableau d'analyse chronoculturelle

Ici ne sera décrit que le tableau présenté par D'Anna lors du colloque d'Ambérieu-en-Bugey en 1992 (D'Anna 1995b, p. 275, fig. 5) (fig. 8). Il illustre plus facilement le phénomène que ces autres classifications présentées lors des autres colloques et congrès (D'Anna 1995a, p. 320, fig. 5 ; D'Anna 1999, p. 148, fig. 1). Ce tableau a tout de même un défaut, il est en effet composé selon des datations « BP », moins facilement compréhensibles qu'un tableau « BC », datations plus commodes et déjà utilisées pour le Languedoc.

Ce tableau se base donc sur la chronologie du Languedoc qui est considérée comme bien établie. Aux groupes du Néolithique récent, l'Avencas, la Mort-des-Anes et la Corconne, se succèdent l'ensemble Ferrières. Dans celui-ci une évolution interne a été décelée et il se développe entre 3400 et 2900 av. n. è. Vers 2900-2800 se place une phase de transition entre le Ferrière et le Fontbouisse. Cette transition est vue soit comme une filiation directe, ou soit comme une transition par transformations internes progressives associées à des innovations.

D'Anna a découpé ce tableau et cette période en deux phases principales, correspondant à deux phases internes. La première phase se rapporte au Néolithique récent pour le 1a, et au Néolithique final pour le 1b, tandis que la seconde phase considérée comme Chalcolithique est divisée par une transition (2a) et par un plein développement (2b) (D'Anna 1995b, p. 275). La phase 1a pourrait être représentée par la grotte Goulard, mais l'auteur fait beaucoup de réserves sur ce cas. Celui-ci semble influencer les groupes Couronnien et Fraischamp postérieurs. Le groupe de Fraischamp commence son histoire dès 3400 av. n. è., et subit des influences du style de la grotte Goulard, du groupe Chasséen mais aussi du Ferrières pour le décor. Il est situé sur l'extrémité occidentale des monts du Vaucluse et du Luberon, et sans doute toute la plaine du Rhône. Le Couronnien se mettrait en place sensiblement en même temps selon des réserves de datations. Il est en tout cas bien attesté à partir de 3100 av. n. è. et se prolonge sans changement apparent jusqu'en 2400 av. n. è. L'habitat semble lui montrer des stades évolutifs à Miouvin et aux Lauzières. Lors de l'évolution de ce groupe, le Fraischamp s'individualise et donne naissance vers 2900 au groupe Rhône-Ouvèze. Il s'agit d'un changement dans la même période de temps que celui entre Ferrières et Fontbouisse. C'est également à partir de ce moment que naît le groupe Nord-Vaucluse, qui semble lui-aussi venir du Fraischamp. Une collectivité aurait donc glané les formes du Fraischamp sans garder les décors et n'aurait pas reçu de nouvelles influences languedociennes : celle-ci est le Nord-Vaucluse ; l'autre n'aurait gardé qu'une portion des formes céramiques, et en apporterait d'autres sous l'impulsion des groupes languedociens

avec de nouveaux décors adaptés, c'est le Rhône-Ouvèze (D'Anna 1995b, p. 276-277). Cette ségrégation n'est basée que sur de la céramique, d'où les questions posées à l'encontre du terme « culture », peu employé car les auteurs préfèrent la notion de « groupes ». Ces quatre groupes ainsi différenciés font partie du même ensemble et déterminent différents aspects d'une même société (D'Anna 1995b, p. 278).

2.3. Une amélioration des connaissances du phénomène Campaniforme et des groupes du Néolithique final : les apports de Lemercier

2.3.1. Les différentes phases stylistiques campaniformes

C'est lors de sa thèse présentée à Aix-en-Provence en 2002 que Lemercier a redéfini le Campaniforme provençal, précédemment déterminé par Guilaine (1984). Cette culture était surtout analysée à partir des restes archéologiques des contextes funéraires (Lemercier 2002, p. 18), et n'apparaissait que rarement dans les habitats comme le Collet-Redon (Guilaine 1984, p. 181). Il définit son cadre d'étude sur celui de la diffusion du groupe « Rhodano-Provençal », dérivé du premier phénomène de diffusion des gobelets Campaniformes (Lemercier 2002, p. 19). Depuis Guilaine, il est considéré que le phénomène Campaniforme n'est plus un tout, mais la succession de divers phénomènes encore mal définis et séparés dans le temps.

Le Campaniforme désigne à l'origine un gobelet céramique dont le profil est en S, permettant de lui donner une forme de cloche à l'envers. Son décor et le soin apporté à sa réalisation en font un matériel particulier (Lemercier 2002, p. 21). Au fur et à mesure du temps, d'autres objets se sont associés à cette unique forme céramique (*cf. infra* 2.2.4). Sa thèse est motivée par le constat que l'insertion du Campaniforme au sein de contextes locaux et les relations chronologiques entre ces cultures sont mal maîtrisés. Plusieurs interprétations contradictoires existant dans certaines régions. D'Anna (1995a et 1995b) avait bien tenté une synthèse mais le problème du Campaniforme en Provence n'était toujours pas réglé. Trois problématiques peuvent donc aiguiller son travail : renseigner le phénomène (caractériser les objets et les pratiques communes à ces diverses régions), comprendre son sens de culture, et sa place dans le Bronze ancien (Lemercier 2002, p. 43). Il dispose pour cela d'un inventaire de plus de 300 sites.

Il divise son corpus de références en trois ensembles : les « céramiques décorées » qui sont celles décorées du style Campaniforme, les « céramiques fines non décorées » correspondent à celles de petites dimensions et de même formes que les précédentes mais sans décor (ce sont des écuelles, des bols et des gobelets qui pourraient correspondre à des vases à boire ou manger) et les « céramiques communes », qui sont les récipients de moyennes et grandes tailles de typologies différentes de la céramique ornée (ce sont des vases de cuisson ou de conservation) (Lemercier 2002, p. 93). Ces typologies posent problèmes

lorsque l'on sait que ces céramiques ne présentent rarement des tessons de plusieurs centimètres carrés (Lemercier 2002, p. 53-54). Les décors sont ensuite individualisés par techniques, déterminés en fonction de la pâte, l'outil, le geste et par différents essais expérimentaux (en dresser la liste serait fastidieux ; pour consulter ces références, voir Lemercier 2002, p. 54-55).

Tous ces travaux amènent à caractériser un ensemble de quatre assemblages stylistiques (Lemercier 2002, p. 78) :

- Le style 1 regroupe le style linéaire à la cordelette, le style linéaire pointillé, le style international et le style international mixte.
- Le style 2 correspond au style dérivé de l'international pointillé géométrique auquel sont souvent associés des décors de style 1. Les décors à l'ongle font également partie de cet ensemble.
- Le style 3 prend en compte le style incisé et estampé, avec un ajout des décors de type pointillé complexe et des décors de style incisé. Quelques rares tracés digités sont présents.
- Le style 4 comprend le style incisé et barbelé.

Mais il ne faut pas croire que ces différents ensembles ne soient constitués uniquement de céramiques de grandes qualités. Il existe aussi des vases à décors de médiocres qualités d'exécution (Lemercier 2002, p. 112).

L'outillage lithique de ce groupe semble spécifique selon cet auteur. Il le serait en tant que matériaux et chaînes opératoires. La proportion d'outil de chaque site leur est propre et ils utilisent de rares outils de typologie spécifique à cette culture. Il semblerait qu'il existe un changement de certaines activités durant cette période, une transformation des comportements, mais également d'une modification des traditions (Lemercier 2002, p. 116).

Au niveau de l'outillage faunique, les matières premières utilisées sont majoritairement celles d'animaux domestiques, avec quelques rares cas d'espèces chassées. Seule une vingtaine de types d'outils sont identifiés pour ce groupe, ce qui est faible comparée au 51 types d'outils Couronnien. Il semble que l'usage des matières dures animales servent à la réalisation de parures. Ce sont ces matières qui sont utilisées pour les pendeloques arciformes et les boutons en perforation en V notamment (Lemercier 2002, p. 123).

Les sites d'habitats de ce groupe sont particuliers. Au niveau des structures, il est surprenant de voir qu'à des habitats en plein air de 60 m² avec fosses, silos et sans doute des

greniers, s'opposent des sites de cavités sans investissement techniques et ce, dans des secteurs très marginaux. Les différents groupes stylistiques discernables dans le temps et dans l'espace semblent s'implanter sur des sites à topographies variables. Le style 2 qui est localisé en rive gauche du Rhône est composé uniquement de sites perchés et de surfaces réduites (Les Calades à Orgon, Le Col Sainte-Anne et les Barres à Eyguières pour ceux de notre corpus). Ceux du style 3 ont une répartition plus large et sont mieux distribués entre sites de plaines et sites perchés tandis que ceux du style 4 retrouvent des implantations majoritaires en hauteur ou en topographie particulière (Lemercier 2002, p. 154). Seul le site du Camp de Laure au Rove semble présenter une enceinte de cette culture. Elle est composée d'un mur épais doublé dans sa position centrale ; adjacents à ce mur, différents tas de pierrailles plus ou moins circulaires, rythment l'enceinte et forment peut-être des tours.

Il est rare de trouver des sites purement et strictement Campaniforme, la plupart sont en association avec des cultures locales du Néolithique final. Il faut donc arriver à comprendre leurs installations par analyses chronoculturelles. Trois types d'associations semblent visibles : des remaniements lorsqu'ils réoccupent un site ; la transformation de la culture matérielle à un moment donné du site, ce qui est difficile à valider ; et l'association de plusieurs traditions culturelles cohabitant sur la même occupation (Lemercier 2002, p. 188). L'observation des séries Campaniforme ne postule pas pour une apparition locale de ce groupe dans le substrat Néolithique. La région est insérée dans un schéma de diffusion possible de ce modèle, et cela confirme son origine étrangère à la Provence. Les influences semblent venir de divers horizons, dont deux majoritaires : une sud-occidentale avec le Languedoc et la Péninsule Ibérique, et une moins importante nord-orientale, qui semble arriver dans un second temps. Les régions italiques ne deviendront importantes qu'avec la diffusion du groupe Barbelé dans un dernier temps (Lemercier 2002, p. 212). La propagation du premier et du second style pourrait commencer de la Péninsule Ibérique en longeant la côte et en remontant les fleuves. En effet, une forte influence de ce groupe est remarquée dans leur céramique. Les sites comportant celle-ci sont toujours proches de ces cours d'eau (Lemercier 2002, p. 221). Ceux-ci s'établiraient sur des sites occupés par des groupes locaux, sur d'anciens sites, mais aussi sur de nouveaux sites sur lesquels ils viendraient s'installer rapidement ensuite. Ces sites seraient ceux du style 2 qui mettraient en circulation des gobelets standard de style 1 (Lemercier 2002, p. 240). Le groupe de style 3, le Campaniforme Rhodano-Provençal, est une culture archéologique complète possédant une céramique et un outillage spécifique propre à cette culture. Leurs habitats sont strictement homogènes. Ils sont

marqués par de nouvelles influences extérieures septentrionales et orientales. Certaines formes céramiques pourraient évoquer une conception proche de la *Begleitkeramik* d'Europe centrale. La culture de style 4, le groupe Barbelé, semble venir du centre de l'Italie, mais le décor présent sur ces formes céramiques provient d'outils retrouvés en Slovénie (Lemercier 2002, p. 224). La nature du Campaniforme est encore un mystère : elle pourrait correspondre « à la diffusion d'une idéologie, d'un usage, d'un rite ou d'objets au sein des cultures locales du Néolithique final » (Lemercier 2002, p. 226). D'Anna en 1995 évoquait le fait que ce phénomène pouvait correspondre à une demande qui était motivée par le développement d'une notion de prestige. Dans ce prestige est regroupé l'apparition des enceintes, de l'art anthropomorphe, des sépultures monumentales et des objets métalliques. Lemercier opte pour l'idée que les gobelets Campaniformes n'ont jamais été diffusés à l'échelle de l'Europe, mais que cette aire de répartition correspondrait à un déplacement de personnes ou de groupes, à différents moments de leur histoire.

2.3.2. Un nouveau phasage chronologique

Lemercier a réalisé un nouveau phasage chronologique des cultures du Néolithique final en Provence. Celui-ci se base sur ses travaux sur le Campaniforme qui ont mené à sa thèse (Lemercier 2002) et ceux sur le Couronnien conduit par l'équipe de son PCR (1998-2004).

Cet article (Lemercier 2007) propose de rattraper une partie du retard de la Provence sur le Languedoc concernant la chronologie, malgré les efforts constants de D'Anna. L'écart depuis 1995 s'est largement accentué grâce au grand nombre de fouilles préventives réalisées dans les régions de Nîmes et Montpellier (Lemercier 2007, p. 494). Il ne décrit pas ce tableau (fig. 9) comme une analyse purement chronologique de cette période de la Préhistoire récente, mais comme un tableau contenant des étapes interprétatives et donc ayant probablement des erreurs. Celui-ci a tout de même l'avantage de proposer des datations calibrées, ce que nous n'avions pas dans la périodisation de D'Anna (1995b ; cf. *infra* 2.2.5) mais qui apparaissaient dans celle de 1999 (D'Anna 1999, p. 148, fig. 1).

Une nouvelle fois cette période est divisée en quatre. Ce ne sont pas deux phases subdivisées en deux, mais bien quatre phases indépendantes. Il interprète la synchronie des dates des différents ensembles de tradition chasséenne, préfigurant le Néolithique final compris entre 3700 et 3400 av. n. è., comme une évolution rapide, ou comme une évolution des ensembles Chasséen par microrégions de façon buissonnante (Lemercier 2007, p. 495). C'est sur ce substrat qu'au début du Néolithique final 1 apparaîtraient les ensembles

Fraischamp et Couronnien. Le Néolithique final 2 commence lui au début du troisième millénaire et est marqué par le développement du groupe Fontbouisse. Ils influencent la Provence occidentale où se démarque un nouveau groupe par ses céramiques carénées et ses décors de cannelures, le Rhône-Ouvèze (Lemercier 2007, p. 497). Ce groupe se définirait par influences fontbuxiennes sur le substrat Couronnien. Dans cette phase et dans cet article, Lemercier ne fait pas mention du groupe Nord-Vaucluse. Selon lui des doutes résident dans sa définition, et ses sites seraient issus d'ensembles chronologiques différents (Lemercier 2007, p. 496). La troisième phase, le Néolithique final 3, correspond en Provence à l'apparition du Campaniforme vers 2500-2400 av. n. è. Vers 2400-2300 av. n. è. surviendraient à nouveau des groupes campaniformes récents régionaux du Midi méditerranéen qui auraient une céramique commune et des relations importantes avec les groupes ibériques. Il semblerait que ces groupes auraient fait disparaître ceux du Néolithique local par acculturation (Lemercier 2007, p. 496). Ensuite se mettrait en place un Néolithique final 4 ou un Bronze ancien 1. C'est un moment de transition. L'apparition des céramiques à décors barbelés venant d'Italie septentrionale et du Nord-Ouest des Balkans marque la fin du Néolithique (2200-2100 av. n. è.). Il semblerait que durant cette période les cultures locales du Néolithique final aient totalement disparu. Le développement du plein Âge du Bronze ancien ne se ferait pas avant 1900-1800 av. n. è.

Ce dernier travail de Lemercier est l'ultime synthèse disponible avant celle de Cauliez (2009). Il permet de renouveler le cadre interprétatif des successions des cultures locales du Néolithique final par rapport à celles des différents types de Campaniforme. Il a l'avantage d'être composé de datations calibrées, mais le cadre interprétatif de ce tableau ne permet pas d'être certain sur toutes les datations et les successions proposées. Certains chercheurs ne sont pas en phase avec la totalité des résultats donnés dans cet article (D'Anna, Margarit, communication personnelle). Ce tableau ne permet pas non plus de voir précisément toutes les successions entre les groupes locaux, ni les influences entre chacun de ceux-ci.

2.4. Le bouleversement des cadres culturels : les travaux de Cauliez

2.4.1. Des divergences quant aux définitions des cultures locales du Néolithique final

Après la fin des travaux sur le Campaniforme et le PCR servant à redéfinir le Couronnien, de nombreuses questions étaient en suspens. La thèse que Cauliez débutait et qui devait à l'origine mieux définir le Rhône-Ouvèze, culture entre le Couronnien et le Fontbousisse durant la deuxième phase du Néolithique final, a subi de multiples variations d'études quand l'unicité du groupe Rhône-Ouvèze a montré, en fin de compte, de grandes diversités. Au sein d'un même corpus culturel, il semble donc avoir de grandes variabilités stylistiques et typologiques. La toponymie du Rhône-Ouvèze porterait ainsi à confusion car l'aire de répartition donnée par ce terme correspondrait en fait à celle du Fontbousisse en Provence (Cauliez 2007, p. 142).

Les descriptions du Couronnien comme ensemble stylistique sont également rénovées. Sont mis en cause les sites éponymes et la description de leurs ensembles céramiques. Elles sont caractérisées comme simplistes ou banales. Les auteurs ne décrivent pas les formes originales comme les quelques carènes qui se démarquent des formes couroniennes, mais qui sont néanmoins présentées dans les planches. Cette céramique est également décrite sans décor mais a quand même des cordons simples en relief. Les différentes définitions ne sont donc pas précises et portent à confusion (Margarit 2008, p. 63). C'est l'étude poussée du site de Ponteau qui a permis de distinguer ceux qui étaient soi-disant purement Couronnien des influences diverses d'autres cultures locales du Néolithique final. Le fond céramique majeur est à formes simples, caractéristiques du Couronnien, mais il existe des récipients à carènes basses et médianes avec des motifs linéaires ou triangulaires de pastillage au repoussé (Margarit 2008, p. 66). Ces caractéristiques laissent penser à des influences Fontbousisse ou d'un Rhône-Ouvèze comme celui du site de la Fare à Forcalquier. La reprise de l'étude des différents lieux traditionnellement désignés comme Couronnien montre la présence d'éléments languedociens. Il faudrait donc redéfinir les fondements typologiques de cette culture, car celle-ci a été fondée sur une partie de sites qui aujourd'hui semblent n'avoir jamais possédés d'occupations couroniennes. Il est donc possible que celle-ci soit divisible en différents faciès (Margarit 2008, p. 72).

2.4.2. La mise en place de faciès locaux à large échelle

C'est donc lors de la thèse de Cauliez (2009) que la distribution des cultures précédemment admise a été arrêtée. L'analyse de son large corpus de références a permis de remettre à plat toute la chronologie de la Provence, toutes les cultures la composant ainsi que les différents faciès internes différenciés par leurs corpus céramiques.

Comme on l'a vu, divers chercheurs auxquels on pourrait rajouter J. Arnal, G. Bailloud et X. Guthertz ont permis de mieux définir cette période dans cette région. Mais les cadres historico-culturels qu'ils ont définis ont atteint leurs limites en Provence ; des stratigraphies peinant à conforter leurs définitions, leurs hypothèses et les imbrications de leurs diverses cultures reconnues (Cauliez 2009, p. 23-24). Ces cultures sont toujours prises dans le sens de civilisations nomothétiques de D.-L. Clarke, c'est-à-dire « comme des blocs culturels voisins et juxtaposés les uns à côtés des autres et dont tous les éléments de la culture matérielle seraient stables ou varieraient ensemble dans le même sens. » (Cauliez 2009, p. 61). Il n'est plus possible de limiter le Néolithique final à ces quelques blocs stables et homogènes ; les derniers travaux menés iraient plus dans le sens de réseaux complexes et foisonnants qui régissent les sociétés.

Les recherches en Languedoc étant plus avancées que celles en Provence, l'auteur a donc choisi de réfléchir à une méthodologie de comparaison, comme l'avait fait D'Anna (1995a, 1995b et 1999), pour voir si les cultures du Néolithique final évoluaient de la même manière des deux côtés du Rhône. L'évolution sur cette période semble parallèle, mais seule la Provence est dépendante au Languedoc, l'inverse ne semble pas vrai. Dans plusieurs travaux, les cultures du Néolithique final se forment par une évolution locale des groupes Chasséens, mais ces changements paraissent toujours s'opérer par des influx occidentaux (Cauliez 2009, p. 59). Tout comme les précédents travaux, la question du Campaniforme et celle de la disparition des cultures locales Néolithique final est posée comme base de recherches à la différentiation de l'Âge du Bronze.

Pour voir et matérialiser ces différences, elle utilise donc le matériel céramique qui a l'avantage de changer selon les différents faciès d'une même culture, ce qui est visible en ethnographie. Celle-ci a la chance de se métamorphoser relativement vite dans le temps, de bien se conserver, et de proposer des typologies très différentes et reconnaissables. Elle a donc remis en place une nouvelle méthodologie pour décrire les formes, les préhensions et les décors. Ceci était nécessaire pour formuler un corpus fiable avec lequel on peut travailler

facilement. Sont ensuite décrites les séries de plusieurs sites qu'elle utilise comme référence avant de comparer leurs différents corpus.

L'analyse commence par un tableau de présence/absence des formes, préhensions et décors (Cauliez 2009, p. 243). Il permet de mettre en place un dendrogramme par la méthode d'agrégation de Ward (plus les mesures sont faibles, plus les points sont proches), et ensuite de rajouter des points à la projection de l'analyse factorielle des correspondances. Cette projection permet d'individualiser un ensemble de sept styles céramiques (Cauliez 2009, p. 244). Ces graphiques ne peuvent pas montrer ses différences chronologiques, mais les différences géographiques sont, elles, bien visibles. Cette étape permet en fin de compte d'individualiser neuf ensembles typo-stylistiques à partir de l'analyse de 26 séries analysées (Cauliez 2009, p. 248-249). Puis des analyses distinctes sont faites pour vérifier les résultats amenant à ces neuf styles : une matrice serielle en présence/absence ; une analyse du tableau de contingence qui croise les types de formes, les préhensions et les décors ; cette dernière analyse enlève des descripteurs et en regroupe certains dans le même facteur. L'analyse de ceux-ci permet de montrer que certaines séries sont très mouvantes, selon si l'on choisit des critères qualitatifs ou bien quantitatifs. Quelques corpus céramiques ne sont plus dans l'aire de répartition de leur style qui avait été défini lors de la première statistique, lorsque l'on fait entrer en jeu de nouveaux critères (Cauliez 2009, p. 256).

2.4.3. Distribution chronologique et géographique des styles mis en place, bref aperçu de la céramique définissant ces styles

Les différentes analyses factorielles mises en place sur le catalogue raisonné par une méthodologie claire et précise de Cauliez en 2009 ont permis de différencier neuf styles. Ceux-ci sont définis pour un corpus assez nombreux de sites. Celui-ci étant long, nous choisissons ici de ne décrire les caractéristiques que de quelques styles : ceux qui apparaissent dans les sites ayant une architecture de pierre. Il ne s'agit pas de paraphraser la thèse de Cauliez, mais juste d'informer les corpus céramiques des faciès culturels qui nous intéressent et les différentes influences qu'ils ont entre eux. Ce constat pourrait permettre de rencontrer des analogies avec des influences déjà rencontrées dans l'architecture. Pour comporter un statut plus proche des dernières recherches, nous choisissons les descriptions apportées dans son article de 2011, celui-ci sera aussi utilisé pour décrire le cadre chrono-culturel. Nous présentons les quelques formes, décors et préhensions caractéristiques et majoritaires ; il n'est pas question de montrer l'ensemble des corpus.

Les ensembles de l'Horizon 1 ne peuvent pas être détaillés, car ils n'ont pas fait l'objet d'une analyse aussi exhaustive que pour les autres horizons (Cauliez 2011, p. 177). Le style 1, composé du Couronnien et du Limon-Raspail, s'étend durant l'Horizon 2 de 2910 à 2620 av. n. è. C'est l'aire géographique du Couronnien qui nous intéresse ici, située en Basse-Provence côtière et divisée en deux étapes chronologiques. Ce corpus est composé de 60% de vases ouverts, avec un répertoire de formes moyennement diversifié. Plus de 95% des vases ont des profils à contours simples et correspondent tous au fond commun. Les récipients à contours complexes, présents à moins de 5%, sont de morphologies très peu variées, souvent galbés ou carénés. Ce genre de forme correspond souvent à de petits récipients. Ils ont un fond arrondi et les lèvres sont très variées. Seul 2 à 7% de ces céramiques possèdent une préhension, elles sont de types diversifiés mais prévalent les mamelons. Toutes les préhensions du fond commun à tous les styles sont présentes, sauf celles en H. Moins de 3% de ces vases possèdent un décor. Ils sont peu diversifiés, une seule partie des décors du fond commun est utilisé ici (Cauliez 2011, p. 177-178).

Le style 4 est composé du Fontbouisse étape 1 à 3. Les céramiques de ce faciès pour l'étape 1 correspondent à l'Horizon 2 entre 2890 et 2590 av. n. è. et est situé dans le Gard. L'étape 2 correspond à la même aire géographique mais entre 2570 et 2470 av. n. è durant l'Horizon 3. L'étape 3 nous intéresse plus, car placée en plus du Gard, en Basse-Provence. Ce groupe correspond à des dates entre 2550-2500 et 2400-2350 av. n. è. (Cauliez 2011, p. 185).

Il est composé d'une grande majorité de formes ouvertes, avec un répertoire de celles-ci extrêmement varié. 40 formes sont ainsi présentes et contenues dans 5 grandes familles de récipients qui sont majoritairement à fonds arrondis: les vases à contour simple, à contour complexe caréné, à contour complexe galbé, à contour complexe à col et à contour complexe à col et carène. 50% du répertoire est à contour simple et se rapporte aux formes du fond commun. Les vases à profil segmenté sont très bien représentés alors que ceux à contour galbé sont plus faibles. Le répertoire de formes des lèvres est lui-aussi varié. Seuls 2 à 6% des récipients possèdent des préhensions dont la typologie est relativement variée. Ce corpus est composé de toutes celles du corpus commun, et quelques autres spécificités comme l'anse en ruban à arc coudé ensellée. Ensuite, plus de 30% des vases possèdent des décors. Il existe quelques cas de décors plastiques, mais 90% des décors sont en creux. Beaucoup de types sont présents, notamment les cordons continus uniques ou multiples, des boutons, des pastillages au repoussé ou appliqué et des cordons courts (Cauliez 2011, p. 182-184).

Le Fontbouisse temps 3 se caractérise par une moins grande importance des vases à profil segmentés. Les productions de décors plastiques sont aussi moins nombreuses. A l'inverse, les formes galbées sont beaucoup plus variées (Cauliez 2011, p. 185).

Le dernier style présent dans notre série et décrit formellement dans les annexes de Cauliez est le style 8, celui du Plan-Saint-Jean. Pour nous, n'est informé que le style Plan-Saint-Jean étape 2 sur nos sites, et donc situé chronologiquement entre 2190 et 1970 av. n. è. Il se développe en Moyenne-Provence et en Provence orientale. Les formes ouvertes sont ici largement majoritaires avec des formes simples présentes pour les deux-tiers du corpus, les formes complexes carénées à près d'un tiers de celui-ci ; et les formes complexes galbées sont présentes à seulement 1 à 4 %. Parmi les formes, toutes celles du fond commun sont présentes. Contrairement aux deux autres styles présentés, ce corpus fait part d'un taux assez élevé de fond aplati, soit près de 27 %. Seuls 3 à 6 % des vases possèdent une préhension et elles sont peu diversifiées. Elles appartiennent toutes au fond commun. La céramique n'est que peu décorée, 7 % des vases au maximum avec environ 2/3 de décors en relief, qui sont subdivisés en de très nombreux types différents (Cauliez 2011, p. 189-191)

En dehors de ces styles, nous avons répertorié dans notre étude le style du Luberon et des Monts-du-Vaucluse présent durant l'Horizon 2, situé dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le style Fraischamp présent sur cette même aire géographique lors de l'Horizon 1 n'a pas non plus son corpus céramique décrit. Cela est aussi vrai pour le style caractérisé par les sites du Pilon-du-Roy et de la Citadelle présent en Moyenne-Provence et en Provence orientale. Il est déterminé comme un style de transition entre le Couronnien et le Plan-Saint-Jean.

2.4.4. La nouvelle présentation d'un phasage chronologique

Le nouveau phasage proposé par Jessie Cauliez (fig. 10) prend en compte les datations radiométriques, les successions stratigraphiques et la valeur chronologique du mobilier qui dessine un ensemble de styles céramiques pour le Sud-Est de la France. Il possède des limites bien définies qui permettent de mettre en place une chronologie scindé en minimum quatre horizons principaux (Cauliez 2011, p. 123).

L'Horizon 1 est situé entre 3400 et 2900-2850 av. n. è. et est constitué par un certain nombre de corpus plus anciens que ce que Jessie Cauliez a étudié avec ses 26 séries, le Fraischamp en fait partie.

L'Horizon 2 est calé entre 2900 et 2600-2550 avant notre ère. Cette période est constituée par le style Couronnien, le style Limon-Raspail, le style Mourre du Tendre, le style Fontbouisse étape 1, le style Crottes I et le style Charavines.

L'Horizon 3 est daté entre 2600-2550 et 2400-2350 av. n. è. Il correspond à la perdurance du style Crotte II apparu à la fin de la période précédente. Le style Fontbouisse se développe et devient le style Fontbouisse étape 2 et étape 3. Le style La Fare s'étend aussi pendant cet intervalle de temps.

L'Horizon 4 débute en 2400-2350 et se termine vers 2000-1950 av. n. è. Les styles Plan-Saint-Jean et Pendimoun apparaissent à ce moment. Le premier se décompose en deux étapes.

Comme précédemment mentionné (*cf. infra* 2.4.3), quelques sites de notre corpus appartiennent à d'autres moins bien informés ou en formation. Ceux-ci sont mentionnés géographiquement et chronologiquement dans ce tableau.

Il est aussi question dans ce phasage de répertorier les interrogations relatives aux dendrogrammes et aux indices de Jaccard présentés (Cauliez 2011, p. 141). Il semblerait que de multiples phénomènes de continuités existent entre les différents styles d'horizons distincts. Ceux-ci sont bien visibles, alors que des phénomènes d'oppositions émergent également. Pour les trois derniers horizons, tous les styles apparaissant sont les fruits d'une évolution sur place du style précédent sur le même espace géographique. Il existe également des apports exogènes. Ce sont donc des styles évoluant sur place d'après un substrat local, avec l'apport parallèle d'influences extérieures (Cauliez 2011, p. 142).

Chaque style a donc une histoire compliquée, avec une naissance, un développement et une fin propre à son complexe. Les horizons 2 et 3 montrent des groupes à partitions géographiques bien nettes, leurs limites ne se chevauchant jamais. Durant cette dernière phase, le Campaniforme fait son apparition et cohabite avec les styles locaux (Cauliez 2011, p. 164) ; dans l'Horizon 4 ces mêmes campaniformes se régionaliseront. Ils se développent sur l'ensemble du territoire, mais ceci n'est pas général car de nouveaux styles locaux du Néolithique final prennent place comme le style Chauve-Souris ou le style Plan-Saint-Jean. Ceux-ci s'implantent alors que le Bronze ancien se met en place tout autour. Ces groupes mêlent des influences méridionales et campaniformes dans leurs céramiques.

Mais il ne faut pas oublier que cette multiplication de styles très bien circonscrits possède tout de même un fond céramique en commun sur près d'un millénaire et sur l'ensemble de la Provence. Ceci traduirait donc une continuité locale et extrarégionale des

traditions potières céramiques avec l'existence d'un même bassin culturel qui est à définir entre le Chasséen et l'Horizon 1, et présent jusqu'à l'émergence de l'Age du Bronze.

2.4.5. La Provence et son acceptation des phénomènes extérieurs : une région à part

La Provence ne semble pas participer aux mêmes dynamiques que son voisin languedocien durant toute cette séquence. Au cours de l'Horizon 1, le début de la période est caractérisé par un commerce d'éléments Ferrières à longue distance et la fin de la période par un accroissement démographique qui se manifeste dans une augmentation des travaux agricoles entre 3200 et 2900 av. n. è. Les villages sont habités plus longuement, conjointement avec un phénomène de développement des zones de pâturage. La Provence n'est pas liée à cette expansion et à cette dynamique ; les cultures ne s'exportent que très rarement vers le nord, une limite semblant exister vers le nord du Vaucluse. Ce retrait dans la dynamique des échanges semble être expliqué par une plus faible démographie sur cet espace, très visible avec le Fraischamp, qui possède en plus un grand ensemble de sites marginaux en position de grottes ou perchés. Pourtant une poussée démographique a été démontrée pour cette région, avec certainement les premières activités agropastorales, mais celles-ci semblent donc être placées au minimum à partir de l'Horizon 2 (Cauliez 2011, p. 170-171).

L'Horizon 2 est marqué par l'apparition de la métallurgie. Les styles provençaux les plus au nord montrent quelques influences venues de Suisse remarquées dans la céramique. On observe également que les cultures du nord de l'Italie sont des acteurs remarquables pour la diffusion de particularisme dans les ensembles d'accointance septentrionale (Cauliez 2011, p. 171). On remarque donc des affinités Rinaldone et Remedello. Le secteur nord-vauclusien semble être la limite pour la pénétration de ces dernières influences ; les styles Couronnien et Mourre du Tendre n'en portant aucune trace. C'est dans ce canevas que la métallurgie paraît se diffuser en Languedoc, de provenance piémontaise, et passant au nord du Vaucluse (Cauliez 2011, p. 172). Ce matériel semble plus être transporté par voie terrestre et par les massifs alpins que par voie maritime.

Durant l'Horizon 3, le Fontbouisse fait progresser son aire de répartition au-delà du Rhône. Il s'étale là où étaient établies précédemment le groupe Mourre du Tendre et une partie du groupe de style Couronnien. Cet empiètement languedocien ne freine *a priori* pas les influx septentrionaux. Dans la Drôme et les Alpes, des éléments italiens sont présents. Comme pour le précédent horizon, ces influx semblent venir par le continent et donc par les cols alpins (Cauliez 2011, p. 173). Les campaniformes s'installent à ce moment-là également.

Il semblerait que l'arc méditerranéen soit une aire de diffusion, et non pas une aire créatrice pour ce groupe, et ils s'installeraient préférentiellement dans des régions « favorables ». Ils semblent éviter les régions à forte domination culturelle comme le groupe de Fontbouisse, mais échangent tout de même des objets spécifiques avec eux. Cependant, dans le Fontbouisse temps 3, présent en Provence, le Campaniforme entre largement dans ce groupe. Le nombre de vases fontbuxiens et de vases campaniformes sont presque en valeur quantitative égale. L'aire de répartition de ce groupe en Provence et dans le Fontbouisse temps 3 est liée au Rhône et à ses affluents. Tous les styles de la zone tampon ne sont touchés que marginalement (Cauliez 2011, p. 174). L'arrivée de cette culture ne montre pas de changements, les formes complexes changeaient déjà lors de l'Horizon 2 ; seules des mixités techniques s'opèrent. Des fontbuxiens utilisent un dégraissant à la chamoite, technique dominante chez les Campaniforme. Ces derniers font l'inverse avec leurs céramiques, mais les modifications restent minimes.

Durant l'Horizon 4, le Campaniforme rhodano-provençal est omniprésent dans le Midi méditerranéen. Si les horizons précédents montraient une bipolarité nord-sud en Provence, cela tend à diminuer à cette période. Mais la régionalisation de ce groupe n'est pas générale et simultanée sur toute la région. Quelques-unes montrent le même phénomène que précédemment avec une cohabitation des deux cultures comme le style Chauve-Souris. Quelques cultures néolithiques finales émergent encore indépendamment également comme le style Plan-Saint-Jean (Cauliez 2011, p. 174-175). Ces derniers sites montrent des phénomènes de métissages entre productions propres néolithiques et l'emprunt de quelques formes et décors aux campaniformes.

2.5. Des travaux extrarégionaux novateurs pouvant servir à de nouvelles caractérisations des groupes provençaux ?

C'est dans les lacs français, suisses et allemands que les premières recherches archéologiques intensives ont eu lieu. Ce milieu extraordinaire permettait de s'interroger sur les sociétés passées en ayant la plus grande majorité de leur matériel conservé, dont les matériaux organiques. Dans ces contextes ont été définies les premières civilisations préhistoriques. L'habitat de ces bords de lacs a beaucoup intrigué les chercheurs et a donné de nombreuses publications. Elles permettent de se rapprocher du monde quotidien et socio-économique. Nous ne sommes pas obligé de réfléchir sur le mégalithisme ni le funéraire ; ni de réfléchir sur des objets qui ne figurent que dans des dépotoirs, ce que l'on retrouve dans les autres régions d'études (Bailly et Pétrequin 2007, p. 465).

Ce micro-régionalisme d'un grand nombre de sites bien datés autorise à réfléchir sur ces sociétés. Ces résultats tolèrent de réaliser des caractérisations polythétiques des cultures matérielles données par D.-L. Clarke. Cette démarche nécessite tout de même de s'affranchir des habitudes et conceptions courantes. Il faut « Évacuer les logiques simplistes, l'ethnocentrisme en premier lieu, reléguer les schémas généraux et *a priori* de compréhension d'un site archéologique, bannir les visions essentialistes de la culture matérielle, dissoudre dans certains cas l'idée de groupe culturel au profit de dynamiques industrielles, pousser la logique technique et le registre symbolique jusqu'à leurs limites. » (Bailly et Pétrequin 2007, p. 469). Ce domaine particulier pourrait donc permettre de renseigner au plus près les sociétés qui nous intéressent pour nos périodes et nos régions.

Des travaux récents en cours s'attachent à préciser toutes ces nouvelles recherches sur les sociétés étudiées micro-régionalement selon différents concepts matériels et techniques. Une étude de ce genre est en cours dans la région des Trois-Lacs pour les sites lacustres du Néolithique moyen. La stratigraphie des objets de ces sites étant très précise, leurs datations avec la dendrochronologie l'est d'autant plus qu'il est plus facile d'envisager d'étudier ces cultures et de prendre en compte les disparités matérielles. Il faut déjà mentionner que les objets qui subsistent sur les sites sont, hormis l'architecture, ceux qui ont été abandonnés ou rejetés après usages, voire quelques objets perdus (Burri-Wyser 2012, p. 52). L'examen sur la céramique a déjà eu lieu, il prend en compte l'observation typologique,

technologique et spatiale, et montre pour ces sites que ce matériel vient d'une production domestique. Les céramiques rejetées seraient le reflet des potières de chaque village.

Différents modèles ont été mêlés pour répondre aux questions de peuplements, des relations entre communautés et d'évolution de culture, problématiques qui nous intéresse au plus au point pour notre sujet. Un tableau synthétique de différentes hypothèses ethnographiques et qui conduisent à des modifications de la culture matérielle a été élaboré (fig. 11). On a tenu compte dans cette étude des remplacements de population, des invasions, des immigrations, des imitations, des acculturations et des échanges, ainsi que de l'évolution. Ce modèle montre qu'il n'est pas parfait avec des exemples modernes, comme le définit la céramique d'Amérique centrale et du sud qui ne change pas après la colonisation espagnole (Burri-Wyser 2012, p. 53). Pour arriver à comprendre dans le détail ces sociétés, il faut mêler quatre disciplines et schémas de pensées : l'archéologie avec une analyse micro-régionale de la culture matérielle, l'explication des relations producteurs/consommateurs, l'étude ethnologique et l'observation de la structuration géographique de l'espace pouvant montrer des phénomènes de frontières naturelles.

Le contexte chronoculturel de cette faible aire géographique est très bien connu car très étudié, et les typochronologies céramiques sont bien établies selon le Cortaillod. Il se développe à l'Ouest du plateau suisse entre environ 3870 et 3350 av. J.-C. L'autre groupe céramique est celui du Néolithique moyen Bourguignon ou NMB. Il y a aussi d'autres éléments de la culture matérielle qui diffèrent comme le lithique ou le faunique. La production céramique semble domestique et une migration des potières NMB jusque sur les plateaux est envisagée sur divers critères céramiques. Ces deux cultures peuvent se retrouver sur le même site, et ne comportent pas de segmentation de l'espace habitable dans le village selon celles-ci (fig. 12). Une approche spatiale a été réalisée avec les différences céramiques et montrent qu'il y a des emprunts stylistiques et techniques réciproques entre les potières des deux groupes sur les mêmes sites (Burri-Wyser p. 59). Cette réflexion n'est pas sans rappeler le premier phénomène Campaniforme qui s'installe avec des populations existantes et qui ne semble pas distribuer son matériel, juste commercer quelques gobelets de style 1. La précédente figure montre que les maisonnées côté à côté ne participent pas forcément à la même culture. L'analyse sur l'architecture de ces sites est en cours par Ariane Winiger. Si des différences architecturales entre groupes, ou des transmissions de savoir et techniques entre ceux-ci étaient visibles sur l'architecture, des modèles pourraient par exemple être établis et être exportés pour comprendre une partie des motivations de la construction en pierre. Est-ce la construction d'un seul groupe en Provence qui s'exporte sur quelques sites avec sa

technique ou est-ce le contact entre diverses influences qui mènent au choix de ce type de construction ?

Du point de vue céramique, les modèles ethnographiques semblent montrer que plusieurs groupes peuvent exister sur le même site et que les manifestations culturelles évoluent en concert, mais aussi selon leurs propres rythmes. Il semblerait pour ces sites du Néolithique moyen qu'un partage des tâches selon le genre, l'âge, ou par lignées soit possible. La céramique a été de nombreuses fois étudiées sur le sujet et le montage au colombeau semble sexué, réalisé uniquement par les femmes (Burri-Wiser 2012, p. 59). Le but de ces recherches est également de montrer le déplacement des personnes. Les relations géographiques proposées concourent pour ces sites et ces styles céramiques à des potières qui se déplacent aléatoirement mais de proche en proche sur les différentes structures des villages (Burri-Wiser 2012, p. 62). L'objectif essentiel est l'obtention de nouvelles perspectives aux recherches archéologiques, en proposant notamment des modèles de circulation des personnes et des biens, de type de société et de partage des tâches et des ressources techniques (Burri-Wiser 2012, p. 62).

On comprend donc bien l'intérêt de telles recherches. L'aspect pluridisciplinaire et diachronique est essentiel. Si une telle étude sur le Néolithique final des sites lacustres était réalisée, on pourrait expliquer les sociétés de cette période et comprendre les échanges ou acculturations céramiques. Les grands phénomènes d'influences venant du Languedoc, d'Italie ou bien motivés par l'arrivée des campaniformes, pourraient peut-être être vus sous un regard nouveau. La multiplicité des faciès, leurs meilleures liaisons chronologiques et géographiques sont un grand pas franchi. Maintenant, l'étude concomitante de toutes les traces matérielles, industries osseuses et lithiques, faunes ou bien architecturales permettraient peut-être de comprendre tous les particularismes entre les sociétés.

Partie 3 :

La mise en place d'une méthodologie

3. La mise en place d'une méthodologie

Une fois que le cadre chronologique a été mis en place, il faut maintenant étudier les habitats avec architecture de pierre. Cette phase est importante, le vocabulaire par exemple change souvent selon les auteurs, et certains font donc des contre-sens. Pour aller à l'encontre des divergences de termes décrivant les murs et les habitats, je propose de redéfinir le vocabulaire. Dans ces conditions, chacun pourra se faire une idée des termes à utiliser. Pour la mise en place des fiches descriptives, un choix dans le vocabulaire a été fait ; il découle d'une volonté d'homogénéisation pour traiter des données et ainsi faciliter l'outil statistique. Ce sont les techniques de construction elles-mêmes qui sont les plus revisitées, les contre-sens émergeant surtout des termes utilisés pour décrire celles-ci.

3.1. Un vocabulaire architectural revisité

3.1.1. Habitation, mur, maçonnerie en pierre sèche

Le terme « habitation » n'entre pas nécessairement dans le vocabulaire propre à un livre d'architecture. Pour notre champ d'étude, cette mention est tout de même importante. Les dictionnaires d'ethnologie et d'anthropologie sont assez clairs à son sujet et nous proposons ici une définition de l'habitation : « Micro-milieu construit ou aménagé pour la résidence des hommes (et éventuellement pour la protection des animaux, des récoltes, etc.), l'habitation doit être distinguée de l'habitat, mode de répartition des unités d'habitation sur un territoire donné. Si, à travers la diversité de ses formes, de ses types, de ses matériaux qui la constituent, l'habitation témoigne des contraintes et des possibilités du milieu environnant, on aurait tort d'y voir la simple expression de déterminismes géographiques et d'un besoin universel de protection qui commanderait partout les mêmes exigences idéales de transport. [...] , l'habitation apparaît, en fait, comme la résultante d'une pluralité de facteurs (pédologiques, climatiques, historiques, économiques, sociaux, symboliques, etc.), que chaque société ordonne et hiérarchise selon des modalités qui lui sont propres. » (Bromberger 2000, p. 317-320). L'avantage de cette définition est qu'elle offre un panorama général de ce qu'est une habitation et sa position distincte de l'habitat. Nous parlerons donc ici d'habitations, qui font partie d'un habitat propre. L'habitation recense en son sein l'unité d'habitation, et les structures de délimitations qui circonscrivent un habitat, ou forment une clôture dans celui-ci. L'unité d'habitation pourra être utilisée pour désigner le lieu de vie. Elle pourra aussi être vue sous le sens de cabanes, de maisons... mais en laissant le doute sur sa

fonction habitable (Celle-ci possède diverses contraintes listées dans la définition). La contrainte matérielle sera la plus étudiée dans ce mémoire, et la construction d'un mur engendre des questionnements multiples.

L'étude propose d'analyser les murs en pierre. Mais les ouvrages en cette matière ne sont pas les seuls, coexistent avec des cabanes sur poteaux porteurs et murs en torchis n'étant pas rares durant cette époque non plus. Faut-il voir des différences sociales entre les hommes qui vivent à l'intérieur de murs en pierre, voire des enceintes, et ceux qui vivent dans des constructions plus légères ? Quelquefois, ces différences se retrouvent alors que ces deux types d'habitats rassemblent la même culture matérielle. Faut-il y voir des différences symboliques, sociales ou économiques... ? L'apparition d'enceintes au Néolithique final en Provence est d'ailleurs interrogée, leur fonction également. « Leur rôle paraît dans un premier temps plus symbolique que réellement défensif ; cet aspect se développe seulement à partir de l'Age du Bronze (Camp de Laure). » (D'Anna et Gutherz 1985, p. 11). Le fait de simplement « limiter un espace d'une manière concrète et sécurisante tout en marquant une certaine appropriation de l'espace » (Camps-Fabrer et D'Anna 1984, p. 339) a également été avancé. Dans ce cas, il faudrait se demander si à partir du Néolithique final les individus ne commencerait pas à avoir une notion d'emprise territoriale plus prononcée ? Si le cas symbolique prédomine dans cet article, d'autres ne se dirigent pas vers le même horizon. Certains pensent que les sociétés pacifiques n'existent pas et que le Néolithique pourrait se résumer à des invasions, guerres endémiques et vendettas. Pour s'en prémunir, les habitats de hauteurs, les grottes et les habitats lacustres peuvent être des moyens de défense (Sénépart 2009, p. 25). Dans cet environnement architecturé de structures de délimitations ou d'enceintes au Néolithique final, des habitations commencent à se segmenter grâce à des murs en pierre, ou simplement des soubassements de pierre de moins d'un mètre de haut. Pour ces murs nous pouvons aussi nous demander ce qui a motivé leur construction soudaine. Faut-il y voir une symbolique quelconque du mur en pierre ou une protection simple contre l'humidité dont souffriraient les structures en bois et en terre architecturées construites sur ces soubassements ? Le mur doit donc être lui aussi défini. C'est un « ouvrage vertical divisant un espace, destiné aussi à porter une charge » (Aurenche 1977, p. 119). Le mur divise différents espaces, avec possibilité d'une ségrégation sédimentaire différente entre les deux côtés du mur. À ce propos, le mur doit avoir la possibilité de porter une charge ; il est possible que certains murs choisis pour cette étude n'aient jamais porté de charge. On pense à certains

murs étroits, ou aux murs d'enceintes dont on ne sait pas s'ils ont été surmontés par des matériaux périssables.

Il nous faut aussi renseigner le terme de « mur en pierre sèche », ou « maçonnerie en pierre sèche ». Les définitions sont différentes selon les ouvrages. Pour rappel, la maçonnerie correspond à « l'art du maçon. [Il concerne] tout ouvrage construit en pierre ou en brique » (Pérouse de Montclos 2007). La maçonnerie à pierres sèches ou maçonnerie à sec « est la pose de moellons, de plaquettes, de blocs, de dalles, bruts ou ébauchés, sans recourir à un quelconque mortier à liant, pour monter un mur, un voûtement. » (Lassure et Répérant 2004, p. 62). Donc cette technique de construction nécessite un aménagement particulier des pierres, mais sans utiliser de mortier ou de liant.

Ce qui est intéressant dans cette étude, c'est qu'elle montre qu'en général pour la période préhistorique, les murs découverts sont considérés en « pierres sèches », sans que cela soit réellement démontré. Par exemple les murs à double parements possèdent souvent un « remplissage » ou une « fourrure » de pierres de divers modules et de terre. Les diverses assises ne sont pas forcément posées les unes sur les autres. Ce statut sans liant des constructions est critiqué par les fouilleurs de ses structures et ceux qui ont écrit des synthèses sur le phénomène des constructions en pierre à cette période (D'Anna, communication personnelle). Les critiques vont aussi à l'encontre des murs de La Couronne dont M. Escalon de Fonton disait qu'ils étaient « liés par un solide mortier de marne jaune (du Miocène Tertiaire). [...] Ils étaient recouverts d'un crépi de marne jaune. » (Escalon de Fonton 1968, p. 50). Cette description a été critiquée par les fouilles récentes du Collet-Redon (Durrenmath et Cauliez 2003) où l'assemblage de pierres était décrit à sec. L'état de conservation ne permettant pas souvent de faire ce genre d'étude, nous ne nous risquerons pas à trancher entre la pierre sèche et les constructions en pierre liées à la terre. Nous préférerons donc nous arrêter à ce niveau de précision, celui de « mur en pierre ». Par contre, les termes de « maçonnerie à sec » et de « maçonnerie à pierre sèche » possèdent des définitions plus modernes qui semblent décrire des types de constructions et d'édifices pouvant correspondre aux habitations du Néolithique final. « La maçonnerie à sec est employée pour la confection, d'une part, de murs extérieurs (de clôture, de démarcation, de soutènement, d'épierrement, etc.), d'autre part, de murs d'habitations rurales temporaires ou saisonnières et de bâtiments annexes. Il s'agit alors de murs secs. » (Lassure et Répérant 2004, p. 62). Ce type d'agencement architectural a donc des fonctions dominantes de mur d'enclos, de clôture ou de

soutènement dans les définitions, ce qui correspond tout à fait aux structures linéaires de pierres visibles pour le Néolithique final.

Dans toutes les publications, lorsque les auteurs parlent des sites en position topographique dominante et ceinturé en partie par une architecture de pierre, ils en parlent comme d'un « mur d'enceinte » (Camps-Fabrer et D'Anna 1984 ; D'Anna et Gutherz 1985), ce vocabulaire amenant également à une table-ronde en 1987 sur le sujet pour le Sud de la France (A. D'Anna et X. Gutherz 1989). Ces mêmes auteurs ont nuancés leur propos, parlant de mur symbolique pour délimiter un espace pour la période du Néolithique final lors de leurs conclusions (D'Anna et Gutherz 1985 p. 11). Il semble que la nuance de ces propos soit de mise car une enceinte désigne une « clôture protégeant en principe soit une agglomération soit un ensemble architectural. » (Aurenche 1977, p. 79). La définition de la clôture étant un « ouvrage divisant ou délimitant un espace et faisant obstacle au passage. Ne pas appeler enceinte une clôture : à la différence de l'enceinte, la clôture n'a pas de fonction militaire. » (Pérouse de Montclos 2007). Avec ces deux définitions, nous comprenons bien que le terme d'enceinte désigne un ouvrage défensif, ou du moins militaire. D'autres auteurs parlent également dans certains cas de murs cloisonnant l'élevage, ou de mur entourant une bergerie, ce qui pose des questions sur le statut du site, et la fonction du mur. Celui-ci est par exemple subdivisé en plusieurs unités distinctes dans l'architecture et dans la chronologie pour le site de Ponteau (Margarit et al. 2009a, p. 282). Devant ces divergences d'opinion vis-à-vis de ces murs ceinturant en partie un espace, devant la variabilité des emplacements topographiques et de leurs fonctions possibles, j'ai suivi la pensée d'A. Caraglio (communication personnelle) qui qualifie ce type de mur, de « structure de délimitation », ce qui permet d'englober tous les termes possibles.

Les auteurs Hameau et Caillet, lors des fouilles respectives de l'Abri Perret 2 et 3 à Blauvac et de La Rambaude à Saint-Didier dans le Vaucluse, mentionnent aussi certaines entités comme étant des « muret[s] », terme qui désigne un « mur non porteur montant jusqu'à hauteur d'appui. » (Aurenche 1977, p.123). J'ai choisi de garder ce terme dans les descriptions, l'appelant « mur ou muret » pour laisser la possibilité d'interprétation entre les deux. Ces deux auteurs utilisent ce terme pour parler de petits murs, mais ils ne font pas mention d'une situation de mur porteur ou non.

3.1.2. Le vocabulaire du type d'agencement des pierres lui aussi revisité

L'architecte utilise plusieurs termes techniques pour décrire un mur, l'agencement des pierres, et l'appareillage. Les différents termes utilisés sont ceux de boutisse, carreau, parpaing et panneresse pour le parement. Celui-ci étant « la surface visible d'une construction en pierre, en terre, ou en brique. » (Pérouse de Montclos 2007). À ces désignations sont ajoutées les précisions de pierres à plat ou de chant. Ces termes peuvent être associés pour définir l'agencement particulier d'une pierre, par exemple « boutisse parpaigne ». Nous proposons ici la définition des termes pour que le lecteur puisse comprendre la description des murs plus facilement. (Les termes « boutisse », « parpaing » et « carreau » correspondent aux définitions de Pérouse de Montclos de 2007 ; le terme « panneresse » nous est renseigné par Lassure et Repérant 2004, p. 74)

La boutisse est un « élément dont la plus grande dimension est dans l'épaisseur de la construction et présentant un de ses bouts en parement. » (fig. 13)

Le parpaing est un « élément traversant toute l'épaisseur de la maçonnerie ; il a donc deux parements. » (fig. 14).

Le terme panneresse « correspond à un moellon ou une dalle dont un des chants se retrouve en parement. »

Le carreau est un « élément présentant sa plus grande dimension en parement. Si les grands pans de cet élément n'ont pas la même largeur, le carreau est soit posé de chant, soit posé à plat. »

Dès lors, il faut remarquer la grande ressemblance de définition entre le carreau et la panneresse qui désignent tous les deux un mode d'appareillage où la pierre présente un chant ou sa plus grande face en parement. Dans d'autres définitions, on désigne le carreau et la panneresse par opposition à la boutisse. Par conséquent, les deux termes désignant à priori la même chose, j'ai choisi de supprimer le terme de panneresse dans mes descriptions, mais en prenant soin de mentionner entre parenthèse l'attribution « panneresse », si l'auteur décrit ainsi son mur.

Le terme « parpaing » pose également un problème : il désigne une pierre plus longue que les autres et traversant ainsi la totalité du mur afin d'être visible dans les deux parements. Le terme parpaing ne sera jamais employé seul, mais en tant qu'adjectif. Le plus souvent, il sera utilisé en tant que boutisse parpaigne, c'est-à-dire une pierre présentant ses petits côtés en parement et traversant la totalité du mur.

Il faut également rajouter des adjectifs de disposition pour renseigner ces moellons et blocs au sein de ces murs. Pour cela, les boutisses et carreaux seront mentionnés à plat ou de chant.

« L'élément posé de chant porte sur ses chants. L'élément posé à plat porte sur une de ses faces. » (Péruse de Montclos 2007) (fig. 15).

Lorsque dans les fiches explicatives la mention de chant ou à plat n'apparaît pas, c'est que soit l'auteur ne l'a pas mentionné, soit que les photos et plans ne sont pas assez précis pour vérifier ces positions.

3.1.3. Un plus grand souci de précision dans la détermination des techniques de construction ?

Il nous faut maintenant renseigner la partie vocabulaire de la construction du mur en général, c'est-à-dire son nombre de parements, son remplissage ou blocage, ses assises et le fait qu'un mur soit appareillé ou non. Toutes les définitions données dans ce paragraphe en italique seront de l'ouvrage de Péruse de Montclos, « Architecture, Méthode et vocabulaire », de 2007, sauf mention contraire.

Pour les murs désignés à simple parement : « L'appareil simple ne comprend dans son épaisseur qu'un seul rang d'éléments parpaings ». En effet, comme le simple parement correspond à une simple ligne de pierres, ces blocs sont obligatoirement parpaing, c'est-à-dire visibles sur les deux côtés du mur. Par souci de précision, les murs à simple parement avec les pierres assemblées en boutisse seront appelés « mur en boutisse parpaigne (à plat ou de chant) », et les murs à simple parement avec les pierres agencées en carreau seront désignés sous le terme de mur en « assise parpaigne (de chant ou à plat) ».

Pour les murs à deux ou trois parements, la définition est légèrement différente : « Les appareils doubles, triples, comprennent dans leur épaisseur deux, trois rangs d'éléments. L'appareil double peut n'être formé que de quelques éléments ou de quelques assises doubles alternant avec des éléments ou des assises parpaignes ». Donc pour ce genre de mur, il faut que les différents parements, ou rangs d'éléments soient parallèles, ou presque parallèles. Un seul site de cette étude possède un tel mur à triple parements, le site de Chichin III à la Freissinières dans les Hautes-Alpes (05). Par principe, ce terme est utilisé pour un mur sans remplissage ou fourrure, mais vu que ce site présente trois rangs d'assises parallèles et fortes visibles, il a été désigné ainsi.

Pour les murs à double parements, les désignations peuvent être très diverses selon le mode d'assise de ces murs. Pour cela, il faut aussi renseigner le terme d'assise qui désigne des « rangs d'éléments de même hauteur, posé de niveaux ou rampant », et le terme d'appareil

irrégulier qui est un « appareil constitué d’éléments de grosseur variable et de forme irrégulière, mais taillés en vue de la pose ». Les moellons, blocs et lauzes préhistoriques ne sont jamais taillés, ils sortent directement d’une carrière proche, voire du délitement du substrat sous-jacent au mur. Par conséquent, le module utilisé est toujours irrégulier mais peut former tout de même des assises irrégulières ou même régulières. L’appareil peut ainsi être assisé : « appareil constitué d’éléments de grosseur variable disposés en assises, les joints de lit de l’appareil assisé ne sont pas rectilignes. », mais il peut être aussi à assises régulières : « Appareil constitué d’éléments de longueur variable disposés en assises qui ont apparemment la même hauteur ». Ce dernier peut former un véritable solin, et si les deux parements se touchent, on a alors un mur à double parements appareillés avec ou sans remplissage interne. Le remplissage interne devant être minimal pour ce type de mur, il faut que celui-ci ne bouche que quelques interstices avec un remplissage centimétrique, voire moindre.

Ainsi il faut également renseigner le terme de remplissage, de fourrure et de blocage pour comprendre le lien entre deux parements, et la forme de la structure en son sein. Le blocage est « une maçonnerie de matériaux de diverses grosses jetés telle quelle dans un bain de mortier ». Ce terme désigne tous les intérieurs de murs à double parements dans toutes les publications d’architectures préhistoriques. Néanmoins, la définition parle d’elle-même, elle consiste à jeter des pierres dans du mortier. Or il n’y a pas de mortier pour la Préhistoire, du moins il n’a jamais été mis en évidence lors de fouilles archéologiques. Le blocage est une maçonnerie (Aurenche 1977, p. 37) et certains murs fouillés ne montrent pas de pierres désordonnées. Par exemple, la fouille du mur MR01 à Ponteau (Margarit et al. 2005, 2006) a montré que les pierres étaient agencées sur deux niveaux différents, et étaient bien posées et non jetées, dans un souci d’architecture. Par conséquent, dans cette étude, le terme de blocage est abandonné. Le vocable de fourrure désigne un « blocage compris entre deux appareils de revêtements ». Celui-ci est obligatoirement délaissé, car sa définition prend appui sur le terme de « blocage ». Le terme « remplissage » est beaucoup moins précis et permet de prendre en compte tous les modes de remplissage entre deux parements. Il désigne donc « des éléments non assemblés placés entre les parements d’un mur. » (Aurenche 1977, p. 151). Cette définition correspond donc aux aménagements de dalles possibles entre deux parements, et aussi aux cailloutis et pierres centimétriques, décimétriques et pluridécimétriques liées à la terre que l’on peut retrouver au Néolithique final en Provence.

3.2. Concept et méthode : la segmentation des murs

Ce mémoire est un travail de synthèse sur les architectures de pierre en Provence au Néolithique final. Mais ne voulant pas m'arrêter à une description simple, j'ai choisi de renseigner quelques sites d'éperon et de hautes altitudes du Bronze ancien pour envisager une évolution longue de l'architecture, et également de renseigner les habitats en contextes marginaux. Mais j'ai également mis en place une segmentation des murs, pour les fractionner en diverses parties.

3.2.1. Pourquoi découper des entités architecturales ?

Il a déjà été constaté que des différences d'aménagements dans la liaison entre certains murs pouvaient exister. D'Anna parle de restauration et de modifications des structures d'habitats, par exemple pour les sites de la Couronne, de Miouvin, des Lauzières et des Fabrys. Il remarque pour ces sites que généralement trois phases d'occupations différentes sont individualisées, passant progressivement d'un habitat ouvert à un habitat partiellement enclos par une enceinte (D'Anna 1995a). Il observe ainsi que les enceintes ne sont pas toutes purement linéaires, et que des césures existent.

Gilabert et Durrenmath vont encore plus loin pour le site de la Couronne dans ce phénomène de division. Ils réinterprètent par exemple la célèbre habitation n°1 du Collet-Redon à la Couronne (Durrenmath et Cauliez 2003, p. 163-177 ; Durrenmath et al. 2010). Cette habitation ou « ferme » avait été maintes fois interprétées par M. Escalon de Fonton (Escalon de Fonton 1968, 1975) (fig. 16) qui voyait en elle une longue habitation rectangulaire avec extrémité nord circulaire. L'habitation aurait été coupée en deux par une cloison en terre, et au nord de celle-ci se trouvait un four composé de trois soles de foyer et deux crapaudines de portes. Lors du réexamen de Durrenmath et Gilabert publié en 2010 (fig. 17), ont été réinterprétés le mur MR01 et les trous de poteaux. Escalon de Fonton avait individualisé plusieurs trous créés à partir d'une faille dans le substrat comme trous de poteaux ; la fouille minutieuse réentreprise en 1998 a permis de constater que certains de ces trous de poteaux n'étaient que des fosses, et donc que l'habitation ne s'étendait pas autant vers le nord. En effet, il n'y a pas de trous de poteaux au nord-est, donc pas de pièce circulaire. L'examen du mur a permis de montrer un mur divisé en deux, selon ses divergences d'orientation, sa pétrographie et son mode d'appareillage. Ainsi l'habitation est beaucoup moins grande que ce que prévoyait Escalon de Fonton. Même si les auteurs n'ont

pas divisé dans la dénomination le mur MR01, ils l'ont décrit comme une double entité, donc comme deux murs.

Gilabert et Durrenmath vont encore plus loin avec le mur en pierre sèche MR14 (Durrenmath et Cauliez 2003, p. 148) où ils individualisent 5 segments différents dans le mur. Ces 5 segments correspondent à deux ensembles, distingués sur la base de leur morphologie. Ils interprètent chaque segment seulement s'ils répondent à une réelle structuration, en fonction de leur position stratigraphique et de leur orientation.

C'est cette même sorte de segmentation que je me propose de faire sur tous les sites du Néolithique final à architecture de pierre de Provence, et sur quelques sites du Bronze ancien. Dans mon cas, la césure sur les murs est faite dès que l'on voit un changement dans l'architecture, dans la façon d'agencer les pierres, si l'orientation change légèrement et si la position stratigraphique est différente. Chaque mur est considéré comme une entité et j'ai préféré garder le numéro de structure attribué par les fouilleurs : « MR14 » par exemple pour le Collet-Redon. Le sigle MR désigne un mur, mais selon les auteurs, le sigle M pour mur et ST pour structure est aussi utilisé. Le chiffre correspond à celui donné par les fouilleurs du chantier, mais si les murs n'ont pas de numéro, j'ai entrepris une numérotation du type MR1, puis MR2... Pour mettre en lumière les différentes parties de chaque entité, j'ai effectué un découpage en MR14A, MR14B, MR14C, ..., MR14F. Ainsi j'ai divisé le mur MR14 en six parties distinctes, proche des 5 segments dont parlait Gilabert dans ses descriptions. Chacun de ces segments peut être ainsi décrit individuellement sur des fiches. Cela permet de renseigner plus particulièrement le phénomène d'architecture mixte, terme souvent utilisé pour décrire l'architecture Couronnienne, qui emploie à la fois la pierre, la terre et le bois (Camps-Fabrègues et D'Anna 1984, p. 353). Certains soubassements ou mur de pierres doivent avoir des formes architecturales qui changent en fonction de la structure qui s'y superpose et qui peut être mise au-dessus. Le terme de « mur mixte » désigne surtout des murs où l'appareillage est plusieurs fois modifié sur sa longueur. La segmentation des murs permet d'avoir en principe des parties de murs qui sont relativement homogènes et qui ont donc en général un vocabulaire propre qui permettra d'utiliser un outil statistique.

3.2.2. Les possibilités offertes par cette segmentation architecturale

Cette segmentation est vraiment utile puisqu'elle est inspirée de la réflexion des archéologues du bâti qui déconstruisent mentalement des bâtiments pour en retracer l'histoire. Il s'agit d'une tâche difficile, car ils sont à la charnière entre deux milieux scientifiques, celui

des architectes et celui des archéologues, et ils sont souvent en opposition alors que leurs analyses respectives sont riches d'informations.

3.2.3. Des divergences chronologiques ou structurelles

Tout d'abord, il faut mentionner le fait que les descriptions notées dans ce catalogue sont faites à partir de plans et parfois de photos. Les dessins témoignent déjà d'une interprétation, et car bien souvent on dessine que ce que l'on cherche. « Enregistrer les données architecturales sur un chantier archéologique ne correspond pas à un simple archivage. Pour bien enregistrer, il faut comprendre ce que l'on enregistre et pour bien comprendre, il faut au préalable apprendre à voir. Lorsque l'on a vu, on peut comprendre et l'on peut ensuite, en fonction de sa formation et de sa propre culture, décrire avec des mots et faire des phrases, ou bien utiliser des traits pour dessiner un croquis de la réalité. Très souvent aussi, c'est en dessinant cette réalité que l'on s'aperçoit de détails qui, de prime abord, avaient échappé à la première analyse. » (Paillet 2001, p.33). Nous le comprendrons bien, c'est celui qui dessine qui comprend normalement le mieux le mur dessiné. En effet, il interprète avec l'épaisseur de son crayon ce qu'il voit, et donc propose un dessin fidèle à sa pensée qui reflète la structuration de l'objet dessiné. Les dessins publiés dans les rapports de fouilles et les articles scientifiques témoignent donc de plusieurs interprétations successives pour la plupart. Nous avons donc un point de vue biaisé quelquefois. De ce constat, nous pouvons rapidement en faire un autre : il est donc possible que lors de la mise au propre du dessin, des segmentations nouvelles apparaissent, dues aux mauvais raccords entre les différentes feuilles de relevés. Plus encore, le phénomène inverse semble encore plus courant : par exemple diminuer les segmentations observées sur le terrain sont parfois masquées au point de produire un dessin d'enceinte rectiligne non conforme à la réalité. Il faudrait donc aller vérifier autant que possible toutes les données sur le terrain.

Mis à part les limites abordées précédemment pour le dessin, la plupart des parties segmentées dans le catalogue correspondent à ma propre vision des différences architecturales, corrélées par plusieurs facteurs. Il faut donc découvrir à quoi ces césures sont dues. Il est possible qu'un mur ait été construit avec une technique différente en fonction des segments, mais au même moment : soit plusieurs individus construisent le mur ensemble sur divers segments et les réunissent ensuite pour en former un seul, soit un choix architectural a été fait. Ce choix est lié au type de structure en élévation, qui sera placé au-dessus des soubassements de pierre. On ne construit pas de la même manière un mur qui doit servir à une courte occupation avec un ajout de structures légères au-dessus, qu'un mur avec les mêmes

structures, mais plus robuste, qui doivent permettre de perdurer une centaine d'année (Blanc, communication personnelle). Il est également possible qu'une entité murale ait été construite, et que les différentes parties de murs à l'origine identiques n'aient pas vieilli et subi les mêmes dégâts dans le temps. Ainsi l'aspect visuel actuel du mur en plusieurs parties peut être le fait de différents évènements : démantèlement naturel ou destruction après une ou plusieurs phases d'utilisations. Par exemple, on peut mentionner un autre cas, celui des murs de périodes différentes qui s'implantent sur le même site. S'il n'y a pas d'interaction entre les murs, on ne pourra connaître les liens stratigraphiques qui les unissent. Par contre, si ces murs se croisent et sont d'époques différentes, une chronologie relative entre les unités stratigraphiques positives peut être effectuée et un phasage probable des murs du site peut être proposée.

Il paraît donc évident qu'il ne soit pas aisé de choisir entre l'hypothèse chronologique et l'hypothèse structurelle. Pour la Préhistoire, si ceux-ci ne se croisent pas, il sera difficile de montrer une ségrégation technique et chronologique des constructions. Pour la période préhistorique, nous ne pouvons pas être aussi précis au niveau technique comme peuvent l'être les médiévistes par exemple. Nous ne pourrons répondre à la question de chronologie que si ces murs se croisent, et que l'un est en position dominante par rapport à l'autre. Dans les descriptions, il sera quelquefois mentionné des relations d'antéro-postérité, basées sur les plans et les photos, mais il est possible que la réalité du séquençage architectural du site soit autre. Ceci est première approche qui permettra de renseigner certains sites.

3.2.4. Des techniques architecturales propres à des cultures

Tout l'enjeu de cette étude, nous l'avons dit plus haut, est d'essayer de comprendre le phasage chronologique et culturel des entités murales, et de les comparer aux séquençages réalisées à partir des ensembles céramiques et des nouvelles datations Carbone 14. Le but est de confronter les données statistiques relatives aux murs avec les référentiels chrono-culturels de Cauliez, de D'Anna et de Lemercier (D'Anna 1995a ; D'Anna 1995b ; Lemercier 2004 ; Lemercier 2009 ; Cauliez 2009 ; Cauliez 2010 ; Cauliez 2011). Est-ce que des murs sont construits dans toutes les cultures ? Ces murs en pierre sont-ils construits uniquement sur certains types topographiques ? La réponse à ces questions permettrait de savoir quelles sont leurs motivations de construction et dans quels milieux.

Une limite est tout de même à donner à cette notion chronologique. La plupart des sites étudiés possèdent plusieurs phases d'occupations. Le champ chronologique et culturel de la base de données peut donc évoquer plusieurs époques, parfois bien distinctes pour un

même mur. Certains auteurs ne mentionnent pas l'appartenance à l'une ou l'autre phase de leurs murs et quelquefois le phasage chronologique n'est pas discernable en stratigraphie sédimentaire. Même si nous voyons des ségrégations chronologiques sur les plans, il est rare que les auteurs les rendent visibles. Certains ont tout de même fait des tentatives en comparant la stratigraphie sédimentaire de leur site. Ceci est visible pour les sites de Miouvin III à Istres (Camps-Fabrer et al. 1985), de Ponteau à Martigues (Margarit et al. 2012, p. 33, fig.33) et Chichin III à Champoléon (Palet Martinez 2000) par exemple. Il est donc fort probable que certaines données soient peu précises chronologiquement parlant, donnant deux phases possibles. Certains sites ont été renseignés oralement. Ainsi le mur de La Clairière-Fraischamp à la Roque-sur-Pernes est de l'Horizon 1 de la datation Cauliez, et non pas de l'Horizon 4 seconde occupation du site qui est cette fois Campaniforme (Sauzade, communication personnelle). Mis à part un faible contingent de sites où des murs sont précisément attribués à une phase, la ségrégation chronologique des murs risquent d'être assez imprécise, certains murs apparaissant dans plusieurs horizons ou phases.

3.3. La mise en place de fiches informatives pour chaque parties de mur déterminé

Chaque parties de mur individualisées lors de l'étude possèdent une fiche de description ordonnée sur deux pages (fig. 19 et 20). Celles-ci réunissent toutes les informations textuelles et visuelles relatives aux formes, aux tailles et à l'architecture de cette partie de mur.

Chaque mur sera présenté avec sa description, et son dessin en plan, avec échelle et nord. Si l'échelle est absente, c'est que le carroyage métrique représenté est suffisant.

3.3.1. Les informations liées au numéro de structure

Dans l'en-tête de chaque fiche est indiqué un numéro d'inventaire et un numéro pour la partie de structure. Le numéro d'inventaire est un numéro compris entre 1 et 232. La distribution se fait tout d'abord à partir du département du site, puis de sa commune et ensuite de son nom de site ou de lieu-dit. (Voir annexe Cd-Rom)

Pour le numéro de structure, le système est légèrement plus compliqué. La numérotation du style MR14A expliquée plus haut (mur - numéro de la structure du site - lettre donnée pour différencier la partie) ne permettait pas une précision suffisante. En effet, le fait de reprendre la terminologie informative des structures de chaque site, s'avère problématique car elle provoque des doublons. Pour les éviter et rendre les statistiques claires, nous avons repris le système de données utilisé lors des fouilles préalables à l'aménagement du TGV méditerranéen (Margarit, communication personnelle). Le site est symbolisé ainsi : une lettre pour indiquer la commune et deux lettres pour indiquer le site d'étude. Par exemple le numéro de structure RCF MR1A correspond à la commune de la Roque-sur-Pernes, au site de La Clairière-Fraischamp, au mur 1 et sa partie A, identifiée par une forme géométrique sur le dessin. Pour certains sites, nous avons été confrontés à des problèmes, car leur intitulé est de type texte suivi d'un nombre (par exemple Faravel XIX). Si nous mettons que des lettres on ne peut pas les différencier des autres sites qui ont les mêmes informations textuelles. Ainsi les numéros de structure les plus compliqués seront de type FFV8d M1 (les trois lettres habituellement utilisées selon le code précédemment expliqué et des informations complémentaires propre au site). Ce numéro correspond au mur 1 du site de Faravel VIIId à la Freissinières par exemple.

3.3.2. Des informations d'apparence insignifiante mais à haute valeur informative

Dans ces fiches, même si les informations sont présentées succinctement, nous avons voulu donné un maximum d'informations pour permettre des statistiques supplémentaires. Certaines indications n'ont pas pu être renseignées pour tous les sites ; dans ce cas, les cases non informées restent blanches.

Les premières informations données sont bien sûr les plus générales : nom du site, département et commune. Puis, le type d'habitat est renseigné : « habitat de cavité, habitat de plein air, et habitat de plein air sous abri naturel ». Le type « habitat de cavité » correspond aux habitats en grottes ou en position d'abris sous roches. Le type « habitat de plein air » désigne tous les sites de plein air qui ont des vestiges conformes à la définition du chapitre 3 (*cf. infra, 3.1.1*). Le type « habitat de plein air sous abri naturel » est particulier. Il correspond à des habitats situées en plaines, mais qui profitent de blocs monolithiques de grande taille pour asseoir leurs installations domestiques. Concernant les informations du même type données, il y a également les années de fouilles, qui permettent parfois de se faire une idée sur les documents restants, même si aucun site n'a été fouillé avant 1950. Les opérations archéologiques sur les sites antérieurs à cette date sont des prospections et des ramassages de surface.

Pour ce qui est de l'altitude exprimée, elle a été déterminée d'après plusieurs sources. La plupart sont tirées du mémoire de master 2 de Caraglio (2010, volume 2) où elle a renseignée dans un catalogue, la topographie d'une centaine de sites d'habitat du Néolithique final. Pour certains sites de notre corpus absent de son étude, nous avons dû chercher les informations sur Google Earth, mais nous avons plus systématiquement fait confiance à l'altitude donnée dans les rapports de fouilles.

La topographie semble être une donnée importante de notre étude. En effet, nombreux d'enceintes, voire totalité, sont en position de hauteur (Camps-Fabrer et D'Anna 1984, p. 351). Ce type de site semble utiliser largement les particularités topographiques pour asseoir le système de délimitation (Camps-Fabrer et D'Anna 1984, p.350). Pour s'informer et réfléchir méthodologiquement, les sites peuvent être différenciés selon dix formes topographiques différentes (Caraglio 2010, volume 1, p. 33-34) (fig. 18) : sommet (1), haut de versant (2), bas de versant (3), fond de vallée (4), plateau (5), éperon (6), replat (7), étage collinéen (8), terrasse (9), plaine (10). Cette typologie assez précise nous renseignera sur l'implantation des sites architecturés.

Arrive ensuite la détermination du type de structure. Nous avons choisi d'en différencier trois : mur, muret, structure de délimitation. Certaines entités architecturales sont très ambiguës car le fouilleur n'a pas pu choisir entre les deux. Dans ce cas, on indiquera certaines hypothèses du type de « mur ou muret » et « mur ou structure de délimitation ». Le mur dans cette configuration recoupe la définition d'Olivier Aurenche (1977, p. 119), c'est-à-dire un ouvrage séparant des espaces et pouvant porter une charge. La structure de délimitation est une structure qui délimite un espace, à un autre niveau et peut également porter une charge (*cf. infra*, 3.1.1.). Le muret, quant à lui, est un mur bas qui sépare juste un espace, sans avoir de capacité portante.

Pour la forme de la partie de structure décrite, la détermination est au nombre de cinq : « linéaire », « légèrement courbe », « courbe », « anguleux », « discontinue ». Les structures linéaires sont celles qui restent droites sur l'ensemble de leur longueur, et sur leurs deux parements. Celles légèrement courbes désignent les structures qui gardent leurs deux parements parallèles mais qui devient légèrement par rapport à une position strictement linéaire. Les murs courbes sont des murs qui selon leur trajectoire forme un arc de cercle conséquent, et plus incliné que le terme « légèrement courbe ». Le vocable anguleux est utilisé pour les structures qui possèdent au minimum deux courbes dans leur parement, ou bien qui ont un des parements non parallèle ou discontinu sur sa longueur. Enfin, le terme discontinu est peu utilisé et renseigne un mur qui s'arrête et reprend plus loin, avec strictement la même orientation, le même appareillage et la même technique de construction. Pour celui-ci, il faut que les deux parties soient précisément identiques, pour être considéré comme un seul ensemble.

Les autres informations sont plus communes, et sont renseignées dans la partie inférieure des fiches. Elle comprend la longueur et la largeur de chaque partie de murs et son orientation. Ces informations sont données de la manière la plus précise possible, même si l'on a remarqué quelques erreurs et différences d'échelle entre les documents images et les descriptions. Le nombre d'assises en élévation est renseigné lorsqu'une photo de celle-ci est visible. Il en va de même pour la pétrographie, nous l'avons mentionnée lorsque les fouilleurs ont pu la déterminer ou lorsque des synthèses sur l'architecture ont été publiées. La provenance des pierres est quelquefois précisée par les auteurs : locale (à moins d'un kilomètre), ou distante (plus d'un kilomètre).

La taille des modules des parements externes est aussi indiquée. Celle-ci est déterminée par une mesure directe sur le dessin. Pour ce qui est de la taille des modules du remplissage interne, nous pouvons la déterminer à partir de l'épaisseur des pierres données par l'auteur ou bien grâce à l'observation du dessin, afin de choisir un type : centimétrique, décimétrique et/ou pluridécimétrique. Il ne faut pas oublier que ces données métriques ne sont qu'une moyenne des tailles de modules ; il est possible que certains modules diffèrent largement de ces données.

Trop rarement, les auteurs nous ont pu nous renseigner sur l'implantation du mur, chose pourtant grandement intéressante pour notre étude (murs implantées dans une tranchée, présence de calages, etc...). Attention peu d'auteurs mentionnent ceci, et dans certains cas une tranchée de fondation est peu visible. Cependant, les tranchées sont en général peu visibles, elles font parfois moins d'un centimètre (Blanc, communication personnelle).

Pour une meilleure lisibilité et compréhension des parties de murs et des sites décrits, nous avons choisi de mentionner également les parties qui joignent le mur décrit. Afin de se retrouver sur le plan. De plus lorsque les auteurs ont réalisés des coupes de certains murs, voire qu'ils ont fait mention d'une stratigraphie associée, il nous a été permis de préciser la situation stratigraphique du mur. Cette dernière information nous renseigne sur les stratégies d'implantation des structures anthropiques selon les périodes. Dans d'autres régions, il est scientifiquement prouvé que les néolithiques enlevaient la terre végétale et traitaient le substrat pour mieux s'implanter, comme c'est le cas sur le site de Lillemer (département d'Ille-et-Vilaine) (Jean-Noël Guyodo, communication personnelle). Effectivement, il est bien plus aisé d'implanter un mur sur un substrat aplanis que sur un substrat bosselé, ou sur une unité sédimentaire, car le mur peut s'affaisser. D'ailleurs, certains sites provençaux montrent que le substrat a été traité : nous pensons au sol de l'habitation 1 du Collet-Redon (Durrenmath et al. 2010, p. 255) et au premier rang de dalles implantées dans la dernière occupation du site de Miouvin III (Camps-Fabrèr et al. 1985, p. 19) notamment. Toutes ces caractéristiques données par les auteurs renseignent considérablement le site, mais aussi la partie de mur étudiée.

3.3.3. Des habitats séquencés chronologiquement

Dans ces fiches de descriptions, plusieurs champs renseignent le séquençage chronoculturel. Le premier champ est celui de l'attribution chronoculturelle. Il informe des différentes cultures présentes sur le site. Ces indices de culture ne sont mentionnés que pour les occupations Néolithique final et Bronze ancien de ces sites ; les occupations antérieures et

postérieures ne seront pas informées. Ces indications ont été récoltées dans les rapports de synthèses de fouilles archéologiques, ainsi que dans des articles, et dans différentes synthèses sur l'habitat Néolithique. Le fond de données qui a le plus permis de renseigner ces fiches est l'onglet « Séquence » du catalogue de Jessie Cauliez (2009, volume IV).

Ainsi, quasiment tous les sites sont répertoriés chronoculturellement. Seuls quelques-uns restent peu informés : ce sont les sites de haute altitude renseignés par le PCR « Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes », et par d'autres fouilles isolées. Ces sites, Chichin III, Faravel XIX, Faravel VIIId, Lac des Lauzons II et Lauzanier Sud I, regroupent très peu de matériel pour chaque occupation. Seuls quelques outils en silex témoignent de ces occupations. Heureusement dans le cadre de ce PCR des datations radiocarbonées calibrées ont pu être réalisées sur les niveaux d'occupation. Ce sont ces datations qui permettent d'associer ces sites à un horizon ou à une période. Le champ « phase selon datation carbone 14 seul » pourra renseigner sur les datations des sites non étudiés par Jessie Cauliez.

Pour tous les autres sites, la case « Phase selon Cauliez 2009 » sera informée. Dans cette case nous donnerons les datations correspondant à ces phases. Ces phases étant classées de 0 à 3, nous préférons les transformer en suivant sa nouvelle classification (Cauliez 2011, p. 171-176) en horizon de 1 à 4. Il s'agit ici simplement de les relier à une période chronologique et non à une culture. L'horizon 1 commence vers 3400 BC et se termine vers 2900-2850 BC. L'horizon 2 entre 2900-2850 BC et 2600-2550 BC. L'horizon 3 entre 2600-2550 BC et 2400-2350 BC, et enfin l'horizon 4 entre 2400-2350 à 1950 BC. Ce dernier correspond à la phase de régionalisation du Campaniforme. (Voir fig., partie...)

3.3.4. Un vocabulaire normé pour l'architecture

Le vocabulaire précédemment étudié (*cf. infra 1.1*) permet de donner une définition assez précise de la technique de construction et du type d'appareillage de la partie de mur décrite dans la fiche. Les techniques de construction décrites ci-dessus sont multiples, mais les plus courantes sont celles à simple et à double parements, et celles à doubles parements appareillés, sans oublier la technique la plus décrite pour le Néolithique final, le double parement avec remplissage interne. Il y a d'autres désignations qui répondent toutes au vocabulaire précédemment cité. Sur certains sites, par contre, l'aspect actuel des murs est tel qu'il nous apparaît déstructuré si bien que l'on n'a pas pu leurs attribuer de technique de construction. Lorsqu'il est mentionné « déstructuré », c'est que soit le mur a été détruit, soit qu'il a été construit, mais *a priori* pas dans le but de porter des charges. Le terme « amas de

bloc structuré » peut apparaître également. Il s'agit d'un mur dont la structure nous échappe, mais dont les parements probables sont parallèles et limités dans l'espace : le mur évoque une structuration visuelle, mais pas architecturale.

Pour le type d'appareillage, de nombreux termes sont utilisés. Par exemple, les simples parements sont renseignés en tant qu' « assise parpaigne » ou en tant que « boutisse parpaigne ». C'est-à-dire, que ce sont des carreaux ou des boutisses ; mais comme ces pierres apparaissent des deux côtés du parement, elles sont aussi parpaing. A cette notion, il faut rajouter le qualificatif quand c'est possible de « pierre à plat » ou « de chant ». Pour les doubles parements, le travail est identique, on mentionne juste le fait que la partie est construite en « carreau » ou en « boutisse », et « de chant » ou « à plat ». La seule différence réside dans le fait que quelques murs ont des parements avec une architecture différente. Pour ceux-ci, l'architecture est mentionnée pour chaque parement (par exemple : parement nord : boutisse de chant ; parement sud : carreau de chant). Toutes ces désignations étant très diverses, il nous faudra les réunir sous deux à trois appellations pour pouvoir les étudier statistiquement.

3.4. Présentation succincte des sites du corpus

Pour réaliser notre corpus, il a fallu chercher tous les sites architecturés de Provence durant la période Néolithique final. Ceci nous a été facilité par l'existence d'une base de données sur l'ensemble des sites Néolithique final (Caraglio, thèse en cours de réalisation). Puis, il a fallu trouver toutes les informations relatives à l'architecture de ces sites. Certains sites informés par la base PATRIARCHE, dont Caraglio avait accès, se sont avérés inutilisables dans notre base après l'examen des rapports de fouilles. Ils n'avaient en fait aucune architecture de type mur, mais plutôt des foyers architecturés. Pour obtenir toutes les informations manquantes, nous avons donc épluché la bibliographie spécialisée en architecture, et utilisé tous les rapports de fouilles des 26 sites du corpus. Les thèses de Cauliez (2009), Lemercier (2002) et Courtin (1969) apportaient elles-aussi leurs lots d'information vis-à-vis de l'architecture ou du cadre chronoculturel.

3.4.1. Les Alpes de Hautes-Provence (04)

Le seul site renseigné pour la période chronologique choisie est le site de Lauzanier Sud I à Larche. C'est un site de haute altitude à presque 2400 m., dont les datations radiocarbones permettent de proposer une installation architecturale entre 1880 et 1530 av. n. è. Cette occupation est donc légèrement postérieure à la fin de la chronologie de Jessie Cauliez (2011, p. 125) qui s'arrêtent en 1950 av. n. è. Ce site servira donc à documenter quelques types d'occupations pour le Bronze ancien, qui ne sont pas très informés en Provence.

3.4.2. Les Bouches-du-Rhône (13)

Les Bouches-du-Rhône ont montré beaucoup plus de fouilles ; probablement grâce à la proximité des grandes villes et de leurs aménagements. On dénombre pour ce département 10 sites à topographie très variable. En effet, tous les champs sont généralement illustrés, et on observe de grandes différences d'implantations pour ces sites à architecture de pierre. Les habitats décrits sont tous des sites de plein air. Certains témoignent d'occupations anciennes, mais pas avant le début de l'horizon 2 : le Collet-Redon, Ponteau à Martigues, St Joseph Fontainieu à Marseille. Beaucoup d'entre eux attestent de plusieurs occupations avérées sur quasi la totalité de la période Néolithique final : Miouvin III à Istres, La Citadelle à Vauvenargues. Les sites les plus nombreux sont ceux des horizons 3 et 4. En plus des sites précédemment cités qui possèdent une réoccupation tardive autochtone, ou Campaniforme, il y en a quatre autres : les Barres à Eyguières, les Calades à Orgon, la Barre du Pommier à

Saint-Savournin et le Col Sainte-Anne. Ils montrent certaines occupations tardives, voire de la période de transition entre le Néolithique final et le Bronze ancien. Un seul site nous renseigne sur une occupation du Bronze ancien, c'est celui du Camp de Laure au Rove avec la découverte d'une architecture plus monumentale que les autres enceintes, et surtout à tendances militaires fortes avec des bastions, un chemin de ronde et des tours. Beaucoup de ses sites ont été de maintes fois étudiés et renseignés dans plusieurs publications de synthèses ; ces sites font donc partie des plus connus.

3.4.3. Les Hautes-Alpes (05)

Il a été répertorié 4 sites architecturés dans les Hautes-Alpes. Ce nombre est assez faible et semble renseigner un seul type de structure. En effet, les 4 sites ont été découverts dans les quinze dernières années lors du PCR de Florence Mocci et Dominique Garcia « Vallée de l'Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes ». Les recherches ont montré des sites densément répartis sur ces deux communes voisines (fig. 21). Les sites de Chichin III, Faravel XIX et Faravel VIIId appartiennent à la commune de la Freissinières, tandis que le site Lac des Lauzons II correspond à celle de Champoléon. Le foyer de la cabane de Chichin a pu être daté de 2580-2340 av. n. è. tandis que le paléosol de l'enclos se situe entre 2460 et 2200 av. n. è. Ces datations correspondent donc à l'intégralité de l'horizon 3, et à la première phase de l'horizon 4 contemporaine du Campaniforme récent rhodano-provençal. Faravel XIX est l'assemblage d'un enclos triangulaire et d'une cabane ovale, dont le fond est contemporain de la réalisation de l'architecture de pierre avec la date de 2150-1920 av. n. è. Le site de Faravel VIIId qui possède exactement les mêmes datations que le précédent, est très proche géographiquement, correspond à un enclos avec une architecture semi-circulaire partant de celui-ci. Ces deux sites se rattachent à la toute fin de l'horizon 4, contemporain du Campaniforme barbelé et donc du Bronze ancien. Le dernier site de ce département recensé est celui du Lac des Lauzons II, fouillé au tout début du PCR par une équipe espagnole dirigé par J. M Palet Martinez en 2000. Ce site est daté vers 2050 av. n. è. pour sa première occupation architecturale, ce qui correspond une nouvelle fois au Bronze ancien ou au Campaniforme barbelé. Faute de matériel, une appartenance culturelle ne peut pas être établie, mais l'attribution à l'horizon 4 est possible d'après les datations Carbone 14.

3.4.4. Le Var (83)

Ce département répertorie cinq sites. Pour ceux-ci, seuls les sites de Blacouas à la Roque-Esclapon et le site de Saint-Lazare au Luc-en-Provence n'ont pas vraiment

d'attributions chronoculturelles. Ce dernier correspond à des recherches récentes, campagne de sondage en 2010 (Dumont et al. 2010, 30 p.) et une campagne de fouilles en 2012 (Sargiano et al. 2012, 144 p.) ; dont la céramique est en cours d'étude. Les études des sondages ont montré que la céramique était assez ubiquiste et correspondait à du Néolithique final indéterminé, mais avec un élément Bronze final (Margarit, communication personnelle). Les fouilles récentes apportent davantage d'informations. D'après Anne Hasler (Sargiano et al. 2012, p. 78-81), le corpus céramique est faible, les formes s'insèrent bien dans le Néolithique final provençal mais les éléments typologiques sont peu caractéristiques. Des éléments montreraient des circonstances avec les séries vauclusiennes de la phase 1 (Cauliez 2009) et de la phase 3. Les différentes datations par comparaisons céramiques et stratigraphiques du site, vont vers l'hypothèse d'une à trois occupations Néolithique final, qui sont datées entre 2886 et 2631 av. n. è., donc de l'horizon 2. Le site de Blacouas nous est informé simplement par une mention textuelle de quelques lignes (Fulconis et Porre 1987-1988). Il correspond à une carrière en cours d'extraction, où la coupe laissait entrevoir *a priori*, plusieurs murets avec du mobilier décrit comme typique du Bronze ancien.

En dehors de ces deux sites, les trois autres ont été étudiés (Cauliez 2009). Le Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, la station de Maravieille à la Môle et le Plan-Saint-Jean à Brignolles sont tous semblé-t-il de la même période chronologique, de la même culture matérielle. Tous ces sites appartiennent donc à l'horizon 4, et sont apparentés à la culture Plan-Saint-Jean Temps 2. Ces trois sites sont donc intéressants car ils n'ont pas la même topographie, ni les mêmes techniques de construction, alors que leur culture céramique est la même.

3.4.5. Le Vaucluse (84)

Six sites ont été fouillés et ont recélés des structures en pierres datées de la période qui nous intéresse. Un seul site correspond à une occupation ancienne du Néolithique final. Ce site : La Clairière – Vallon de Fraischamp est connu pour être le site éponyme de la culture Fraischamp, qui appartient à l'horizon 1. D'après Sauzade (communication personnelle), le mur découvert est de cette période, alors qu'une occupation postérieure a vu le jour pendant l'horizon 4.

Les quatre autres sites ont été occupés à chaque fois pendant l'horizon 2 et pendant l'horizon 4, sauf le site de la Rambaude à Saint-Didier, qui ne semble pas avoir été occupé pendant l'horizon 4. Les trois autres sites sont : Les Fabrys à Bonnieux, la Brémonde Nord à Buoux et les Lauzières à Lourmarin. Les fouilles sont assez bien documentées, et leurs

structures apparaissent maintes fois dans les synthèses architecturales. Ils ont tous des topographies différentes et sont également intéressants à étudier micro-régionalement. Ces quatre derniers sites ont une occupation au cours de l'horizon 2 (attribution du style du Luberon et des Monts-du-Vaucluse pour Cauliez).

Partie 4 :

**Analyse des données émises par le catalogue raisonné des
murs**

4. Analyse des données émises par le catalogue raisonné des murs

La méthodologie précédemment évoqué a permis la mise en place d'un catalogue présenté en format CD-Rom en annexe de ce mémoire. Celui-ci ainsi structuré permet de lire assez visiblement les structures, mais aussi de faire quelques statistiques primaires.

4.1. Des sites inégalement répartis sur le territoire

Les 26 sites recensés ont donc tous été fichés et analysés. Seul le site de Lauzanier Sud I qui est strictement postérieur à l'Horizon 4 ne sera pas décrit dans ce chapitre. Celui-ci ne figure donc pas sur les principales cartes de répartitions. Cette partie présente la position géographique de ces sites, leur topographie et leur attribution culturelle.

4.1.1. L'analyse des sites architecturés toutes phases confondues

Le choix du corpus a été imposé par les résultats bibliographiques et il se compose de tous les sites possédant au minimum un mur de pierre dans sa phase Néolithique final. Lorsque l'on regarde la carte de répartition de ces sites, tout horizon confondu, on remarque de grandes disparités régionales au niveau de la répartition. Cette région a déjà été décrite (*cf. infra 1.1*) et montre un relief à fort contraste. C'est dans ce contexte d'associations de zones de façades maritimes, de plaines, de grands plateaux et de reliefs élevés multiples que se sont développées les cultures du Néolithique. Les individus porteurs de ces cultures néolithiques semblent avoir pris possessions de tout l'espace qu'ils disposaient, et il est fort possible que les zones restées vides ne soient dues qu'au manque de recherche.

Pour les sites d'habitats avec architecture de pierre (fig. 22), même si l'on retrouve ce type de site sur la plupart des types topographiques, on remarque tout de même des lacunes régionales. Tout l'est du Vaucluse, au-dessus de la façade nord de la montagne du Luberon, et les trois-quarts sud-ouest des Hautes-Alpes sont vierges de ce type de site. L'est de ce dernier département est lui aussi vierge, mis à part les quatre sites architecturés de haute altitude dans les Ecrins. Au sud des Hautes-Alpes, les Alpes de Hautes-Provence sont vides de structures mis à part à l'extrême nord-est où subsiste le site de Lauzanier Sud I à Larche. Les Alpes-Maritimes, quant à elles, ne témoignent d'aucune occupation avec architecture de pierre. Le sud et le nord du Var restent eux-aussi vierges de toutes occupations architecturées ; seul le centre de ce département est informé. Les trois sites présentés pour ce département sont ceux correspondant au grand axe de circulation actuel qui traverse le Var

d'est en ouest. Les Bouches-du-Rhône sont mieux renseignées, du fait de la promiscuité des grandes villes et de l'intensité des travaux de constructions modernes débouchant obligatoirement sur des opérations archéologiques. Dix sites sont documentés. L'extrême ouest du département reste vierge de structure, surprenant pour une région frontalière au Languedoc avec des sites aussi architecturés que Les Vautes, Boussargues ou Cambous (Gascó et Coularou 2010, p.316). Une grande concentration de sites se démarque autour de l'étang de Berre, surtout au sud de celui-ci, et également entre Marseille et Aix-en-Provence. Les sites sont donc inégalement répartis avec une grande présence d'architecture en Basse-Provence ; le nord de la région PACA n'est renseigné que par des sites de hautes altitudes qui sont particulier au niveau architectural.

4.1.2. Un Horizon 1 avec une architecture très lacunaire

Nous ne pouvons pas faire de répartition de l'habitat avec des comparaisons topographiques pour cette période car elle n'est renseignée que par un seul site. En effet, seul le site de la Clairière à la Roque-sur-Pernes en position de bas-de-versant possède des structures empierrées de type mur (fig. 23). L'unique mur de ce site a été divisé en trois parties distinctes.

4.1.3. Une explosion de l'architecture en pierre durant l'Horizon 2

Pendant cette période, le taux de sites architecturés a largement augmenté. Alors que l'Horizon 1 ne recèle qu'un site, l'Horizon 2 en possède dix. Ces sites correspondent tous à la Basse-Provence occidentale (fig. 24), qui doit donc être le berceau « de cette expansion » de forme architecturale. Ces sites ne sont pas très concentrés, mis à part dans les Bouches-du-Rhône autour de l'étang de Berre. Le Var ne connaît qu'une seule occupation, et le sud du Vaucluse au sud des montagnes du Luberon révèle un autre groupement de sites.

La topographie de ces sites montrent 4 occupations de plateau, 3 occupations de plaine, 2 de sommet, et 1 d'étage collinéen. On remarque donc que ces positions topographiques ne montrent pas des implantations qui sont en situation difficile d'accès, la plupart des occupations étant en plaine et sur de petits plateaux.

Parmi ces dix sites, seul celui de Saint-Lazare au Luc-en-Provence n'est pas renseigné par la thèse de Jessie Cauliez et n'a pu être relié à un style. Les neuf autres correspondent à trois styles : quatre sites pour « le style Couronnien », quatre sites pour « le style du Luberon et des Monts du Vaucluse » et un pour « le style de transition entre le Couronnien et le Plan-

Saint-Jean ». Tous ces sites sont potentiellement contemporains. On remarque donc deux complexes culturels forts qui possèdent une architecture de pierre avec chacun quatre sites. Cette opposition est très marquée avec ces deux gros ensembles d'où ne se détache que le site de La Rambaude par sa position géographique. Ce sont potentiellement des sites où l'on pourra effectuer des comparaisons de type d'architecture. Ce genre de comparaison a déjà été en partie fait (Margarit et al. 2009, p. 277-283) sur une étude micro-régionale avec les deux sites de Martigues : le Collet-Redon et Ponteau.

4.1.4. Un retrait des structures en pierre pendant l'Horizon 3

Le nombre de sites architecturés est divisé par deux par rapport à la période précédente. On n'observe plus de site dans le sud du Vaucluse pendant l'Horizon 3 (fig. 25). Est-ce dû à la disparition du faciès culturel du Luberon et des Monts du Vaucluse ? L'occupation du site de la Citadelle à Vauvenargues quant à elle continue durant cette période. La structure d'enceinte, qui semble faite en plusieurs fois, fait émettre le postulat d'une longue occupation. D'autres sites sont en création, comme le Col Sainte-Anne à Simiane-Collongue et Les Calades à Orgon, et Les Barres à Eyguières.

Ces sites témoignent de topographies une nouvelle fois différente : deux sites en position de replat, un de sommet et un en plaine. Les individus de cette période semblent préférer des sites plus escarpés plutôt que se rapprocher de zones moins basses par rapport à la période précédente. Il faut aussi noter que les datations Carbone 14 semblent rattacher le site de Chichin III à cette même période chronologique. Ce site des Hautes-Alpes correspond à une cabane et à un enclos. Pour notre corpus, c'est le premier témoignage d'architecture pour une habitation et pour un enclos en haute altitude ; c'est un type d'occupation qui permet de proposer une hypothèse de saisonnalité ou alors les mêmes individus vivaient dans deux espaces diamétralement opposés ; cependant le manque de matériel archéologique ne permet pas de clarifier cette situation nouvelle.

Contrairement à l'Horizon 2, l'Horizon 3 ne semble pas démontrer l'existence de deux grands pôles culturels avec architecture. Seuls deux sites sont renseignés pour le style « de transition entre le Couronnien et le Plan-Saint-Jean » et le « style Fontbouisse temps 3 ».

4.1.5. Une redécouverte des architectures de pierres sèches

A cette étape avec une utilisation pauvre de l'architecture de pierre succède un grand temps fort. Alors que l'Horizon 3 possède cinq sites ; l'Horizon 4 en possède dix-neuf. On remarque une grande diversité régionale dans l'établissement des sites (fig. 26), finalement

proche du peuplement de l'Horizon précédent. En effet, la Basse-Provence occidentale est encore bien dotées ; le sud et l'ouest du Vaucluse retrouvent à nouveau des occupations, tout comme le Var. Il faut noter que, sur les quinze sites que l'on vient de décrire géographiquement, huit ont été occupés pendant les précédents horizons. Ces occupations correspondent soit à de nouvelles occupations après un abandon long, soit à la persistance d'un habitat sans grosse rupture. On repère également un accroissement des structures de hautes altitudes dans les Hautes-Alpes dans le secteur des Écrins. Ces structures doivent témoigner d'une plus grande pratique de l'élevage caprin et donc d'un besoin plus grand de zones de pâturage que ce que l'on disposait auparavant.

Ce nouveau phasage culturel avec ce nouvel essor de l'architecture ne semble pas lié à des particularités topographiques spécifiques. Les individus ont architecturé leurs sites de la même manière quelle que soit la topographie : il y a 4 occupations de plaine ; 3 occupations de plateau, 3 de bas de versant, 3 d'éperon et 3 de replat ; 2 de sommet et 1 d'étage collinéen.

Ces sites présentent des particularités culturelles. Onze de ceux-ci témoignent d'au moins une occupation Campaniforme de style 3 ou de style 4 selon la typologie d'O. Lemercier (2004, Tome 1). Ceci est important quand on sait que seuls 15 sites ont des restes céramologiques, ceux des Hautes-Alpes n'en n'ayant pas. La seule autre attribution culturelle mentionnée pour cette période par J. Cauliez (2011, p. 125, fig. 16) et qui nous concerne est le « style Plan Saint-Jean ». Les trois sites correspondant à ce dernier sont ceux de Maravieille à La Môle, le Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, et le Plan Saint-Jean à Brignolles. Ces trois sites ont la particularité d'être les trois seuls sites du Var et pourraient donc témoigner d'une évolution différente des cultures selon les espaces pour cette période. En tout cas, les sites à architecture du Var semblent étrangers au phénomène Campaniforme à cette période, alors que ceux des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse sont tous concernés.

4.2. Une périodisation des structures de délimitation et des structures internes ?

Pendant l'Horizon 1, de 3400 à 2900 av. n. è., un seul site possède de l'architecture en pierre : le site du Vallon de Fraischamp – La Clairière à la Roque-sur-Pernes. Ce site possède donc un mur de type habitation, qui est segmenté en trois parties, qui résulte d'une construction, d'un usage ou d'une déstructuration différentielle. Pour cet horizon, il n'est pas permis de faire des comparaisons, du fait de l'existence de ce seul mur.

Pour ces statistiques il sera pris en compte le fait qu'un mur est pu fonctionner sur plusieurs Horizons. Il sera aussi pris en compte le fait que certains murs ne sont pas informés stratigraphiquement, ou que nous n'avons pas eu le temps de bien les différencier, et que donc le même mur peut appartenir à deux horizons différents ; par exemple à l'Horizon 2 et à l'Horizon 4 pour le mur MR1A de la Brémonde à Buoux.

4.2.1. Des structures en pierre liées à leur géographie pour l'Horizon 2 ?

L'étude statistique des murs de cet horizon pose quelques problèmes (fig. 27). Tout d'abord, certains murs ne sont pas bien définis ; les auteurs de ces rapports de fouilles et nous-même hésitons encore entre deux désignations. Ensuite, certains sites sont très faiblement architecturés et ne permettent pas de statistiques (ce sont les sites de La Rambaude, de Saint Joseph Fontainieu et de Saint-Lazare). Le site de la Brémonde n'est pas non plus des plus pertinents car les fouilleurs ont été incapables, avec les témoins archéologiques conservés, de savoir s'ils étaient devant un mur d'habitation ou une structure de délimitation. Il nous reste donc 6 sites. Parmi ceux-ci, deux ne possèdent que des structures de délimitation (La Citadelle et Miouvin III) ; un ne possède que des murs de structuration interne d'habitat (Les Fabrys). Les trois autres sites détiennent les deux types de structures.

Pour les deux sites uniquement constitués de structures de délimitation, il faut prendre note qu'il s'agit d'un sommet et d'un plateau. Ceux à architecture plus mixte sont en position de plateau, de sommet et d'étage collinéen. Il ne semble donc pas qu'à cette période la topographie joue un grand rôle dans le mode d'implantation des structures. Mais ceux possédant des murs et moins de structure de délimitation semblent être en position plus basse que les autres.

Du point de vue géographique, les deux sites à structures de délimitations sont situés, pour l'un au nord-ouest de l'étang de Berre, pour l'autre au nord du massif de la Sainte-Victoire. L'autre site qui possède une majorité de structure de délimitation se trouve au sud du Vaucluse, tandis que les deux autres, ayant beaucoup plus de murs que de structures pour délimiter, sont au sud de l'étang de Berre. Ces deux sites répondent peut-être à un particularisme micro-régional du fait de leur situation vis-à-vis des trois autres. Ces sites n'ont peut-être pas la même fonction.

4.2.2. Une grande diversité des types de structures durant l'Horizon 3 ?

Ce corpus de sites est plus hétérogène que le précédent, et moindre en nombre (5 contre 10) (fig. 28). Le corpus possède moins de structure sans hypothèse stricte ; seuls les sites des Barres et Les Calades 2 ont des structures dont le « type de structure » n'est pas forcément certain. Mais ce nombre de murs hypothétiques est vraiment minime sur le site des Barres qui possède un gros corpus de murs d'habitations.

Les autres sites semblent soit privilégier qu'une seule sorte d'architecture, soit vraiment n'en posséder qu'une. Si l'on ne sélectionne pas les murs de type : « murs ou structures de délimitation », nous avons quatre sites de Basse-Provence, qui n'utilisent qu'une sorte de murs. La Citadelle n'a que des structures de délimitation, tandis que le Col Sainte-Anne, Les Barres et les deux habitats des Calades n'ont que des structures d'habitation. Ce choix différent n'est pas dû à la topographie même, car La Citadelle et le Col Sainte-Anne sont deux sites de sommet avec une architecture contraire. Une césure géographique pourrait peut-être jouer un rôle, la Citadelle étant le site le plus au nord-est des 4 habitats.

L'habitat de Chichin est plus particulier ; il correspond à un enclos et à une petite cabane en haute altitude. Il semble normal d'avoir les deux types de structuration, l'une pour la protection des bêtes, l'autre pour la protection de l'homme. Par contre, les constructions semblent se servir des pierres naturellement présentes, et les entasser en amas structurés ; mais ces murs ne possèdent pas réellement d'organisation.

Il semble donc qu'à cette période, chaque type d'habitat ait sa fonction, et donc l'architecture qui y correspond. Il peut aussi tout simplement s'agir d'une césure géographique ou culturelle. On peut également émettre l'Hypothèse que cette période favorise la diversité des types.

4.2.3. Une architecture en pierre omniprésente ?

Durant l'Horizon 4, le nombre de sites architecturés explose (fig. 29), passant à dix-neuf sites. Cependant il faut nuancer les résultats de cette partie en considérant plusieurs points. Pour commencer, la plupart de ces murs sont probablement des murs d'anciennes occupations et ne sont pas forcément réutilisés pendant cette période, puisque la grande majorité des sites connaissent des réoccupations.

Cependant, quelques informations éparses nous ont été données et viennent renseigner quelques sites réoccupés. À la Clairière à la Roque-sur-Pernes, le mur ne provient pas de l'Horizon 4 (Sauzade, communication personnelle), et il peut donc être retiré de ce corpus. A Miouvin, la stratigraphie et le type de murs nous renseignent sur la période. Une périodisation peut donc être faite (Camps-Fabrer et al. 1985, p. 15), le mur Couronnien étant composé de toutes les parties de MR1 dans le catalogue. Pour le Collet-Redon à Martigues, seul le mur MR15 ne semble pas Couronnien (Durrenmath et Cauliez 2004, p. 224). Il était daté de l'Age du Bronze sans précision par Escalon de Fonton, et révisé à l'Age du Bronze ancien barbelé lors de cette dernière campagne. Ce qui nous donne pour cette période une structure de délimitation sans aucun mur d'habitation pour ce dernier site. Pour finir, le mur en 6 parties de Ponteau à Martigues, MR 24, a été décrit comme structure de délimitation ; alors qu'il ne semble limiter qu'une bergerie. Ce mur est peu large comparé aux autres structures de délimitations décrites, et son mode d'architecture en double parement appareillé est unique pour ce type. Ce mur est donc conservé pour sa fonction, tout en sachant qu'il peut avoir une fonction différente du mur de Miouvin par exemple. Par contre l'ensemble des murs ne semble pas excéder la date de 2600 av. n. è, limite de la phase 4 de Ponteau (Margarit et al. 2012, p. 40). Par conséquent aucun des murs ne correspond à cette phase, cette occupation ne recelant probablement que des trous de poteaux pour une cabane au nord-est du site. Mais il est aussi possible qu'en reprenant les fouilles à l'ouest du mur MR24, la stratigraphie informe sur un mur de cette période. Ponteau ne sera donc pas mentionné pour cette phase et ce qui nous amène à considérer un autre graphique plus proche de la réalité architecturale de la période (fig. 30).

Le graphique essaye de montrer l'évolution de l'architecture par département, avec un essai de ségrégation géographique dans ceux-ci. Nous avons donc au début les sites des Hautes-Alpes, puis ceux des Bouches-du-Rhône, ceux du Vaucluse puis ceux du Var. Pour les sites des Hautes-Alpes, on remarque une large prédominance des structures de délimitation,

ce qui est normal quand l'on décrit des enclos de haute altitude. Les quelques murs appartiennent aux hypothétiques cabanes des bergers.

Pour les Bouches-du-Rhône, les trois premiers sites visibles sur le graphique sont ceux qui sont les plus proches de l'étang de Berre. On remarque une large prédominance des structures de délimitation, voire l'utilisation exclusive de celles-ci, car au Camp de Laure, les murs « d'habitation » mis en évidence pourraient hypothétiquement participer à l'intégrité de la structure de délimitation. La Barre du Pommier ne possède que des structures de délimitations formant des barrages, ce site est plus à l'est. Le site du Col Sainte-Anne est le seul de cette série du sud de ce département à ne pas posséder de structures de délimitation, mais seulement des murs d'habitation. La position de sommet de ce dernier site et son implantation en terrasses isolées donnent un aspect de forteresse à cet ensemble, ce qui n'oblige pas les individus à utiliser des structures de délimitations pour se défendre, ou bien circonscrire l'espace. Le site n'est pas fortement visible de loin, et le statut ornemental d'une enceinte serait donc inutile. Le dernier site de ce département, les Barres est le site le plus occidental. Il présente une architecture différente, mais qui peut correspondre à l'Horizon précédent.

Pour le Vaucluse, le site le plus proche des Barres, la Brémonde a une architecture que les auteurs hésitent à définir comme un mur ou une structure de délimitation. La largeur du mur principal va dans le sens de la dernière hypothèse, mais les différents changements d'orientation et les murs quasiment orthogonaux laissent penser à une structuration interne de murs d'habitations. Nous aurions donc les deux types de structure sur ce site. Le site des Lauzières est quant à lui en position de sommet, et utilise avec une grande majorité les structures de délimitations. Contre cette structure se développent des murs orthogonaux qui doivent structurer l'espace. Nous aurions donc ici une architecture plutôt mixte comme le précédent exemple. Le dernier site de cette partie du Vaucluse, Les Fabrys, semble ne posséder que des murs, mais la faible surface de fouille ne permet pas d'en être certain. L'architecture mélange du double parement et du simple parement qui paraît subir des modifications dans le temps, et donc peut-il s'agir d'une structure de délimitation sur ce site. Les trois sites de cette partie du Vaucluse auraient donc une architecture mêlant mur et structure de délimitation. La seule occupation plus occidentale pour le Vaucluse est celle particulière de l'Abri Perret 2 et 3. Ce site est le seul du corpus à être en cavité, il a une fonction particulière qui ne permet pas de comparaison. Toutefois, comme la fonction portante de ces structures n'est pas avérée, les auteurs sont dans l'incapacité de trancher entre murs et murets. Il est probable, surtout à l'Abri Perret 2, que le mur forme un arrêt pour que le

sédiment reste en place afin de créer une surface plane pour l'habitation ; c'est un terrassement.

Les trois sites du Var sont aussi particuliers, les auteurs ne pouvant choisir que rarement entre les deux types de structure. Au Plan-Saint-Jean, le mur est composé de nombreux segments déconnectés et alignés ; en vis-à-vis de ce mur se met en place parallèlement une série de trous de poteaux. On peut donc facilement penser à des murs d'habitations pour ce site. Pour le Chemin d'Aix, la largeur de certains murs ne laisse pas envisager une utilisation comme structure de délimitation, l'emplacement de la coupe stratigraphique ne permettant pas d'en savoir plus. Ce mur MR 1005 apparaît plus ou moins bien structuré, et il semble en capacité de porter une charge. On a donc probablement sur ce site une utilisation exclusive du mur. Le site de Maravieille est plus compliqué. L'auteur mentionne un talus protohistorique correspondant à cette phase. Ce talus ne ferait qu'1,50 m de large, le reste correspondant à des pierres tombées de la structure. La hauteur de ce talus étant très limitée, il est fort probable que nous ayons en fait là un mur d'habitation. La position des pierres les plus orientales corrobore cette hypothèse. Ce mur serait fait de gros blocs, plus ou moins en carreau.

Un constat peut donc être fait pour cette période et pour le type de structure, présenté sur une carte de répartition (fig. 31). Les sites du Var ne semblent utiliser que des murs comme structures portantes ou segmentant un espace. Cette utilisation semble exclusive, même si l'attribution du site de Maravieille est très hypothétique. Ces trois occupations correspondent au même style, le « Plan-Saint-Jean », ce qui permettrait de faire l'hypothèse d'une unité culturelle au niveau de l'architecture. Les sites du sud des Bouches-du-Rhône ne sont constitués que de structures de délimitations, tandis que les sites du sud du Vaucluse semblent avoir qu'une utilisation mixte des deux ensembles. J. Cauliez affirmait qu'à cette phase les « Campaniformes occup[ai]ent l'ensemble du Midi méditerranéen » (2009, Tome 2 : Illustration, p. 321, fig. 424). Cependant si les Campaniformes occupent vraiment tout cet espace, il semble qu'ils n'utilisent pas totalement la même architecture sur les statistiques apportées ici. Notre point de vue peut également être biaisé par un manque de résultats d'après les sites ou les échantillons de murs.

4.3. Une distribution géographique des techniques de constructions ?

Il avait été mis en place un panel assez étoffé de façon de décrire un mur d'après technique de construction. Parmi celles-ci, seul le « simple parement », le « double parement » et le « triple parement » seront conservés pour les comparer. Les désignations peu sûres comme « simple ou double parement » ont été écartés, ainsi que les termes « amas de blocs structurés », « mur déstructuré » et les ensembles restés vides. Nous ne prendrons donc pas en compte l'ensemble du corpus.

Ensuite il nous faut aussi renseigner les types d'appareillages. Ceux-ci ont plus de trente définitions différentes dans la base. Dans un souci d'homogénéité, ils seront regroupés sous trois termes : « boutisse », « carreau » et « mixité carreau et boutisse ». Ce dernier correspond aux murs dont un parement est composé de boutisses, et l'autre parement de carreaux. Tous les murs avec un statut déstructuré ou non déterminé sont supprimés de la base. Nous ne ferons pas la distinction entre à plat et de chant car le champ n'est pas renseigné pour de nombreux sites.

Après avoir ôté tous ces renseignements, la base d'échantillon de murs à examiner est beaucoup plus faible et donnera peut-être moins de résultats. Mais de cette manière, nous éliminons toutes les incertitudes de désignations, ainsi que les erreurs éventuelles en ne prenant en compte que des données fiables.

4.3.1. Un Horizon 1 faiblement documenté

Pour rappel, cette période chronologique ne contient qu'un seul site. Cauliez avait rattaché Ponteau à cet Horizon dans sa thèse et dans ses différents articles (2009, 2010, et 2011) comme se rattachant à cette période, mais Margarit a revu ses datations Carbone 14 et il s'avère que le site n'a pas été occupé avant le tout début de l'Horizon 2 (Margarit 2012, p. 40).

Le site concerné est donc celui de Fraischamp – La Clairière à la Roque-sur-Pernes. Un seul mur a été mis en évidence sur ce site. Il semble, malgré l'apparente hétérogénéité perceptible dans le catalogue qui ont scindé le mur en trois ensembles, qu'il soit assez homogène dans sa technique de construction et dans son type d'aménagement des pierres (fig. 32 et 33). Mis à part une des parties éliminée des graphiques à cause de sa déstructuration, le mur a été construit en double parement. La structuration de ses assises est encore plus régulière, n'utilisant que la boutisse dans ses trois parties ; seul un bloc est en position de carreau dans toute cette entité.

4.3.2. Un horizon 2 composé de sites à grands nombre de structures

C'est à cette période que les sites possèdent le plus de murs. Pour réaliser les statistiques de cet Horizon, les murs venant d'autres horizons pour Miouvin III et le Collet-Redon n'ont pas été pris en compte. Nous avons donc un regard sur des sites qui sont pour la plupart strictement de cette période (fig. 34 et 35). La Citadelle est un peu en marge car son occupation chevauche la fin du 2^{ème} Horizon et le début du 3^{ème} Horizon. Les sites de la Brémonde, des Lauzières et des Fabrys sont des sites qui ont une occupation qui appartient à l'Horizon 4, mais la différence dans l'architecture n'a pas été mentionnée par les auteurs ou nous a échappé. Il est donc possible qu'une partie de leur architecture ne soit pas de l'Horizon 2. Les trois sites St Joseph de Fontainieu, la Rambauda et Saint-Lazare ne sont composés chacun que d'un mur et donc ils ne seront pas non-plus commentés.

Les deux sites au sud de l'étang de Berre (Ponteau et le Collet-Redon à Martigues) semblent avoir un caractère particulier par rapport aux autres une nouvelle fois. Le nombre de double parement à Ponteau est de 56% contre 44% de simple parement. C'est le site où les deux types de constructions sont à peu près en même quantité, mais avec une légère prédominance des doubles parements. Le site voisin du Collet-Redon avec ses 22 murs est plus dominé par les doubles parements avec 69% contre 31% pour les simples. Le site des Lauzières ressemble à ce dernier par le nombre de murs et ses 75% de mur à doubles parements. Le site des Fabrys leur ressemble également malgré son faible contingent de murs (67% de double parement contre 33% de mur à simple parement).

Par contre les sites de Miouvin III, la Brémonde et la Citadelle sont totalement différents. Ils présentent une forte prédominance de double parement, les simples n'étant pas ou très peu utilisés. Cette motivation ne répond semble-t-il pas à un choix culturel ou géographique car les sites à grande prédominance de double parement se retrouvent au milieu des deux concentrations de sites. Cette utilisation pourrait être plutôt lié à un choix fonctionnel, car ces trois sites sont structurés par une enceinte à cette période, alors que les autres ne le sont pas, à l'exception des Lauzières.

Du point de vue de l'appareillage, les choses semblent plus stéréotypées. Seul le site de Ponteau se différencie largement des autres. Celui-ci possède 4 murs mixtes, 6 murs appareillés en boutisses et 34 en carreau. L'emploi du carreau est donc majoritaire à 77% sur ce site. Les autres sites sont assez équilibrés au niveau de l'appareillage architectural, et seule la Citadelle et la Brémonde possèdent légèrement plus de carreau que d'autres techniques

comme à Ponteau (mais cela est très peu différencié). Les sites de Miouvin, des Lauzières, du Collet-Redon et des Fabrys utilisent le plus souvent un appareil en boutisse. Les sites individualisés ici ne sont pas les mêmes que ceux que l'on avait mis en évidence précédemment selon le nombre de parements. Mais par contre ce ne sont que des sites où plus de la moitié du corpus de murs est construit en double parement. On pourrait donc en conclure que le double parement est majoritairement construit en boutisse à cette période. Seule la Citadelle ferait donc figure d'exception avec ses doubles parements à appareillages diverses.

Tous les sites ont une majorité de double parement. Le dernier graphique (fig. 36) corrobore cette hypothèse de doubles parements appareillés en boutisse pour les sites des Fabrys, des Lauzières et du Collet-Redon. Les exceptions que l'on a formulées précédemment se retrouvent : les sites de Ponteau et de la Citadelle ont des doubles parements majoritairement appareillés en carreau. Le site de Ponteau est même très particulier au point de vue de ses simples parements. Ceux-ci sont quasiment tous en carreau. Une carte (fig. 37) présente les inégalités géographiques des cultures de cet horizon, des appareillages utilisés majoritairement, ainsi que du type de structure. On remarque que les inégalités architecturales ne correspondent pas forcément à un faciès culturel délimité par la céramique. On reconnaît une distribution géographique est-ouest des carreaux et des boutisses majoritairement, et probablement une distribution centrée entre le nord de l'étang de Berre et le sud des Monts du Vaucluse pour les sites possédant une majorité de structures de délimitation dans leur architecture. On peut noter que celles-ci sont disposées au niveau des zones d'interfaces entre plusieurs faciès culturels et on pourrait donc envisager ce type de structures comme répondant à un sentiment d'insécurité si celles-ci correspondraient à des enceintes. Malheureusement nous ne disposons pas d'indices matériels qui pourraient suggérer l'aspect défensif du mur de délimitation, celui-ci étant d'ailleurs généralement relativement bas. Il peut aussi s'agir d'une volonté d'affirmer son ancrage sur un territoire particulier et propre à son identité et ce type d'architecture semblant plus vraisemblablement délimiter un espace.

4.3.3. Des sites très différenciés durant l'Horizon 3 ?

Le graphique (fig. 38) montre la différence du nombre de parement selon les sites. Celui de la Citadelle émerge avec 95% de murs à double parements. C'est le seul site qui possède une structure interprétée par les auteurs comme une enceinte, et cette spécificité dans la technique de construction pour ce type d'utilisation semble commune. Deux sites ont une majorité un peu plus faible de doubles parements : les Calades 2 et Chichin III. Ces deux sites

ont des murs très larges par rapport aux autres de la série. Les Calades ne semblent pas posséder de structures de délimitations alors que Chichin III est composé d'un enclos et d'une cabane, le double parement n'étant ici pas utilisé dans la construction de la cabane.

Le site des Barres et le site du Col Sainte-Anne sont particulier sur le plan architectural. Ce sont des cabanes ovalaires. Pour ce genre de construction, les hommes du Néolithique final semblent avoir privilégié le simple parement par rapport au double parement. Le second site (le Col Sainte-Anne) ne possède d'ailleurs aucun mur en double parement. Le premier (les Barres) en possède, mais pas en mur de cabane ; ces murs segmentent le centre des habitats ou des espaces extérieurs. La segmentation interne de l'habitat avec un mur à double parement n'est pas la première idée que nous ayons instantanément, le simple parement semblant plus logique. Mais il est possible que ces maisons ovalaires n'aient pas les mêmes besoins porteurs que les autres, et que donc le mur à double parement au centre permettent de soutenir plus fortement et durablement des poteaux qui soutiennent eux-mêmes le toit.

Pour le type d'appareillage les choses semblent plus équilibrer (fig. 39). Le site des Barres domine les autres par sa particularité en étant le seul à posséder le nombre le plus important de murs appareillés en boutisse. Le site de Chichin III se distingue par le phénomène inverse ; il possède trois fois plus de murs appareillés en carreau que de mur en boutisse ou en appareillage mixte. Le site de la Citadelle a étrangement un nombre relativement proche de boutisses et de carreaux, alors que ce site présente le plus haut taux de murs mixtes pour cette période. On remarque tout de même une nouvelle spécificité : le site des Calades et le site du Col Sainte-Anne se distinguent des autres par leur ressemblance. Ceux-ci ont la même proportion pour l'appareillage avec des carreaux légèrement dominants. Il faut noter que ce sont encore des cabanes ovalaires. La Citadelle a pratiquement le même profil, mais ce style de cabanes n'existe pas sur ce site. On peut peut-être regrouper les sites des Barres, des Calades et du Col-Sainte Anne, premièrement à partir de l'architecture des cabanes ovalaires, et deuxièmement parce qu'ils ont tous eu une occupation avec du mobilier correspondant à du Campaniforme de style 1 ou 2. On pourrait peut-être trouver ici une spécificité architecturale de ce groupe, au moins sur le point de vue de l'architecture en pierre. Leur spécificité du simple parement est remarquable (fig. 40), mais ils semblent utiliser dans ce type de construction à peu près le même nombre de boutisse que de carreau. Ce constat est encore plus vrai dans les doubles parements qui sont vraiment très bien équilibrés sur ces trois sites du point de vue de l'appareillage quand ils existent. Il faut tout de même noter que les

deux cabanes des Calades sont très différentes l'une de l'autre, puisqu'elles n'utilisent pas les mêmes types d'appareillage, cela étant sans doute dû qu'aux Calades 1, le mur semble retenir le sédiment (Rappelons qu'aux Calades 1, un terrassement avec une restanque serait l'hypothèse la plus probable pour comprendre le type d'habitation).

Le site de la Citadelle semble privilégier le carreau à la boutisse dans ses doubles parements ; par contre le seul mur en simple parement du site est composé de boutisses. Le dernier site, celui de Chichin III qui correspond à un site de haute altitude et qui a donc une fonction particulière, ne semble pas avoir une architecture stéréotypée pour ses simples parements. Par contre les doubles parements, qui sont majoritaires, sont appareillés en carreau ou ont un appareillage mixte. La boutisse ne semble pas être utilisée dans ce type d'architecture. A cela s'ajoute le triple parement qui lui aussi est en carreau. Ce site semble donc très hétérogène dans son architecture. Une ségrégation géographique semble possible pour ce dernier graphique et pour cette période (fig. 41).

4.3.4. Une architecture régit par des particularités culturelles ou géographiques durant l'Horizon 4 ?

Durant cette phase, le graphique du nombre de parements (fig. 42) montre des particularités régionales ou micro-régionales. Tout cela est fort visible par la mise en place de ce graphique par micro-région. On remarque que les proportions relatives aux sites du sud des Monts-du-Vaucluse se ressemblent, celles autour de l'étang de Berre également ; et celles autour de la Chaîne de l'Etoile semblent fortement individualisées.

Tout d'abord, les sites répartis sur les communes de la Freissinières et de Champoléon dans les Hautes-Alpes semblent déjà avoir des particularismes micro-régionaux. Le Lac des Lauzons II, seul site sur la commune de Champoléon se différencie fortement des trois autres, par son nombre de parement mais aussi par son appareillage. Ceci est aussi dû au fait que c'est le seul qui soit décrit uniquement pour une cabane et non pour un enclos en association. Cette cabane est donc uniquement construite en simple parement et en carreau. Les autres sites (Faravel VIIIId, Faravel XIX et Chichin III) ont aussi la particularité d'avoir beaucoup plus de murs qui ne sont pas pris en compte dans ces statistiques, car un grand nombre d'entre eux sont décrits comme déstructurés. Parmi les murs statistiquement intéressant pour notre étude (fig. 43), ces trois sites (Faravel VIIIId, Faravel XIX et Chichin III) montrent une légère prédominance du double parement par rapport au simple parement. Il pourrait y avoir une césure géographique encore plus précise lorsque l'on regarde l'appareillage ; le site de Chichin utilise très majoritairement le carreau par rapport aux deux autres modes de

construction, et les sites de Faravel privilégient la boutisse mais utilise tout de même le carreau et le mur mixte. Il semble donc y avoir trois ensembles micro-géographiques individualisé par le choix de construction des murs pour ces quatre sites.

L'est du Vaucluse avec ses deux habitats en cavités, Les abris Perret 2 et 3, malgré le fait qu'ils aient tous les deux des « murs ou murets », ne semble pas refléter le même ensemble architectural, cependant l'échantillon est très faible et ces différences sont peut-être dues à cela. Chaque abri a un nombre de parements différents mais ils ont un appareillage majoritaire en carreau pour trois parties de mur sur quatre. Par contre, le sud du Vaucluse semble avoir des particularismes architecturaux beaucoup plus visibles. Les sites des Fabrys, de la Brémonde et des Lauzières ont des diagrammes très proches, le taux de doubles parements étant toujours au moins deux fois supérieur au minimum aux simples parements. Ce sont ces mêmes sites qui utilisent lors de l'Horizon 4 à la fois les structures de délimitation et les murs. Le fait d'avoir des enceintes légitimise l'usage du double parement, le simple parement étant plus utilisé pour les structures internes de type « mur ». L'analyse de l'appareillage pur donne par contre de légères différences. Le site de la Brémonde est légèrement différent des deux autres avec une utilisation en nombre, presque identique du carreau et de la boutisse. Les deux autres sites utilisent à plus de 68% la boutisse par rapport au carreau ; un choix architectural est donc manifestement fait. L'analyse du graphique croisant ces deux données (fig. 44) nous montre que sur le site de Miouvin, les doubles parements sont uniquement appareillés en boutisse, alors que pour les Lauzières, ce type de mur est aussi construit en boutisse bien que quelques murs (4) soient en carreau. Par contre, le simple parement est appareillé indifféremment en carreau et en boutisse. La Brémonde affirme son statut de site indépendant avec des appareillages indifférents pour tous les types de construction.

On remarque ensuite que le site des Barres est une nouvelle fois isolé architecturalement. Il utilise à 73 % le simple parement. Il semble que ce statut soit à nuancer au vu du graphique concernant l'appareillage (fig. 43) qui présente la même proportion de boutisses et de carreaux que Les Lauzières. Par contre (fig. 44) on remarque que ce type d'appareillage n'est vraiment utilisé en quantité que sur les simples parements.

Les sites de Miouvin et du Collet-Redon autour de l'étang de Berre ont des particularités graphiques très ressemblantes. Ces deux sites ne sont constitués que de structures de délimitation à cette période, comme nous l'avons précédemment formulé. L'usage du double parement comme technique de construction est unique. Les deux sites privilégient également le carreau à la boutisse, de l'ordre de deux tiers pour le premier, un

tiers pour le second. Ces deux sites présents dans une zone micro-régionale ont donc des particularismes très ressemblants.

Ensuite, plus à l'est, les sites de la Chaine de l'Etoile, le Col Sainte-Anne et la Barre du Pommier sont également fortement individualisés. Ils utilisent tous les deux uniquement le simple parement, alors que le second ne possède que des structures de délimitation. Ces deux sites présentent également un fort taux d'appareillage en carreau, 66% pour le premier, 100% pour le second. Ceux-ci sont donc totalement différents des deux sites précédents. Entre ces quatre occupations se trouve le site du Camp de Laure au Rove. D'après son nombre de parement, il semble être à mi-chemin entre les deux ensembles de sites, possédant un pourcentage proche de 60% de doubles parements. Par contre, c'est le seul site de Basse-Provence à avoir largement plus de boutisses que de carreaux, avec un rapport proche de ceux obtenus pour les sites du sud du Vaucluse. Les rapports obtenus dans le dernier graphique rendent ce site particulièrement proche des caractéristiques des Lauzières dans l'utilisation des parements et de l'appareillage.

Les trois derniers sites se trouvent dans le Var et sont disséminés selon un axe central est-ouest. Dans le graphique sur les techniques de construction (fig. 43), on remarque une ségrégation de ce style d'architecture de l'ouest vers l'est. Le Chemin d'Aix, le plus proche des Bouches-du-Rhône, est uniquement constitué de doubles parements ; celui du Plan-Saint-Jean a une architecture mixte entre simples et doubles parements, tandis que le site de Maravieille n'est renseigné que pour un mur à simple parement. Le fait que ce dernier ne soit connu que par un sondage peut nous donner une vision étroite de cette région. Du point de vue de l'appareillage, ces sites semblent conformes à ce que l'on notait pour les sites de la Chaine de l'Etoile. En effet ceux-ci semblent uniquement constitués de carreaux. Seul le Plan-Saint-Jean possède un mur qui est appareillé en boutisse. Le dernier graphique renvoie à cette ségrégation géographique de l'ouest vers l'est avec des sites à l'ouest privilégiant le double parement en carreau, et vers l'est le simple parement en carreau.

Une ségrégation géographique des types de parements et de leur appareillage semble possible pour cette période historique. Les résultats sont présentés sous forme de cartes (fig. 45 et fig. 46). La première représente la répartition précédemment citée des structures de délimitations et des murs. On remarque que les sites composés uniquement de double parement et ceux composés uniquement de simple parement ne sont pas bien scindés dans l'espace. Les simples parements correspondent à la Chaine de l'Etoile et au sud-est du Massif des Maures. Les doubles parements sont quant à eux placés autour de l'étang de Berre et

également à l'ouest du Var avec le Chemin d'Aix. Le seul ensemble, qui peut correspondre à ce qui avait été précédemment mentionné, est l'ensemble des trois sites au sud du Vaucluse qui présentait une mixité entre les structures de délimitation et les murs. Cette aire n'est occupée également que par des sites avec une majorité de murs à double parement. Le Camp de Laure est également de ce type, ainsi que le Plan-Saint-Jean.

Sur la seconde carte, des zones de répartitions s'individualisent plus clairement. L'ensemble des murs appareillés majoritairement en boutisse se présente au sud du Vaucluse et au centre des Bouches-du-Rhône, à l'est de l'Etang de Berre. La zone composée d'une majorité de carreau se trouve en marge à l'ouest et à l'est, tandis que celle composée uniquement de carreaux est limitée au sud de la Provence. Cela donne donc l'impression de deux ensembles sur cette carte : l'ensemble des carreaux, et l'ensemble à boutisses majoritaires. Le carreau majoritaire se situe plus ou moins entre ces deux groupes et en marge de ceux-ci.

En constat des trois cartes de répartitions présentées, il semble que l'ensemble du Var et le sud-est des Bouches-du-Rhône soient assez indépendants du reste de la région pour l'architecture. Cette zone que l'on vient de mentionner, n'utilise que des murs et n'utilisent quasiment que le carreau comme appareillage. Par contre le nombre de parement semble indifférencié. Il faut quand même prendre note des réserves prises pour le site de Maravieille quant à son simple parement, du fait que l'on ne voit pas l'ouest du mur. Le sud des Bouches-du-Rhône n'utilise que des structures de délimitations, mis à part le Col Sainte-Anne. L'ouest de cette zone semble n'utiliser que des doubles parements tandis que l'est n'utilise que des simples parements. Cette zone semble également privilégier le carreau dans son ensemble. La zone au sud du Vaucluse a une architecture utilisant une architecture mixte entre le simple et le double parement. La plupart du temps ces sites utilisent des boutisses, mais le faible aperçu de la Brémonde montre une prédominance du carreau. Ce dernier site pourrait donc être plus proche des autres, s'il avait été mieux conservé.

En vérité, il en découle que chaque site s'inspire de la façon de construire des murs chez les sites voisins, mais se détache toujours par l'un de ses aspects, n'étant jamais identique. Une délimitation de trois espaces géographiques semble quand même émergée, même si celui du sud Vaucluse est difficile à différencier à cause du mélange entre les deux autres technicités, « mur » et « structure de délimitation ». Il ne faut pas oublier non plus que cet ensemble de sites correspond à des sites dont nous n'avons pas réussi à différencier le second et le quatrième horizon, ce qui nous donne une vision sans doute tronquée.

4.4. Une architecture changeante durant le Néolithique final

4.4.1. Mise en évidence de phénomènes de modes architecturaux

Cette partie propose de remettre en contexte les données précédemment citées dans ce chapitre et de les séquencer de manière simple sur des graphiques. Cette idée repose sur la volonté de trouver des phasages chronologiques à certains phénomènes architecturaux. On a donc séquencé les sites de façon à ce que n'apparaissent sur le graphique que des murs à double parement, ou que des murs à simples parements. Les sites de Miouvin III et du Collet-Redon ont une stratigraphie constructive (celle uniquement sur les murs, donc stratigraphie positive) par rapport aux unités sédimentaires qui paraît comprise, et des murs ont été qualifiés de Couronnien ou de Campaniforme. Pour refléter cette différence dans le graphique, l'architecture correspondant à l'Horizon 2 de ces sites sera individualisée par le vocable de « Collet-Redon-La Couronne Couronnien » et « Miouvin III Couronnien ». Le reste de leur séquence durant l'Horizon 4 ne dispose pas de changement de nom.

Un des graphiques montre l'absence ou la présence de doubles parements appareillés et de doubles parements à remplissage interne (fig. 47). Même si ces deux données sont présentes sur toute la séquence entre l'Horizon 2 et l'Horizon 4, le double parement en pierre appareillé est très hétérogène dans sa distribution. Mis à part à Ponteau, et plus faiblement au Collet-Redon et aux Fabrys, ce type de mur n'est utilisé qu'une seule fois. Les Néolithiques de l'Horizon 2 semblent donc avoir voulu innover avec ce nouveau mode de construction, qui est devenu très marginal ensuite. Le double parement avec remplissage interne est par contre beaucoup plus utilisé. C'est la technique architecturale commune à pratiquement tous les sites (22 sites sur les 26 du corpus) durant toute la période et dans toutes les régions. Cela semble donc être un trait culturel que ces sociétés avaient en commun. On remarque d'après le nombre d'individus « mur » que l'Horizon 2 est très fortement architecturé. Les autres sites des autres périodes ont rarement plus de 4 murs construits avec la technique du double parement.

Le type d'appareillage des murs en double parement présenté également en graphique et en tableau pour une meilleure lisibilité (fig. 48 et 49) semblent montrer une ségrégation dans le temps plus marqué. Par exemple la boutisse semble majoritaire durant l'Horizon 1 et l'Horizon 2, et subsiste en moindre importance ensuite. Durant l'Horizon 2, seul le site de

Ponterau et celui de La Citadelle¹ possèdent plus de carreaux que de boutisses, et même sur ces sites, le nombre de boutisses est important. Dans la suite de la chronologie, seul le site des Barres, à cheval entre l'Horizon 3 et l'Horizon 4, et le site du Camp de Laure à la fin de la période qui nous intéresse ont une majorité de boutisses. Cette utilisation semble donc devenir plus marginale.

L'utilisation du carreau semble surtout être appliquée durant la dernière partie de la chronologie, au niveau de la transition entre Néolithique final et Bronze ancien. Seuls la Citadelle et Ponterau pour ce nombre de parements ont une majorité de carreaux. Il faut attendre le début de l'Horizon 4 pour voir une grande majorité de ces carreaux sur les sites, tout en sachant que l'architecture des trois sites au sud du Vaucluse n'a pas été différenciée entre Horizon 2 et 4. L'architecture mixte semble suivre la même tendance que la boutisse dans le temps, très utilisée pendant l'Horizon 2, puis plus marginale sur la suite de la séquence.

Le simple parement (fig. 50 et 51) est présent sur 20 sites (pour les 26 sites du corpus), donc loin d'être marginal ; par contre son nombre au sein des sites est souvent limité ; seuls trois sites possèdent plus de 4 murs de ce type. Ces trois sites sont ceux très architecturés du Collet-Redon et de Ponterau pour l'Horizon 2 et Les Barres pour l'Horizon 3. Il semble donc que cet usage soit limité et que son utilisation soit la plus intense au niveau des Horizons 2 et 3.

La répartition des boutisses et des carreaux (fig. 52) dans ce genre de structures est tributaire du nombre de murs sur ces sites. Mis à part les sites des Barres et du Camp de Laure, tous les autres sites font une utilisation à plus de 50% du carreau.

Le graphique suivant (fig. 53) propose de distinguer le nombre de parements en fonction de l'utilisation que pouvait en faire les néolithiques. Les simples et doubles parements semblent utilisés dans les mêmes proportions pour les murs d'habitations. Par contre, le double parement est majoritairement employé pour les structures de délimitation. Ceci est sans doute dû à la solidité que l'on veut donner à ce type de structure. Le dernier graphique (fig. 54) présente la diversité des appareillages selon les types de structures. Pour les murs d'habitations, l'appareillage en carreau est légèrement majoritaire alors que les structures de délimitations ont une utilisation égale. Il ne semble donc pas avoir de

¹ Il faut également penser que le site de La Citadelle figure sur ce graphique dans l'Horizon 2, mais il ne faut pas oublier que la plus grande partie du développement de son occupation est durant l'Horizon 3.

particularisme architectural pour le type de structure, mis à part pour les structures de délimitations qui utilisent très fortement les doubles parements.

4.4.2. Un séquençage des techniques architecturales selon les chronologies établies par André D'Anna en 1999 et Jessie Cauliez en 2009

Le sous-chapitre précédent a permis de mettre en lumière quelques évidences chronologiques pour le type d'architecture. Le dernier graphique (fig. 55) montre le type de construction de chaque site ; ceux-ci sont ainsi distribués chronologiquement pour permettre une meilleure lecture. Il semblerait que les murs, au sens de mur d'habitation qui segmente un espace d'habitat, sont majoritairement utilisés durant les trois premiers horizons, cédant quelque peu le pas aux structures de délimitation dans l'Horizon 4. À l'inverse, les structures de délimitations inexistantes dans l'Horizon 1, sont utilisées marginalement durant l'Horizon 2, puis s'équilibrent par rapport aux « murs d'habitation » dans l'Horizon 3 et deviennent le type architectural référence à la transition du Néolithique final et de l'Âge du Bronze ancien.

Par ces différents constats , il nous ait donc permis de montrer une ségrégation chronologique des différentes techniques architecturale en liaison avec le travail de Cauliez (2011, p. 125, fig. 16). Ce travail est présenté selon une nouvelle périodisation (fig. 56) en parallèle à celle de Cauliez. Celle-ci montre le phasage chronologique du type de structure, de l'appareillage et du nombre de parements. On remarque bien la distorsion chronologique entre le début de certaines techniques et le pas que certaines prennent sur d'autres. Dans un souci de lisibilité, on ne présente que le phasage de ces quelques caractères. Il ne faut pas oublier qu'il est basé sur le nombre de murs par période, en sachant que l'Horizon 2 est beaucoup plus architecturé que les autres. Les pointillés sur cette périodisation symbolisent les moments où l'architecture n'existe pas sur tous les sites du corpus ou du moins qu'elle devient trop minoritaire par rapport à une autre.

Le phasage de Jessie Cauliez correspond à une périodisation faites sur de nombreux faciès céramiques marqués par quelques disparités mais ayant un fond commun. Au contraire, la classification que présentait André D'Anna (1995b, p. 275, fig. 5) ne prenait état que des quatre cultures définies à cette date : le Fraischamp, le Couronnien, le Nord-Vaucluse et le Rhône-Ouvèze. Cette classification se calquait sur la chronologie languedocienne plus connue. Il avait fait le choix de considérer ces cultures comme des entités, conscient que celles-ci étaient composées de divergences géographiques visibles au niveau céramique et

créant ainsi des faciès locaux (D'Anna, 1995b, p. 275). Il a divisé ce tableau chronologique en deux phases principales, elles-mêmes divisées en deux. Il prend en compte le Néolithique récent (1a) et le Néolithique final (1b). Ensuite la seconde période prend en compte le Chalcolithique avec une période « buissonnante » (2a) et une période de développement (2b) intensifiée par le phénomène Campaniforme (D'Anna 1995b, p. 275, fig. 5). Nous proposons un phasage chronologique de l'architecture vis-à-vis de celui de D'Anna. Notre tableau est légèrement différent, il ne prend pas en compte le Néolithique récent, qui dans les derniers travaux est intégrer à la fin du Néolithique moyen (communication personnelle, D'Anna). Notre travail intègre par contre la transition Néolithique final/Bronze ancien (fig. 57); ce qui permet d'avoir un champ de vision plus large sur l'architecture, qui n'est pas limité à l'utilisation personnelle d'une culture ou d'un faciès culturel. Des disparités régionales dans l'utilisation sont manifestes mais l'architecture de pierre semble se développer sur toute la période avec des modes de constructions changeants. La largeur de chaque forme colorée variant selon le nombre de restes architecturaux dont les types sont informés dans la légende. Ces successions chronologiques des techniques architecturales sont donc fortement visibles.

Conclusion

1. Synthèse de l'étude

La définition de ce sujet s'était donné comme objectif de préciser les rapports chronologiques et culturels qui sont liés à la construction de murs en pierres sèches durant le Néolithique final et le début de l'Âge du Bronze en Provence. Il me permettait donc de traiter l'architecture et ses relations culturelles durant cette période.

Nous avons donc dans un premier temps épluché la littérature scientifique sur les occurrences de travaux sur des murs de pierres sèches. Celle-ci a vite abouti à une problématique des enceintes ainsi qu'à celle des murs d'habitation. Il s'est avéré que cette littérature m'a amené à une confusion totale dans les descriptions des techniques architecturales. Chaque auteur utilise les mêmes termes, mais quelquefois pour désigner des aménagements techniques contraires au sein du mur. J'ai donc recherché dans plusieurs ouvrages médiévistes et modernes sur l'architecture et dans les rares livres sur la pierre sèche, pour trouver un vocabulaire propre au domaine d'étude.

Pour comprendre ce qui a amené la grande synthèse de Cauliez en 2009, mon suivi scientifique, Xavier Margarit, m'a conseillé de repartir du début de la définition du cadre chrono-culturel de cette période. J'ai donc commencé par lire la thèse de Courtin (1969), les articles de D'Anna (1995a, 1995b, 1999), la thèse (2002) et l'article de Lemercier (2007), ainsi que la thèse (2009) et les principaux articles de Cauliez (2007, 2010, 2011). Cela m'a donc permis de mieux connaître les groupes provençaux dans leurs systèmes techniques. J'ai aussi pu comprendre comment on était arrivé à une chronologie du Néolithique final segmentée en quatre périodes et quels étaient donc ses grands bouleversements et influences.

Lorsque la problématique du mémoire en tant que rendu écrit, imagé et statistique a été plus pressante, mon directeur de recherche, Maxence Bailly, m'a donné le conseil de mettre en fiches chaque mur. Je trouvais que la segmentation des murs que proposait les différents chercheurs ayant fouillés ceux-ci n'était pas très communicatives. Ils ont pris chaque mur comme entité, alors que la plupart mentionnent la grande altérabilité des appareillages. Cependant pour mon étude, il était plus pertinent de les diviser par segments ;

ceux-ci se distinguent maintenant par l'homogénéité de leur structure et de leurs parements. Cette homogénéité permet de se rendre compte des diverses techniques utilisées à l'échelle d'un site pour un simple mur et de les comparer à d'autres sites de la même phase chronologique. Les 231 murs ont donc été fichés selon les informations que je proposais et que donnaient les rapports de fouilles. Une description de chaque segment de murs a été réalisée et illustrée, permettant de faire une analyse statistique de ceux-ci.

En somme, nos résultats permettent donc de mettre en perspective des différences géographiques, culturelles et chronologiques pour l'usage du mur, de la structure de délimitation, de la technique d'appareillage et du nombre de parements. Ces aspects techniques ont été différenciés, montrant une ségrégation est-ouest du carreau et de la boutisse et une utilisation centrée sur la Basse-Provence pour les structures de délimitation durant l'Horizon 2. Pour l'Horizon 3, le nombre de sites est restreint mais montrent des particularismes pour chacun des éléments techniques interrogés. L'Horizon 4, beaucoup plus complet, a tout d'abord mis en lumière des régions où le choix du mur était bien défini. Le type de mur a donc attesté trois grandes zones géographiques selon l'utilisation stricte du « mur », l'emploi stricte de « la structure de délimitation » ou l'utilisation des deux types de structures. On remarque des différences dans les sites Bronze ancien entre eux, ainsi que ceux du Bronze ancien avec ceux du Néolithique final. La détermination technique de l'appareillage met par contre en évidence deux groupes fortement individualisés, le troisième étant placé aux marges de ces deux ci, selon sa mixité entre les deux. Les différences géographiques sont donc fortement marquées, mais il semble, comme pour l'Horizon 3 par exemple, que la différenciation ne soit pas forcément culturelle car chaque site se différencie du voisin par un de ces aspects.

Nos résultats permettent également de mettre en lumière une ségrégation chronologique de ces aspects. Ils sont présentés dans des tableaux résumant l'aire chronologique de répartition de ceux-ci, vis-à-vis de la classification de Cauliez (2011, p. 125). Il est apparu que bien que l'utilisation d'un type d'architecture sur un site ne semble pas très long, on peut estimer à environ un siècle la durée d'utilisation des constructions les plus robustes, lorsque l'on remarque des indices d'entretien et de réaménagements.

2. Limites et perspectives

2.1. Limites

Ce travail comporte tout de même une quantité importante de limites. La principale semble être la mauvaise circonscription des murs dans le temps. La chronologie apportée pour ceux-ci est celle du site voire celle d'une des périodes d'occupation lorsque l'on a de la chance. Néanmoins, il nous a été possible de renseigner un grand nombre d'occupation dans leurs phases. Par exemple, les architectures de Miouvin III à Istres et du Collet-Redon nous ont permis de mettre en évidence deux phases très distinctes d'occupation. Chaque mur a pu être individualisé selon qu'il soit du second ou du quatrième Horizon.

L'une des principales limites a été l'étude de quasiment l'ensemble du corpus en utilisant que des plans généraux ou particuliers de ces murs, avec une vue zénithale. Seuls les sites du Collet-Redon et de Ponteau à Martigues ont profité d'une analyse visuelle sur le terrain. Dans le premier cas, ceci s'est avéré très utile pour vérifier des divergences sur certains murs. Il avait déjà été remarqué des erreurs de carroyages sur les plans de murs proposés, mais il s'avère qu'un choix dans le dessin ait aussi été fait ; certaines pierres visibles sur le terrain ayant disparues sur le dessin. Le problème du travail sur plan, est que nous ne pouvons pas par exemple informer si une pierre est disposée de chant ou à plat. L'ajout de ce critère lors de la réalisation de ces statistiques aurait, pourquoi pas, donné des résultats plus précis ou plus nuancés.

2.2. Perspectives

Lors de ces recherches, nous avons de maintes fois constaté que certains sites étaient composés de plusieurs phases d'occupations très distinctes, mais certains l'étaient de phases plus proches. Nous avons également remarqué que certains murs en recoupaient d'autres ou qu'ils semblaient changer d'aménagements.

Pour cette période historique, nos murs ne sont en fait que des soubassements qui servent à porter probablement des structures en bois et en torchis. Cependant, la modification des parements, la destruction de murs, et leurs implantations différentes peuvent nous permettre d'élaborer des phasages. En reprenant la technique des archéologues du bâti, déjà utilisée pour le médiéval et l'antique, je voudrais essayer d'attribuer une chronologie à certains murs de quelques sites. Pour cela, je souhaiterais mettre en place un système de

fiches de stratigraphies constructives sur un ou plusieurs sites étudiés, et les comparer aux diagrammes stratigraphiques sédimentaires. Ce travail qui serait réalisé lors de mon cursus de Master 2, pourrait peut-être nous permettre d'affiner la chronologie de certaines utilisations des techniques architecturales.

Résumés

Français :

Ce mémoire propose de mettre en lumière quelques caractéristiques des habitats du Néolithique final en Provence. Il se base sur la ségrégation culturelle de ces populations proposées par D'Anna (1995a et 1995b), ainsi que les meilleures définitions et circonscriptions chronologiques du phénomène Campaniforme par Lemercier (2002). Mais il prend surtout pour référence la dernière ségrégation géographique et chronologique présenté par Cauliez (2009 et 2011) d'après les assemblages céramiques, qui ont bouleversé notre pensée du Néolithique final sur cette région. Il ne sera question ici que d'exposer précisément la problématique des murs en pierres sèches, que ce soit ceux d'habitations ou ceux des structures de délimitations. Ceux-ci ont été maintes fois étudiés, mais les recherches ne portaient que sur l'ensemble culturel Couronnien en général, alors que l'architecture en pierre est également utilisée par d'autres faciès culturels que celui-ci. Il est donc proposé dans ce travail une discrimination chronologique, culturelle et géographique de quelques notions techniques architecturales basée sur 26 sites de cette période en vis-à-vis des travaux précédents portant sur le domaine chronoculturel. Pour cela, les murs ont été divisés en plusieurs entités pour les différencier selon leur mode de construction, et selon leur aspect actuel qui nous apparaît différent.

Anglais :

This thesis offers to lighten some characteristics of the housing of the end of Neolithic in Provence (France). It is based on the cultural segregation of the local population proposed by D'Anna (1995a and 1995b), and also the best definitions and chronological margin analysis of the Campaniforme culture by Lemercier (2002). This thesis particularly refers to the last geographical and chronological segregation presented by Cauliez (2009 and 2011) thanks to ceramics assembly which changed our thoughts concerning the end of Neolithic in this region. The emphasis will be realized on the problematic of walls made in dry-stone, used for housing and delimiting structures. They have been studied repeatedly, but the researches

were focused on the cultural entities of Couronnien in general, while the architecture with stone was also used by different cultural groups. Though, it is offered in this work a chronological, cultural and geographical phasing of notions of architectural technique based on 26 sites of this period facing precedents works about the same chrono-cultural field. To do so, walls have been divided in several entities to differentiate them according to the building process and their current aspect which is different.

Références bibliographiques

ALOMAR A. (2010) – Características tecnológicas de la construcción con piedra en seco, *in Savoires / Paysages / Structures : Saberes / Paysajes / Structuras*, A. Acovitsioti-Hameau, A. Paineau, P. Hameau (Dir.), Actes du 10ème Congrès international sur le Pierre Sèche - Montalban (Espagne) - 22/24 septembre 2006, Le Val, A.S.E.R du Centre Var, p.17-21.

AURENCHÉ O. (1977) –*Dictionnaire illustré multilingue de l'architecture du Proche-Orient ancien*, Lyon, Maison de l'Orient, 1977, 392 p. (Série Archéologie ; 3)

BAILLY M., PÉTREQUIN P. (2007) – De l'archéologique des peuples à l'archéologie du peuplement. L'apport de la Préhistoire des lacs et des tourbières à la connaissance des sociétés du Néolithique et de l'Âge du Bronze en Europe, *in Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. Volume 1 « Des idées d'hier... »*, J. Evin (Dir.), XXVIe Congrès Préhistorique de France - Congrès du centenaire de la Société Préhistorique française - Avignon - 21-25 septembre 2004, Paris, Société préhistorique française et Ministère de la Culture et de la Communication, p.461-471.

BARGE H. (1981) –L'habitat des Calades, Orgon (Bouches-du-Rhône), rapport de sauvetage, L.A.P.M.O., 1981

BARGE H. (1982) –L'habitat des Calades, Orgon (Bouches-du-Rhône), rapport de sauvetage programmé 1982, L.A.P.M.O., 1982

BARGE H. (1983) –L'habitat des Calades, Orgon (Bouches-du-Rhône), Rapport de sauvetage programmé 1983, L.A.P.M.O., 1983

BARGE H. (1984) –L'habitat des Calades, Orgon (Bouches-du-Rhône), Rapport de sauvetage programmé, L.A.P.M.O., 1984

BARGE H. (1985) –L'habitat des Calades 2, (Orgon, Bouches-du-Rhône), rapport de sauvetage programmé, L.A.P.M.O., 1985

BARGE H. (1986) –L’habitat des Calades 2, Orgon - Bouches-du-Rhône, rapport de sauvetage programmé, L.A.P.M.O., 1986

BARGE H. (1987) –L’habitat des Calades 2, Orgon - Bouches-du-Rhône, rapport de sauvetage programmé, L.A.P.M.O., 1987

BARGE H. (1989) –*L’Habitat campaniforme des Calades, Orgon (Bouches-du-Rhône)*, Marseille, Etudes et Prospective archéologique, 1989, 20 p.

BARGE H. (2000) – Le site des Barres à Eyguières: un exemple d’habitat chalcolithique entre les Alpilles et la Crau, in *Revue archéologique de Narbonnaise*, Milieu et sociétés dans la vallée des Baux ; P. Leveau, J.-P. Saquet (Dir.) ; études présentées au colloque de Mourières [11-12 mai 1996], Montpellier, Association de la « Revue archéologique de Narbonnaise », p.129-138.

BARGE H. (2009) – La structuration de l’habitat dans le massif des Alpilles au IIIe millénaire av. J.-C, in *De la maison au village : l’habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, A. Beeching et I. Sénépart (dir.), Mémoires de la Société préhistorique française ; 48, Paris, Société préhistorique française, p.267-275.

BARGE-MAHIEU H. (1988) –L’habitat des Barres, Eyguières, Bouches-du-Rhône, rapport de sauvetage programmé, 1988

BARGE-MAHIEU H. (1989) –L’habitat des Barres, Eyguières, Bouches-du-Rhône, rapport de sauvetage programmé, 1989

BARGE-MAHIEU H. (1995) – Les Structures d’habitat chalcolithiques dans les massifs des Alpilles et du Deffends (Bouches-du-Rhône), in *L’habitat Néolithique et Protohistorique dans le Sud de la France*, Séminaires du Centre d’Anthropologie, Toulouse, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p.41-48.

BARGE-MAHIEU H., FAURE A. (1988) –L’habitat des Barres, Eyguières, Bouches-du-Rhône, rapport de sauvetage urgent 1987, 1988

BARGE-MAHIEU H., MAHIEU E. (1990) –L’habitat des Barres, Eyguières - Bouches-du-Rhône, rapport de sauvetage programmé, 1990

BEECHING A., SÉNÉPART I. (2009) – De la maison au village dans le Néolithique du Sud de la France et de l’Ouest méditerranéen, in *De la maison au village: l’habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003, Marseille, Musée d’histoire de la ville de Marseille (séance de la Société préhistorique française)*, Mémoire de la Société préhistorique française, Paris, Société préhistorique française, p.303-310.

BOCQUENET J.-P. (1995) – Espace domestique et structures d’habitat épicaniformes du col Sainte-Anne (Simiane-Collongue/Bouches-du-Rhône), in *L’habitat Néolithique et Protohistorique dans le Sud de la France*, J. Guilaine, J. Vaquer (Dir.), Séminaires du Centre d’Anthropologie, Toulouse, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p.49-56.

BOCQUENET J.-P., LEMERCIER O., MÜLLER A. (1998) – L’occupation campaniforme du site perché du Col Sainte Anne (Simiane-Collongue -Bouches-du-Rhône - France). Séries céramiques, structures d’habitat et espaces domestiques, in *The Copper Age in the Near East and Europe - The Bronze Age in Europe and the Mediterranean - The Iron Age in Europe*, R. C. De Marinis, A. M. Bietti Sistieri, R. Perroni (Dir.), (Actes du 13ème Congrès de l’Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, Forli, 1996. Volume 4), Forli, A.B.A.C.O., p.159-166.

BOCQUENET J.-P., MÜLLER A. (1999) – Structures d’habitats épicaniforme sur le site perché du Col Sainte-Anne (Simiane-Collongue, Bouches-du-Rhône), in *Préhistoire de l’espace habité en France du sud et actualité de la recherche. Actes des premières rencontres méridionales de préhistoire récente, Valence, 3 et 4 juin 1994*, A. Beeching, J. Vital (Dir.), Valence, Centre d’archéologie préhistorique, p.101-108.

BOISSINOT P. (1995) – Existe-t-il des maisons pré et protohistoriques ?, in *L’habitat néolithique et protohistorique dans le Sud de la France*, J. Guilaine et J. Vaquer (Dir.), Séminaires du Centre d’Anthropologie, Toulouse, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, p.73-75.

BONTE P., IZARD M. (2000) –*Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, Quadrige ; 308, 2000, 842 p.

BRETAGNE P., D'ANNA A. (1988a) – Bonnieux, Les Fabrys, in *Notes d'information et de liaison*, Paris, Direction des Antiquités de la Région Provence-Alpes-Côte D'Azur, p.163-166.

BRETAGNE P., D'ANNA A. (1988b) –*Bonnieux: Les Fabrys*, N.I.L.P.A.C.A, 1988, 161-166 p.

BRETAGNE P., D'ANNA A. (1990) – Bonnieux. Les Fabrys, in *Gallia Information. Préhistoire et Histoire*, Paris, Edition du CNRS, p.261-263.

BURRI-WYSER E. (2012) – Styles, artisans, territoires et déplacements : pour une approche pluridisciplinaire des manifestations culturelles, in *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente*, T. Perrin, I. Sénépart, J. Cauliez, E. Thirault, S. Bonnardin (Dir.), Actualité de la recherche : Actes des 9e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne (17) - 8 & 9 octobre 2010, Toulouse, Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 51-65.

CAILLET R. (1976a) –La Rambaude, Saint-Didier, sondages IV, V, VI, Vaucluse, (Rapport de sondages, 1976a

CAILLET R. (1976b) –La station Chalcolithique de La Rambaude (Saint-Didier - Pernes-les-Fontaines - Vaucluse), 1976b

CAMPS-FABRER H., COLOMER A., COULAROU J., COURTIN J., COUTEL R., D'ANNA A., GUTHERZ X. (1985) – Les Techniques de construction en pierre sèche dans le sud-est de la France, de la fin du Néolithique au début de l'âge du Bronze, in *Histoire des techniques et sources documentaires : méthodes d'approche et expérimentation en région méditerranéenne : actes du colloque du G.I.S., Aix-en-Provence, 21-23 octobre 1982*, GIS « Sciences humaines sur l'aire méditerranéenne » (Dir.), Cahier du GIS ; 7, Aix-en-Provence, IRM - Université de Provence, p. 13-24.

CAMPS-FABRER H., D'ANNA A. (1981) –Miouvin III, Rapport de fouilles programmés, 1981

CAMPS-FABRER H., D'ANNA A. (1982) –Rapport de fouilles sur le plateau de Miouvin (Site Miouvin 3), Istres, Bouches-du-Rhône, 1982

CAMPS-FABRER H., D'ANNA A. (1983) –Compte rendu des fouilles 1983. Miouvin 3, Istres (Bouches du Rhône), 1983

CAMPS-FABRER H., D'ANNA A. (1985) –Rapport de fouille 1985, Miouvin III, Istres, Bouches-du-Rhône, 1985

CAMPS-FABRER H., D'ANNA A. (1989) – Enceinte et structures d'habitat au Néolithique final. Miouvin 3 (Istres, Bouches-du-Rhône), *in Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le sud de la France et les régions voisines : Actes de la table-ronde de Lattes et Aix-en-Provence, 15-18 avril 1987*, A. D'Anna, X. Gutherz (Dir.), Montpellier, Société Langue docienne de Préhistoire et avec le concours de la Sous-Direction de l'Archéologie (Ministère de la Culture et de la Communication), p.195-208.

CAMPS-FABRER H., D'ANNA A., Colomer A., Gutherz X., Coularou J., Courtin J., Coutel R., (1984) – Les enceintes du Néolithique à l'Age du Bronze dans le sud-est de la France, *in The Deya Conference of Prehistory : Early Settlement in the Western Mediterranean Islands and their Areas*, W. Waldren, R. Chapman, et J. Lewthwaite (Dir.), British archaeological Reports - International Series ; 229, Oxford, BAR, p. 339-362.

CARAGLIO A. (2010) – Entre Provence et Catalogne : approche comparative des dynamiques d'implantation des habitats à la fin du IIIe millénaire av. n. è., Mémoire de Master 2, Université de Provence,, Aix-en-Provence, 89 p., 27 fig.

CAULIEZ J. (2007) – Les corpus céramiques du 3e millénaire av. J.-C. dans le Sud-Est de la France. Identité du groupe Rhône-Ouvèze, *Bulletin de la Société Préhistorique française*, , TOME 104 - numéro 1, Société Préhistorique française, p. 125-145.

CAULIEZ J. (2009) – Espaces culturels et espaces stylistiques au Néolithique final dans le Sud Est de la France : dynamiques de formation et d'évolution des productions céramiques, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I - Université de Provence, Aix-en-Provence, Volume 1 : texte (415 p.) ; volume 2 : illustrations et annexes (394 p.) ; volume 3 : planches (187 p.) ; volume 4 : catalogue (273 p.).

CAULIEZ J. (2010) – Pour réécrire la fin du Néolithique dans le sud-est de la France: bilan critique sur cent années d'études, *in Gallia Préhistoire*, Paris, CNRS Editions, p. 241-313.

CAULIEZ J. (2011) – Restitution des aires culturelles au Néolithique final dans le sud-est de la France: dynamiques de formation et d'évolution des styles céramiques, *in Gallia Préhistoire*, CNRS Editions, p. 85-202.

COURTIN J. (1969) – Le Néolithique de la Provence. Préhistoire de la Provence à l'Holocène du Néolithique au début de l'Age du Métal. Tome 1, Faculté des Sciences de l'Université,, Marseille, 415 p.

COURTIN J. (1971) –Le Camp de Laure, habitat du Bronze ancien, Gignac - Le Rove, Bouches-du-Rhône, fouille de sauvetage 1971, 1971, 6 p.

COURTIN J. (1974) –*Le néolithique de la Provence*, vol. Tome 11, Mémoire de la Société Préhistorique française,, Paris, Editions Klincksieck, 1974, 360 p.

COURTIN J. (1975a) – Un habitat fortifié du Bronze ancien en Basse Provence : Le Camp de Laure, *Bulletin du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille*, Tome XXXV, p. 217-240.

COURTIN J., CONGÈS G. (1975b) –Le Camp de Laure, Le Rove (Bouches-du-Rhône), Rapport de fouille 1975, 1975, 6 p.

COURTIN J., CONGÈS G. (1976) –Le Camp de Laure. Le Rove, Bouches-du-Rhône, fouille 1976, 1975, 16 p.

COURTIN J., COUTEL R., TENDEIRO, J., avec la collaboration de l'ASSOCIATION HISTORIQUE CUCURONNAISE DU LUBERON (1976) –Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, Campagne de fouille 1976, 1976, 7 p.

COURTIN J., D'ANNA A., MÜLLER A. (1982) –*La Brémonde Nord, Buoux, 84, fouilles de sauvetage*, 1982, 9 p., 9 fig.

COURTIN J., D'ANNA A., MÜLLER A. (1983) –*La Brémonde Nord, Buoux, 84, sauvetage programmé*, 1983, 11 p., 14 fig.

COURTIN J., D'ANNA A., MÜLLER A. (1984) –*La Brémonde Nord, Buoux, 84, fouilles de sauvetage*, 1984, 16 p., 21 fig.

COURTIN J., D'ANNA A., MÜLLER A. (1985) –*La Brémonde Nord, Buoux, 84, fouille de sauvetage*, 1985, 7 p., 6 fig.

COUTEL R. (1974) –Les Lauzières, Lourmarin, 84, compte-rendu d'intervention, 1974

COUTEL R. (1992) –Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, rapport de fouilles de sauvetage, 1992, 8 p.

COUTEL R., COURTIN J., ASSOCIATION HISTORIQUE CUCURONNAISE DU LUBERON (1978) –*Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, Campagne de fouille 1978*, 1978, 6 p.

COUTEL R., COURTIN J., ASSOCIATION HISTORIQUE CUCURONNAISE DU LUBERON (1977) –*Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, rapport de fouille*, 1977, 7 p.

COUTEL R., COURTIN J., D'ANNA A., Avec la collaboration de l'ASSOCIATION HISTORIQUE CUCURONNAISE DU LUBERON (1979) –Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, rapport de fouille programmée, 1979, 13 p.

COUTEL R., COURTIN J., D'ANNA A., Avec la collaboration de l'ASSOCIATION HISTORIQUE CUCURONNAISE DU LUBERON (1980) –Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, rapport de fouille programmée, programme P 7, 1980, 13 p.

COUTEL R., COURTIN J., D'ANNA A., Avec la collaboration de l'ASSOCIATION HISTORIQUE CUCURONNAISE DU LUBERON (1981) –Les Lauzières, Lourmarin, Vaucluse, fouilles programmées 1981, programme P 33, 1981, 11 p.

D'ANNA A. (1978) –Le gisement de la Citadelle, Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) : rapport de fouilles 1978 (autorisation FA/2 n°2126), Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1978

D'ANNA A. (1979) –La Citadelle, Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) : rapport de fouille 1979 (autorisation FA2 n°1013), Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1979

D'ANNA A. (1980) –La Citadelle, Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) : rapport des fouilles de 1980 (autorisation FA/2-R 1414. P7), Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1980

D'ANNA A. (1981) –La Citadelle, La Sinne-Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) : fouilles 1981 et premier rapport de synthèse (autorisation 1846 SDA/2 R. P33), Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1981

D'ANNA A. (1982a) –La Barre du Pommier ou Rocher d'Analbert, Saint-Savournin (Bouches-du-Rhône), rapport de sondage, programme P. 33, 1982

D'ANNA A. (1982b) –La Citadelle (La Sinne, Vauvenargues, Bouches-du-Rhône) : fouille 1982, programme P. 33, Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1982

D'ANNA A. (1983) –La Citadelle (La Sinne, Vauvenargues, Bouches-du-Rhône) : fouilles 1983, programme P. 27, Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1983

D'ANNA A. (1984) –La Citadelle, La Sinne-Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) : fouilles 1984, programme P. 27, Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1984

D'ANNA A. (1985) –La Citadelle, La Sinne-Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) : habitat perché néolithique final : rapport de fouilles 1985, programme P. 27, Aix-en-Provence, LAPMO - CNRS, 1985

D'ANNA A. (1990) – L'Habitat de plein air néolithique final et chalcolithique en Provence, *Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes*, 22, p. 31-42.

D'ANNA A. (1995a) – La fin du Néolithique dans le sud-est de la France, in *L'homme méditerranéen : mélanges offerts à Gabriel Camps*, R. Chenorkian (Dir.), Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 299-333.

D'ANNA A. (1995b) – Le Néolithique final en Provence, in *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*, J.-L. Voruz (Dir.), Documents du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, p. 265-286.

D'ANNA A. (1999) – Le Néolithique final en Provence, in *Le Néolithique du Nord-Ouest méditerranéen*, J. Vaquer (Dir.), Actes du 24ème Congrès préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 septembre 1994. Volume 2, Paris, Société préhistorique française, p.147-159.

D'ANNA A., BRETAGNE P. (1988) –Les Fabrys, Bonnieux, Vaucluse, Rapport de sauvetage urgent 1987, proposition de sauvetage programmé, 1988, 11 p., 28 fig.

D'ANNA A., GUTHERZ X. (1985) – Les Enceintes préhistoriques du sud-est de la France, in *Histoire et archéologie (Dijon)*, vol. 99, p. 8-12.

D'ANNA A., GUTHERZ X. (1989) –*Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le sud de la France et les régions voisines*, Montpellier, Société Langue docienne de Préhistoire et avec le concours de la Sous-Direction de l'Archéologie (Ministère de la Culture et de la Communication), (Actes de la Table-Ronde de Lattes et Aix-en-Provence, 15-18 avril 1987, 1989, 237 p.

DUMONT A., MARGARIT X., RODET-BELARBI I. (2010) –Saint-Lazare au Luc-en-Provence (Var) : Fossé du Néolithique final et horizon du Bronze final. Rapport final d’opération de diagnostic, Nîmes, INRAP Méditerranée, 2010, 30 p.

DURRENMATH G. (2000) – L’opération 1999 sur le site du Collet-Redon (La Couronne, Martigues) : réexamen des aménagements architecturaux et apports dans la périodisation des occupations couronnaises du site, *in Le Couronnien en Basse Provence occidentale. Etat des connaissances et nouvelles perspectives de recherches. Rapport d’activité 1999*, O. Lemercier (Dir.), Projet Collectif de Recherche - Programmation nationale P.13 « Processus de l’évolution du Néolithique à l’Age du bronze », Aix-en-Provence, UMR 6636 - SRA PACA, p. 90-97.

DURRENMATH G., Avec la collaboration de GILABERT C., PROVENZANO N., RENAULT S. (1999) –Rapport de fouille programmée du site le Collet Redon. Martigues / Collet-Redon. Site n° 13056041 / Bouches-du-Rhône. Document final de synthèse - Fouille programmée - décembre 1999, Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636) / SRA PACA, (Ministère de la Culture et de la Communication - Service régional de l’Archéologie de Provence-Alpes-Côte d’Azur, 1999, 35 p.

DURRENMATH G., CAULIEZ J. (2003) –*Le Collet-Redon : Martigues / Collet-Redon. Site n° 13056041 / Bouches-du-Rhône*, Aix-en-Provence / Martigues, ESEP (UMR 6636) / Atelier du Patrimoine / SRA PACA, (Rapport de synthèse de fouille programmée 2001-2002-2003, 2003, 279 p.

DURRENMATH G., CAULIEZ J. (2004) –*Le Collet-Redon : Martigues / Collet-Redon: Site n° 13056041 / Bouches-du-Rhône*, Aix-en-Provence / Martigues, ESEP (UMR 6636) / Atelier du Patrimoine / SRA PACA, 2004, 113 p.

DURRENMATH G., CAULIEZ J., GILABERT C. (2010) – Relecture d’un modèle architectural du IIIe millénaire provençal : l’habitation no 1 du Collet-Redon à La Couronne (Martigues, Bouches-du-Rhône), *L’Anthropologie (Paris)*, 114, 2, p. 238-274.

ESCALON DE FONTON M. (1963) – Origine et développement des civilisations méditerranéennes en Europe occidentale, *in Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, Sections Françaises de l’Institut International d’Etudes Ligures, 12, p. 177-180.

ESCALON DE FONTON M. (1968) –*Préhistoire de la Basse-Provence occidentale*, vol. Tome 2, Martigues, Syndicat d’initiative - Office du Tourisme de la région de Martigues, 1968, 71 p.

ESCALON DE FONTON M. (1970) – Recherches sur la Préhistoire dans le Midi de la France : (1969-1970), *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 19, p. 97-115.

ESCALON DE FONTON M. (1975) – Circonscription de Provence -Côtes d’Azur, M. Escalon de Fonton (Dir.), *in Gallia Préhistoire*, Paris, CNRS, p. 665-699.

ESCALON DE FONTON M. (1982) – La ferme du Néolithique Couronnien de Martigues (Bouches-du-Rhône) et ses hangars à provisions et conserves, *Bulletin du Musée d’Histoire Naturelle de Marseille*, Tome 42, p. 35-42.

FULCONIS S., PORRE A. (1989) – Roque-Esclapon (La) Blacouas, *in Gallia Information. Préhistoire et Histoire : Provence-Alpes-Côte D’Azur, 1987-1988*, Editions du CNRS, p. 286.

GARCIA D., MOCCI F. (Dir.) (2004) –Projet collectif de recherche : Histoire d’une vallée alpine : L’Ubaye des âges des Métaux aux Temps modernes, Document final de synthèse 2002-2004, Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, Département des Alpes-de-Hautes-Provence, Aix-en-Provence, 2004, 191 p.

GARCIA D., MOCCI F. (Dir.) (2005) –Projet collectif de recherche : Histoire d’une vallée alpine : L’Ubaye des âges des métaux aux Temps modernes, Document final de synthèse, Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, Département des Alpes-de-Hautes-Provence, Aix-en-Provence, 2005, 212 p.

GASCÓ J., COULAROU J. (2010) – L’architecture des maisons en pierre sèches du groupe de Fontbouisse, *in Archéologie des rivages méditerranéens*, actes du colloque d’Arles (Bouches-du-Rhône), 28-29-30 octobre 2009, X. Delestre (Dir.), Paris, Errance, p. 315-328.

GASCÓ J., GUILAINE J. (1976) –*La Communauté paysanne de Fontbouisse*, Toulouse, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, (Archives d’écologie préhistorique, 1), 1976

GASSIN B. (1983) –Bau de Lansol. Andon. Alpes Maritimes, Rapport de sondage 1983, 1983, 15 p.

GILABERT C. (2000) – Les structures d’habitat du Couronnien dans son aire éponyme : un état de la question, in *Le Couronnien en Basse Provence occidentale. Etat des connaissances et nouvelles perspectives de recherches. Rapport d’activité 1999*, O. Lemercier (Dir.), Projet Collectif de Recherche - Programmation nationale P.13 « Processus de l’évolution du Néolithique à l’Age du bronze », Aix-en-Provence, UMR 6636 - SRA PACA, p. 51-60.

GILABERT C. (2001) – Note sur les techniques architecturales du Néolithique final couronnien, in *Le Couronnien en Basse-Provence occidentale : rapport d’activité 2001*, O. Lemercier (Dir.), Projet Collectif de Recherche - Programmation nationale P.13 "Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze", Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636) / SRA PACA, p. 128-160.

GILABERT C. (2002) – Vers une nouvelle définition de l’habitat couronnien, in Le Couronnien en Basse-Provence occidentale : état des connaissances et nouvelles perspectives de recherches. Rapport d’activité 2002, Projet Collectif de Recherche - Programmation nationale P.13 "Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze", O. Lemercier (Dir.), Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636) / SRA PACA, p. 85-97.

GILABERT C., DURRENMATH G., MARGARIT X. (2004) – L’architecture domestique au Néolithique final en Provence : l’apport des sites couronniers du Collet-Redon et de Ponteau-Gare à Martigues (Bouches-du-Rhône), in *Auvergne et Midi - Actualité de la recherche : actes de la cinquième session, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 8 et 9 novembre 2002*, H. Darteville (Dir.), Rencontres méridionales de Préhistoire récente ; 5 / Préhistoire du Sud-Ouest Supplément ; 9, Cressensac, Préhistoire du Sud-Ouest, p. 467-474.

GUILAIN J. (1984) – La civilisation des gobelets Campaniformes dans la France méridionale, in *L'Age du cuivre européen. Civilisations à vases Campaniformes*, Paris, Editions du CNRS, p. 177-186.

GUTHERZ X. (2009) – Bref historique des recherches sur l'habitat néolithique dans le Sud de la France, in *De la maison au village : l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, A. Beeching et I. Sénépart (Dir.), Mémoires de la Société préhistorique française ; 48, Paris, Société préhistorique française, p. 17-22.

HAMEAU P. (1987) –Les abris Perret 1, 2, 3 (Blauvac - Vaucluse), 1987, 18 p.

HAMEAU P. (1991) –Le Plan, Brignolles, Var, autorisation de sondage et diagnostic, 1991

HAMEAU P. (2010) –Les abris peints des Gorges de la Nesque. Blauvac, Vaucluse, Abri Perret et du Bouquet, prospections et relevés, sondage, sites à peintures schématiques, Néolithique, programme P. 30 : l'art postglaciaire, 2010, 21 p.

HAMEAU P., DEGAUGUE F. (1999) – Le Plan Saint-Jean à Brignoles (Var), in Préhistoire de l'espace habité en France du sud et actualité de la recherche. Actes des premières rencontres méridionales de préhistoire récente, A. Beeching et J. Vital (Dir.), Valence, 3 et 4 juin 1994, Travaux ; 1, Valence, Centre d'Archéologie préhistorique, p. 193-202.

HAMEAU P., DEGAUGUE F., ACOVITSIOTI-HAMEAU A. (1992) –*Le Plan, Brignolles, Var, rapport de sauvetage urgent*, 1992

HAMEAU P., DEGAUGUE F., ACOVITSIOTI-HAMEAU A. (1994) –*Le Plan, Brignolles, Var, rapport de sauvetage urgent*, 1994, 17 p.

LACHENAL T. (2010) – L'âge du Bronze en Provence : bilan de cinquante ans de recherches, in *Archéologie des rivages méditerranéens*, actes du colloque d'Arles (Bouches-du-Rhône), 28-29-30 octobre 2009, X. Delestre (Dir.), Paris, Errance, p. 223-235.

LAURICA F. (2011) –Rapport de prospection-inventaire, Commune de la Roque-Esclapon, Var, SDA Var, SRA PACA, 2011, 47 p.

LEMERCIER O. (2002) – Le Campaniforme dans le sud-est de la France : de l’Archéologie à l’Histoire du troisième millénaire avant notre ère, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 414 + 1036 p.

LEMERCIER O. (2007) – La fin du Néolithique dans le Sud-Est de la France. Concepts techniques, culturels et chronologiques de 1954 à 2004, in *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire. Volume 1 « Des idées d'hier... »*, J. Evin (Dir.), XXVI^e Congrès Préhistorique de France - Congrès du centenaire de la Société Préhistorique française - Avignon - 21-25 septembre 2004, Paris, p. 485-500.

LEMERCIER O., GILABERT C. (2003) – Approche Chronoculturelle de l’habitat en Provence au Néolithique final : le Couronnien, in Le Couronnien en Basse-Provence occidentale: état des connaissances et nouvelles perspectives de recherches : Rapport d’activité 2003, Projet collectif de recherche - programme national 13 « Processus de l’évolution du Néolithique à l’Age du bronze », O. Lemercier (Dir.), Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636) / SRA PACA, p.78-86.

LEMERCIER O., GILABERT C. (2009) – Approche chronoculturelle de l’habitat de la fin du Néolithique en Provence, in *De la maison au village. L’habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, A. Beeching, I. Sénépart (Dir.), Actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003. Marseille/Musée d’Histoire de la VIII^e de Marseille (Séance de la Société préhistorique française), Paris, Société préhistorique française, p. 255-266.

LEMERCIER O., MÜLLER A. (1994) – Le Site néolithique final/chalcolithique de la Fare (Forcalquier, Alpes-de-Haute-Provence). Premiers résultats 1991-1993, *Actes des premières Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Valence sur Rhône, 3-4 juin 1994 : Préhistoire de l'espace habité en France du Sud.*, p. 8.

MAHIEU E. (2003) –L’habitat des Barres, Eyguières, Bouches-du-Rhône, rapport de vérification archéologique, DRAC-SRA, 2003

MARCHESI H.-G. (1987) –Fontainieu, St-Joseph-Marseille, Bouches-du-Rhône, sauvetage urgent, 1987, 10 p.

MARGARIT X. (2003) –Contribution à la connaissance de l'environnement archéologique et de la structuration du site néolithique de Ponteau-Gare à Martigues ; Rapport de prospection thématique, pédestre et géophysique. Rapport de prospection thématique, Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636), Ville de Martigues, DRAC-SRA de Paca, 2003, 33 p.

MARGARIT X. (2011) – Le Couronnien n'est plus ce qu'il était. Nouveaux regards sur la céramique couronnaise, de la réactualisation du site de Martigues Ponteau-Gare à la recomposition du Néolithique final en Provence, *in Marges, frontières et transgressions. Actualité de la rechercher*, I. Sénépart, T. Perrin, E. Thirault, S. Bonnardin (Dir.), Actes des 8e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente. Marseille (13) - 7 et 8 novembre 2008, Toulouse, Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 61-73.

MARGARIT X., DURRENMATH G., GILABERT C. (2002) – Martigues « Ponteau-Gare »: rapport de synthèse de fouille programmée, 2000-2001-2002 : n° 13 056 40 AP / Bouches du Rhône. Document final de synthèse. Rapport de synthèse de 3ème année de fouille programmée triennale (1er juillet - 3 août 2002), Aix-en-Provence Martigues, ESEP (UMR 6636) : DRAC - SRA PACA Service archéologique de la Ville de Martigues, 2002, 209 p., 71 fig.

MARGARIT X., DURRENMATH G., GILABERT C. (2009a) – L'architecture en pierre de l'habitat Néolithique final de Martigues « Ponteau-Gare » (Bouches-du-Rhône), *in De la maison au village : l'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen*, A. Beeching, I. Sénépart (Dir.), Paris, Société préhistorique française, p.277-283.

MARGARIT X., DURRENMATH G., LUZI C. (1999) –Rapport de fouille programmée du site de Ponteau-Gare. Ministère de la Culture, DRAC, SRA de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Service archéologique de la Ville de Martigues, Aix-en-Provence, UMR 6636 ESEP, 1999, 63 p., 38 fig.

MARGARIT X., DURRENMATH G., LUZI C., LEMERCIER O., FURESTIER R. (2000) – *Martigues / Ponteau-Gare: rapport intermédiaire de fouille programmée, campagne 2000*, Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636) / Ville de Martigues / SRA PACA, 2000, 35 p.

MARGARIT X., GILABERT C., SARGIANO J.-P. (1998) –*Rapport d'opération de sondage du site de Ponteau-Gare. Document final de synthèse (sondage)*, Aix-en-Provence, Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1998, 46 p., 16 fig.

MARGARIT X., LARUAZ J.-M., GILABERT C., BLAISE E. (2004) –*Martigues Ponteau-Gare (Bouches-du-Rhône), rapport intermédiaire de fouille programmée triennale, campagne 2004*, Aix-en-Provence, DRAC - SRA PACA / ESEP (UMR 6636) / Service archéologique de la Ville de Martigues, 2004, 69 p., 23 fig.

MARGARIT X., ORGEVAL M., MARGAIL M., CASTIN T., ROUSSELET O. (2011) –Le site Néolithique final de Ponteau à Martigues (Bouches-du-Rhône), rapport intermédiaire 2011 de fouille archéologique programmée triennale. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Bouches-du-Rhône / Martigues / N° 13-056-040. Rapport intermédiaire 2011 de seconde année de fouille programmée triennale (juillet 2011). Arrêté d'autorisation n° 2010-53 du 24 juin 2010, Aix-en-Provence, DRAC-SRA PACA / ESEP (UMR 6636) LAMPEA, Service archéologique de la Ville de Martigues, 2011, 113 p., 115 fig.

MARGARIT X., ORGEVAL M., MAYCA J., MARGAIL M., CASTIN T., BATTENTIER J., CARAGLIO A. (2012) –Le site néolithique final de Ponteau à Martigues (Bouches-du-Rhône), rapport de synthèse 2012 de fouille archéologique programmée triennale. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Bouches-du-Rhône / Martigues / N° 13-056-040. Rapport de synthèse 2012 de 3ème année de fouille programmée triennale (juillet-août 2012). Arrêté d'autorisation n° 2010-53 du 24 juin 2010, Aix-en-Provence, DRAC-SRA PACA / ESEP (UMR 7269) / Service archéologique de la ville de Martigues, 2012, 223 p., 236 fig.

MARGARIT X., ORGEVAL M., ROUSSELET O., ROUX P., NEGRONI S. (2010) –Le site Néolithique final de Ponteau-Gare à Martigues (Bouches-du-Rhône), rapport intermédiaire 2010 de fouille archéologique programmée triennale. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur / Bouches-du-Rhône Martigues / Ponteau-Gare / N° 13-056-040. Rapport intermédiaire 2010 de première année de fouille programmée triennale (du 5 au 31 juillet 2010). Arrêté d'autorisation n° 2010-53 du 24 juin 2010, Aix-en-Provence, DRAC-SRA PACA / ESEP (UMR 6636) LAMPEA, Service archéologique de la Ville de Martigues, 2010, 103 p., 64 fig.

MARGARIT X., PIATSCHECK C. (2005) –Martigues « Ponteau-Gare » (Bouches-du-Rhône), rapport intermédiaire de fouille programmée, campagne 2005. Région Provence-Alpes-Côte d’Azur / Bouches-du-Rhône. Martigues / Ponteau-Gare / N° 13-056-40. Rapport intermédiaire de 2nde année de fouille programmée triennale (du 4 au 30 juillet 2005). Arrêté d’autorisation n° 2004-150 du 03.06.2004, Aix-en-Provence, DRAC-SRA PACA / ESEP (UMR 6636) / Service archéologique de la ville de Martigues, 2005, 69 p.

MARGARIT X., PIATSCHECK C. (2006) –Martigues Ponteau-Gare (Bouches-du-Rhône), rapport de synthèse de fouille archéologique programmée triennale. Ministère de la Culture, DRAC-SRA de Provence-Alpes-Côte d’Azur, Aix-en-Provence, DRAC-SRA, Service archéologique de la Ville de Martigues, UMR 6636 ESEP, 2006, 255 p., 145 fig.

MARGARIT X., PIATSCHECK C., MONTOLIN R. (2007) –Martigues « Ponteau-Gare » (Bouches-du-Rhône), rapport intermédiaire 2007 de fouille archéologique programmée triennale. Rapport final de synthèse, Aix-en-Provence, Provence-Alpes-Côte-d’Azur. Service régional de l’archéologie / ESEP (UMR 6636) / Service archéologique de la Ville de Martigues, 2007, 85 p., 63 fig.

MARGARIT X., PIATSCHECK C., NEGRONI S., BOICHUT A. (2008) – Martigues Ponteau-Gare (Bouches-du-Rhône), rapport intermédiaire 2008 de fouille archéologique programmée triennale. Rapport final de synthèse, Aix-en-Provence, DRAC-SRA de PACA, Service archéologique de la Ville de Martigues, UMR 6636 LAMPEA, 2008, 78 p., 46 fig.

MARGARIT X., PIATSCHECK C., NEGRONI S., BOICHUT A., VAPPERAU B. (2009b) –Le site néolithique final de Ponteau-Gare à Martigues (Bouches-du-Rhône), rapport de synthèse de fouille archéologique programmée triennale 2007, 2008, 2009, Aix-en-Provence, Ministère de la Culture, Service archéologique de la Ville de Martigues / UMR 6636 « LAMPEA » / DRAC PACA - SRA de Provence-Alpes-Côte d’Azur, 2009b, 190 p.

MARGARIT X., DURRENMATH G., GILABERT C., FURESTIER R. (2001) – Martigues / Ponteau-Gare: rapport intermédiaire de fouille programmée, campagne 2001. N° 13 056 40 AP - Bouches du Rhône. Document final de synthèse. Rapport intermédiaire de 2ème année de fouille programmée triennale - 02.07 -28.07.2001, Aix-en-Provence, ESEP (UMR 6636) / Ville de Martigues / SRA PACA, 2001, 28 p.

MARTIN L., CAULIEZ J., RODET-BELARBI I. (2008) –Chemin d’Aix. Occupations du Chasséen récent, Rhône-Ouvèze, premier âge du Fer et Haut Moyen-Age à Saint-Maximin (Var), INRAP, 2008

MARTIN L., RICHARTÉ C., MOLINA N. (2002) –Chemin d’Aix. Occupation du Bronze ancien, de l’âge du Fer et de l’antiquité tardive à Saint-Maximin, document final de synthèse, fouille d’évaluation archéologique, INRAP, 2002

MOCCI F., WALSH K., TALON B., TZORTZIS S., COURT-PICON M. (2008) – Structures pastorales d’altitude et paléo-environnement. Alpes méridionales françaises du Néolithique final à l’âge du Bronze, *in Premiers bergers des Alpes : de la Préhistoire à l’Antiquité*, J.-P. Jospin, T. Favrie (Dir.), Gollion, Infolio Editions, p. 93-101, fig. 13.

MÜLLER A. (1985) –Col Ste Anne (Simiane Collongue. 13), sauvetage programmé, 1985

MÜLLER A. (1987) –Col Ste Anne (Simiane-Collongue - 13), sauvetage programmé, 1987

MÜLLER A. (1993) –*Col Ste Anne, Simiane Collongue, 13, fouille programmée 1988*, Directeur des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d’Azur, 1993

MÜLLER A., D’ANNA A. (1987) – Le gisement de plein air chalcolithique de la Plaine-des-Blancs à Courthézon, Vaucluse, *in Bulletin de la Société Préhistorique française*, publié avec le concours du CNRS et du Ministère de La Culture, Tome 83, 11-12, p. 470-483.

ONORATINI G. (1971) –La station Couronnienne de St Joseph-Fontainieu (Marseille), 1971

PAILLET J.-L. (2005) – L’enregistrement et le traitement des données architecturales sur les chantiers archéologiques : intérêt d’une harmonisation des méthodes, risques et limites, *in Archéologie du bâti: pour une harmonisation des méthodes : actes de la table ronde, 9 et 10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, N. Reveyron, I. Parron-Kontis, Actes de la table-ronde du 9-10 novembre 2001 au musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), Paris, Ed. Errance, p. 33-34.

PALET-MARTINEZ J.M. (2000) –Sondages archéologiques sur les structures pastorales des sites de Pré Brunel, Lac des Lauzons et cabane de Rougnous (Parc national des Ecrins), Document final de synthèse, Commune d’Orcières et Champoléon (Canton d’Orcières, Hautes-Alpes), Provence-Alpes-Côte-d’Azur, 2000, 108 p.

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M. (2007) –*Architecture: méthode et vocabulaire*, Editions du Patrimoine, Paris, Impr. nationale, (Principes d’analyse scientifique), 2007

REPÉRANT D., LASSURE C. (2004) – *Cabanes en pierre sèche de France*, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, 247 p.

SARGIANO J.-P. (Dir.), BARBIER S., DUFRAIGNE J.-J., FIGUEIRAL I., GILABERT C., HASLER A., MEZZOUD A., RODET-BELARBI I., SIVAN O. (2012) –Occupations du Néolithique moyen, du Néolithique final et du second âge du Fer à la Luc-en-Provence (Var). Rapport de fouilles, Nîmes, INRAP Méditerranée, 2012, 144 p.

SAUZADE G. (1980) –L’habitat de plein air de La Rambaude, Saint-Didier (Vaucluse). Fouille de sauvetage 1977, 1980, 6 p., 25 fig.

SAUZADE G. (1983) –La Clairière, Fraischamp - La Roque-sur-Pernes, Vaucluse, fouilles 1983, fouilles programmée, 1983

SAUZADE G. (1985) –La Clairière, Fraischamp - La Roque-sur-Pernes, Vaucluse, fouilles 1985, fouilles programmées, programme P 32, 1985

SAUZADE G., CARRY A., CHAMBERT A. (1990) – Un nouveau faciès du Néolithique final provençal : le groupe du Fraischamp. L’habitat de la Clairière à la Roque-sur-Pernes (Vaucluse), *Gallia Préhistoire (fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine)*, Tome 32, Paris, Editions du CNRS, p. 151-178.

TUFNELL R. (2010) – Three thousand years of dry stone on the islands of St. Kilda and the links to the celtic seabords, *in Savoirs/Paysages/Structures = Saberes/Paisajes/Structuras*, A. Acovitsioti-Hameau, A. Painaud, P. Hameau (Dir.), Actes du 10 ème colloque international sur la pierre sèche - Montalban - septembre 2006, Le Val, A.S.E.R du Centre Var, p. 87-91.

WALLON D. (1985) –Oppidum de Maravieille, Commune de la Môle, Var, rapport de fouille programmée, 1985

WALLON D. (1988) –L’enceinte de Maravieille, à la Môle, 1988

WALSH K. (1998) –Document final de synthèse. Sondages et diagnostic archéologiques sur les structures pastorales de Faravel VII et VIII, 1998, 24 p.

WALSH K. (1999) –Document final de synthèse. Sondages archéologiques sur les structures pastorales de Faravel VIIId et XII, août 1999, commune de Freissinières, Hautes-Alpes (05), 1999, 31 p.

WALSH K., MOCCI F. (2002) –Document final de synthèse. Sondages archéologiques sur trois sites d’altitude de la Montagne de Faravel et de l’Abri Fangeas : Faravel XIX, Fangeas VI et Fangeas VII et Prospection-inventaire dans la haute vallée de Chichin, 2002, 137 p.

WALSH K., MOCCI F. (2003) –Document final de synthèse. Prospection-inventaire diachronique et sondages archéologiques sur trois sites d’altitude de la haute Vallée de Chichin : Chichin II et III, 2003, 90 p.

WALSH K., MOCCI F., TZORTZIS S., BRESSY C., TALON B. (2010) – Les Ecrins, un territoire d’altitude dans le contexte des Alpes occidentales de la Préhistoire récente à l’âge du Bronze (Hautes-Alpes, France), *in Archéologie de la montagne européenne : actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre - 1er octobre 2008*, S. Tzortzis, X. Delestre (Dir.) (Bibliothèque d’Archéologie méditerranéenne et africaine ; 4), Paris / Aix-en-Provence, Errance / Centre Camille Jullian, p. 211-225.

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
1. MISE EN CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE	8
1.1. LA PROVENCE : UN CADRE GEOGRAPHIQUE LARGE ET CHANGEANT	8
1.2. UN CADRE CHRONO-CULTUREL FRAICHEMENT REVISE.....	10
1.3. DES RECHERCHES MULTIPLES SUR L'ARCHITECTURE DU NEOLITHIQUE FINAL : BREF HISTORIQUE DE LA QUESTION	12
1.4. UNE DEFINITION APPORTEE AUX CONSTRUCTIONS EN PIERRES SECHES	15
1.5. MISE EN PLACE DE LA PROBLEMATIQUE.....	17
2. UNE CHRONOLOGIE ET DES CULTURES DIFFICILES A APPREHENDER ? VERS UNE CHRONOLOGIE A CONSONANCES PLURICULTURELLES...	20
2.1. LES PREMIERES SYNTHESES DU NEOLITHIQUE PROVENÇAL	20
2.1.1. <i>La mise en place du Couronnien</i>	20
2.1.2. <i>Des cultures néolithiques bien mises en place et rapidement</i>	20
2.2. L'ELABORATION D'UN PHASAGE CHRONOCULTUREL POUR LE NEOLITHIQUE FINAL	23
2.2.1. <i>L'élaboration d'un ensemble de références pour le Couronnien</i>	23
2.2.2. <i>La différenciation du Rhône-Ouvèze</i>	24
2.2.3. <i>La découverte tardive d'un groupe stylistique particulier : le Fraischamp</i>	25
2.2.4. <i>D'autres cultures à part de ces ensembles qui sont bien différenciées ?</i>	27
2.2.5. <i>La réalisation d'un tableau d'analyse chronoculturelle</i>	29
2.3. UNE AMELIORATION DES CONNAISSANCES DU PHENOMENE CAMPANIFORME ET DES GROUPES DU NEOLITHIQUE FINAL : LES APPORTS DE LEMERCIER	31
2.3.1. <i>Les différentes phases stylistiques campaniformes</i>	31
2.3.2. <i>Un nouveau phasage chronologique</i>	34
2.4. LE BOULEVERSEMENT DES CADRES CULTURELS : LES TRAVAUX DE CAULIEZ	36
2.4.1. <i>Des divergences quant aux définitions des cultures locales du Néolithique final</i>	36
2.4.2. <i>La mise en place de faciès locaux à large échelle</i>	37
2.4.3. <i>Distribution chronologique et géographique des styles mis en place, bref aperçu de la céramique définissant ces styles</i>	38
2.4.4. <i>La nouvelle présentation d'un phasage chronologique</i>	40
2.4.5. <i>La Provence et son acceptation des phénomènes extérieurs : une région à part</i>	42
2.5. DES TRAVAUX EXTRAREGIONAUX NOVATEURS POUVANT SERVIR A DE NOUVELLES CARACTERISATIONS DES GROUPES PROVENÇAUX ?	44
3. LA MISE EN PLACE D'UNE METHODOLOGIE	48

3.1.	UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL REVISITE	48
3.1.1.	<i>Habitation, mur, maçonnerie en pierre sèche</i>	48
3.1.2.	<i>Le vocabulaire du type d'agencement des pierres lui aussi revisité</i>	52
3.1.3.	<i>Un plus grand souci de précision dans la détermination des techniques de construction ?</i>	53
3.2.	CONCEPT ET METHODE : LA SEGMENTATION DES MURS	55
3.2.1.	<i>Pourquoi découper des entités architecturales ?</i>	55
3.2.2.	<i>Les possibilités offertes par cette segmentation architecturale</i>	56
3.2.3.	<i>Des divergences chronologiques ou structurelles</i>	57
3.2.4.	<i>Des techniques architecturales propres à des cultures</i>	58
3.3.	LA MISE EN PLACE DE FICHES INFORMATIVES POUR CHAQUE PARTIES DE MUR DETERMINE	60
3.3.1.	<i>Les informations liées au numéro de structure</i>	60
3.3.2.	<i>Des informations d'apparence insignifiante mais à haute valeur informative</i>	61
3.3.3.	<i>Des habitats séquencés chronologiquement</i>	63
3.3.4.	<i>Un vocabulaire normé pour l'architecture</i>	64
3.4.	PRESENTATION SUCCINCTE DES SITES DU CORPUS	66
3.4.1.	<i>Les Alpes de Hautes-Provence (04)</i>	66
3.4.2.	<i>Les Bouches-du-Rhône (13)</i>	66
3.4.3.	<i>Les Hautes-Alpes (05)</i>	67
3.4.4.	<i>Le Var (83)</i>	67
3.4.5.	<i>Le Vaucluse (84)</i>	68
4.	ANALYSE DES DONNEES EMISES PAR LE CATALOGUE RAISONNÉ DES MURS.....	71
4.1.	DES SITES INÉGALEMENT REPARTIS SUR LE TERRITOIRE	71
4.1.1.	<i>L'analyse des sites architecturés toutes phases confondues</i>	71
4.1.2.	<i>Un Horizon 1 avec une architecture très lacunaire</i>	72
4.1.3.	<i>Une explosion de l'architecture en pierre durant l'Horizon 2</i>	72
4.1.4.	<i>Un retrait des structures en pierre pendant l'Horizon 3</i>	73
4.1.5.	<i>Une redécouverte des architectures de pierres sèches</i>	73
4.2.	UNE PERIODISATION DES STRUCTURES DE DELIMITATION ET DES STRUCTURES INTERNES ?	75
4.2.1.	<i>Des structures en pierre liées à leur géographie pour l'Horizon 2 ?</i>	75
4.2.2.	<i>Une grande diversité des types de structures durant l'Horizon 3 ?</i>	76
4.2.3.	<i>Une architecture en pierre omniprésente ?</i>	77
4.3.	UNE DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTIONS ?	80
4.3.1.	<i>Un Horizon 1 faiblement documenté</i>	80
4.3.2.	<i>Un horizon 2 composé de sites à grands nombre de structures</i>	81
4.3.3.	<i>Des sites très différenciés durant l'Horizon 3 ?</i>	82
4.3.4.	<i>Une architecture régit par des particularités culturelles ou géographiques durant l'Horizon 4 ?</i>	84
4.4.	UNE ARCHITECTURE CHANGEANTE DURANT LE NÉOLITHIQUE FINAL	88

4.4.1. <i>Mise en évidence de phénomènes de modes architecturaux.....</i>	88
4.4.2. <i>Un séquençage des techniques architecturales selon les chronologies établies par André D'Anna en 1999 et Jessie Cauliez en 2009.....</i>	90
CONCLUSION	92
1. SYNTHESE DE L'ETUDE.....	92
2. LIMITES ET PERSPECTIVES	94
2.1. LIMITES.....	94
2.2. PERSPECTIVES.....	94
RESUMES.....	96
FRANÇAIS :	96
ANGLAIS :	96
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	98
TABLE DES MATIERES	118